

L'Encyclopédie. [11], Blason,
art héraldique : [recueil de
planches sur les sciences, les
arts libéraux et les arts [...]

Diderot, Denis (1713-1784). Auteur du texte. L'Encyclopédie. [11], Blason, art héraldique : [recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques] ([Reprod. en fac-sim.]) / Diderot et d'Alembert. 1751-1780.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RECUEIL
DE PLANCHES,
S U R
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
E T
LES ARTS MÉCANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

BLASON
ART HERALDIQUE



A P A R I S ,

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



BLASON OU ART HERALDIQUE,

CONTENANT 29 PLANCHES, DONT 26 SIMPLES, ET UNE TRIPLE.

L'ORIGINE des armoiries est très-ancienne. On s'étoit fait des armes offensives, & des armes défensives.

Les armes défensives étoient des boucliers qu'on opposoit du bras gauche pour parer les coups portés par l'ennemi; ces boucliers étoient d'un cuir bien apprêté, couverts de lames de fer ou d'airain, pour résister aux fabres, aux maffes, & à d'autres instrumens de guerre.

L'usage de ces boucliers devint si fréquent par son utilité, qu'il n'y eut pas un homme qui fit profession des armes, qui n'eût son bouclier. Il vint un tems où, pour se faire distinguer dans la mêlée, on peignit sur son bouclier quelques figures de fantaisie, sans y rien déterminer pour les couleurs, sans conséquence pour la postérité, ni pour les successions dans les familles. Il fut libre à chacun de prendre telle figure qu'il vouloit, jusqu'au onzième siècle, que l'empereur Frédéric Barberousse établit des règles, dont l'exécution fut confiée à des hérauts, juges en cette partie. Alors les figures peintes sur les boucliers, passèrent à la postérité; mais ce qui acheva de donner au Blason la forme d'un art, ce fut le voyage que le roi de France Louis VII. dit le Jeune, fit en 1147, pour recouvrer les saints lieux.

Ce pieux roi se croisa avec plusieurs monarques chrétiens de différentes nations, qui prirent tous la croix de formes & de couleurs différentes. Il se fit de si belles actions dans cette guerre, que les descendans de ceux qui s'y signalerent, songerent à en perpétuer la mémoire; & ce fut ainsi que s'introduisit la succession des armoiries dans les familles.

C'est à l'empereur Frédéric Barberousse qu'on doit les règles de l'Art héraldique, ou de la science du Blason; elles naquirent au milieu des tournois qu'il inventa en 1150 & 60, pour exercer la noblesse en tems de paix, afin de la tenir toujours prête à combattre, lorsqu'il en seroit besoin.

On n'admit à ces jeux militaires & publics, que des personnes d'une qualité remarquable, & l'on régla les pièces qu'elles devoient porter sur leurs boucliers, afin que l'on reconnût plus facilement leur noblesse. Une cérémonie suivoit l'admission au tournoi; on étoit conduit au son des fanfares & des trompettes, en un lieu destiné pour poser & attacher le bouclier: ce lieu étoit ordinairement le château d'un grand seigneur, ou le cloître de quelque célèbre abbaye.

On appelloit cette exposition *faire fenêtre*; & les boucliers ou écussons de tous les chevaliers reçus pour le tournoi, tant en assaillant qu'en défendant, étoient exposés, afin qu'il fût permis à chacun de les aller reconnoître, & de faire des plaintes contre ceux à qui ils appartenoient, s'il y en avoit à faire. Si la plainte étoit grave, il falloit y satisfaire ou être exclus du tournoi.

Ces fanfares & ces sons de trompettes, qui décloroient la noblesse du gentilhomme, donnerent en même tems à l'Art héraldique le nom de *Blason*.

Un gentilhomme qui s'étoit trouvé plusieurs fois à des tournois, pouvoit l'indiquer par deux ou plusieurs cornets qu'il mettoit en cimier sur son héaume; & lorsqu'il se présentoit à un autre tournoi, il ne lui falloit pas d'autres preuves de noblesse pour y être reçu; l'usage en subsiste encore dans les maisons de Bavière, d'Erpach, & quantité d'autres familles Allemandes.

Blasen signifie en allemand *sonner* ou *publier*, d'où l'on a fait le mot *Blason*.

Celui d'*armoiries* vient des boucliers qui, portés par les gens de guerre, leur servoient d'armes défensives.

6. Blason.

Et l'on a dit l'*Art héraldique*, parce que cet art étoit l'étude des hérauts qui anciennement se trouvoient à l'entrée de la barrière du tournoi, & y tenoient registre des noms & des armes des chevaliers qui se présentoient pour entrer dans la lice. Ce sont eux aussi qui au commencement de l'établissement des armoiries, en nommerent, composèrent & réglèrent les pièces; & dans la suite, lorsque les souverains récompensèrent du titre de *noble* les belles actions de quelques-uns de leurs sujets, ils laissèrent à ces hérauts le soin d'ordonner les pièces des écussons des nouveaux ennoblis.

De la différence des armoiries. Il y en a de six sortes.

Première. Armes de domaines

Elles doivent être considérées sous trois aspects.

1°. Il y a des armoiries de domaine pures & pleines, comme celles de France.

2°. De domaine de présentation, comme elles sont aux rois d'Angleterre, qui portent les armes de France avec celles de leur nation.

3°. De domaine d'union; ce sont les armes de plusieurs royaumes jointes ensemble dans un même écusson, comme on voit aujourd'hui les armes d'Angleterre au premier & quatrième de France & d'Angleterre, au deuxième d'Ecosse, au troisième d'Irlande, depuis que le roi d'Ecosse, Jacques VI. & premier du nom, roi d'Angleterre, succéda à cette couronne, après la mort de la reine Elisabeth en 1603, & unit en un même écusson les armes de ces royaumes, en prenant le titre de roi de France & de la Grande-Bretagne.

Les armes d'union se rencontrent encore dans les armes d'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand, cinquième roi d'Arragon, avec Isabelle, reine de Castille & de Léon, qui lui apporta ces couronnes. Philippe V. & Charles III. en ont changé quelques dispositions.

2. Armes de dignité.

Il y a des armes de dignités intérieures & extérieures.

Les armes de dignités intérieures sont celles qu'une personne est engagée de porter comme marques de la dignité dont elle est revêtue. C'est ainsi que l'empereur porte l'aigle impérial.

Les électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, qui portent les armes de leur électorat.

Voyez les électeurs de Cologne & de Bavière dans l'explication de leurs armes.

En France les ducs & pairs ecclésiastiques portoient anciennement les armes de leur dignité au 1 & 4; au 2 & 3 celles de leurs maisons; mais à-présent ils en ont perdu l'usage.

Les armes de dignités extérieures sont toutes les marques placées hors l'écu, & désignant la dignité de la personne.

Le pape porte pour marque de sa dignité papale, son écu timbré de la tiare avec deux clés.

Les cardinaux, le chapeau rouge ou de gueule; les archevêques, le chapeau vert ou sinople.

Les couronnes, les colliers des ordres, les mortiers & maffes de chanceliers, maréchaux de France, ancres d'amiraux, vice-amiraux, & généraux des galères, étendards de colonels généraux de cavalerie, & drapeaux d'infanterie, &c. sont des armoiries de dignités extérieures.

3. *Armes de concession.*

Ces armes contiennent des pièces des armoiries des souverains, ou même leurs armoiries entières, accordées à certaines personnes pour les honorer ou récompenser de quelque service.

Les grands ducs de Toscane de la maison de Médicis portoient d'or à six tourteaux de gueule posés 1. 2. 2. & 1. Le roi de France, Louis XII. du nom, changea le tourteau du chef, & permit à Pierre de Médicis, deuxième du nom, grand duc de Florence, d'en mettre un d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, à la place de celui du chef.

Plus récemment le roi Louis XV. a accordé à madame Mercier sa nourrice, l'ayant ennoblie, son époux, & toute sa postérité née & à naître en légitime mariage, par lettres données à Paris au mois de Mars 1716, registrées en parlement le 5 Septembre, & en la chambre des comptes le 15 dudit mois de la même année, pour armoiries un écu coupé d'azur & d'or, l'azur chargé de deux fleurs-de-lis d'or, & l'or de deux dauphins adossés, d'azur, barbés, oreillés de gueule, une couronne royale d'or posée sur le coupé; & ce, en considération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France, & deux dauphins.

La maison de Mascrary porte quatre concessions, l'aigle donné par l'empire; la clé, par le pape; le casque, d'un duc de Modene; & la fleur-de-lis, de Louis XIII.

4. *Armes de patronage.*

Il y en a de deux sortes, des villes, comme celle de Paris, qui portent les armes de leur souverain; des cardinaux, qui portent celles des papes qui les ont honorés de la pourpre.

Le cardinal Colonna, créé le 17 Mai 1706 par le pape Clément XI. porte des armes parties de celles du pape par patronage.

5. *Armes de société.*

- 1°. Comme armes de chapitres, de cathédrales.
- 2°. Armes de communautés religieuses.
- 3°. Armes d'universités.
- 4°. Armes de corps des marchands & artisans.

6. *Armes de famille.*

Il faut en distinguer de sept sortes.

- 1°. Des armes vraies & légitimes, pures & pleines, suivant l'art, comme Saint-Georges de Verac, d'argent à la croix de gueule.
- 2°. Des armes parlantes, comme des trois maisons de Picardie, Ailly, Mailly, & Créquy, dont on a dit, *tels noms, telles armes, tels cris.*

2. *Armes brisées.*

Ce sont des armes pures que les cadets des maisons ont été obligés d'augmenter de quelques pièces pour se distinguer de leurs aînés.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, fils de M. Philippe de France, frère unique du roi Louis XIV. portoit les armes de M. son père, qui sont de France au lambel d'argent; augmentation qu'il fut obligé de prendre pour le distinguer d'avec le roi qui porte les armes de France pleines.

Ce fut après la mort de Gaston duc d'Orléans son oncle, qu'il prit cette brisure, à cause qu'il avoit le nom de duc d'Anjou, qu'il a porté jusqu'à la mort de son oncle Gaston qui n'avoit pas de postérité masculine; & pour lors feu M. prit la première brisure de la maison de France, par la mort de son oncle, qui lui étoit d'écuyer comme fils de roi, & frère de roi.

Le duc de Bourbon, descendu de Louis premier du nom, prince de condé, frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lequel roi de Navarre descendoit de Robert de France, comte de Clermont, fils de saint Louis, porte un bâton raccourci de gueule, péri en bande, &

posé en cœur, qui est l'ancienne brisure des ducs de Bourbon; le bâton n'ayant été raccourci que lorsque le roi Henri IV. est parvenu à la couronne de France.

Le prince de Conty, comme cadet de la branche de Bourbon-Condé, porte comme M. le duc de Bourbon; mais il s'oubrise d'une bordure de gueule.

D'autres princes & seigneurs de grandes maisons brisent de la même manière, suivant les degrés & les éloignemens du tronc, & sur-tout les princes de la maison de Lorraine que nous avons en France.

3. *Armes chargées.*

Ce sont celles auxquelles on ajoute d'autres armes, par concessions ou substitutions.

Le maréchal de Luxembourg de la maison de Montmorency, de la branche de Bouteville, qui portoit d'or à la croix de gueule, cantonnée de seize allions d'azur pour Montmorency, chargea la croix d'un écusson de Luxembourg, dont il prit le nom, à cause de son mariage avec Madeleine-Bonne-Thérèse, héritière du duché d'Epinaux-Luxembourg, qui lui apporta ce duché. Les enfans portent aujourd'hui le nom de *Luxembourg*.

5. *Armes substituées.*

Les armes substituées ôtent la connoissance d'une maison, puisque par substitution de biens & d'armes, faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses armes, & de prendre celles du substituant par mariage, mais non pas toujours.

Le duc de Mazarin, du nom de la Porte, fils du maréchal de la Meilleraye, portoit de gueule au croissant d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines & de fable.

Le cardinal Mazarin le maria par contrat du 28 Février 1661, à Hortence Mancini sa niece, & l'institua son héritière universelle, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin; ce qui fut confirmé par lettres vérifiées en parlement le 5 Août 1661, en vertu de quoi il fut obligé de prendre les armes de Mazarin.

6. *Armes diffamées.*

Elles ne sont pas agréables à porter; car elles marquent l'infamie & le crime d'une personne: aussi nous en avons peu d'exemples, je n'en rapporte qu'un du tems de S. Louis.

Jean d'Avenes, de la Maison de Flandres, ayant maltraité sa mère en présence du roi S. Louis, pour les intérêts du comté de Flandres, dont il portoit les armes d'or au lion de fable, armé & lampassé de gueule, ce saint Roi ordonna que dorénavant il ne porteroit plus le lion de ses armes lampassé ni viré, pour marquer à la postérité qu'ayant manqué au respect qu'il devoit à sa mère, il étoit indigne d'avoir ni langue ni ongles ni postérité.

7. *Armes à enquerir, ou fausses.*

Godefroy de Bouillon, après avoir conquis le royaume de Jérusalem, composa son écu d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiffettes de même.

Si l'on demande la raison de cette irrégularité, les savans dans l'histoire & dans l'art du Blason, diront que ce prince a voulu transmettre sur son bouclier la mémoire de sa conquête du royaume de Jérusalem.

Avant que de parler des couleurs, il faut faire connoître la forme des boucliers ou écus que les métaux & couleurs doivent remplir, & leurs figures dans chaque royaume.

P L A N C H E I^{ere}.

Des Boucliers.

Figure 1. Le bouclier antique; il est arrondi, & a une pointe au milieu.

2. L'écu ou bouclier couché; il ne signifioit rien par

sa position : c'est ainsi seulement qu'il se plaçoit, lorsqu'il étoit suspendu à sa courroie.

Fig. 3. L'écu en bannière ou en carré; c'est celui des seigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vassaux, & de les mener à la guerre sous leurs bannières. Ces seigneurs étoient nommés *chevaliers bannerets*. Il y en a encore un grand nombre, comme Gontaut de Biron, Beauvau, Beaumanoir, &c.

4. L'écu échancré; l'échancrure servoit à poser la lance & à la mettre en arrêt.
5. L'écu en cartouche, dont se servent les Allemands & les peuples du nord.
6. L'écu françois; il est carré, & arrondi en pointe par en-bas.
7. L'écu ou bouclier ovale; il sert aux Italiens.
8. L'écu espagnol & portugais; il est arrondi par le bas, échancré par le haut, & en forme de cartouche des deux côtés.
9. Les écus accolés; ils sont portés par les femmes mariées; dans le premier écu elles mettent les armes de leurs époux, & dans le second le leur.
10. L'écu en losange; il est pour les filles, & marque la virginité.

Le Blason a deux métaux, cinq couleurs, & deux panes ou fourrures qui donnent neuf champs ou émaux, sur lesquels toutes sortes de pièces d'armoiries peuvent se poser; & ces pièces doivent être composées de ces métaux & couleurs.

Les deux métaux sont l'or & l'argent.

Les cinq couleurs sont le bleu, le rouge, le noir, le verd & le violet.

Mais dans l'Art Héraldique on ne les connoît pas sous ces noms; elles sont nommées, le bleu, *azur*; le rouge, *gueule*; le noir, *fable*; le verd, *finople*; le violet, *pourpre*.

Ces métaux & couleurs représentent, l'or, le soleil; l'argent, la lune; l'azur, le firmament ou l'air; le gueule, le feu; le finople, la terre, & le pourpre, le vêtement des rois.

Connoissance des couleurs par les hachures.

Fig. 11. L'or est pointillé. Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, & Bandinelli à Rome, dont étoit le pape Alexandre III. en 1159. &c. portoient ce métal pur.

12. L'argent est tout blanc, & sans hachure. Boquet en Normandie porte d'argent pur.
13. Le gueule se marque par des lignes perpendiculaires. Albert, Narbonne, & Rubei en Toscane portent gueule tout pur.
14. L'azur, par des lignes horizontales. De Barge, seigneur de Ville-sur-Sans en Lorraine, porte azur pur.
15. Le fable, par des lignes perpendiculaires croisées les unes sur les autres. Les anciens comtes de Gournay & Desgabets-Dombale-Lorraine portoient de fable pur.
16. Le finople, par des lignes diagonales de droite à gauche.
17. Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite.
18. La fourrure est l'hermine; le fond en est blanc ou argent, & les mouchetures de fable. Le duché de Bretagne, de Saint-Hermine, & Quinson, lieutenant général en 1713, portent tout hermine.
19. Fourrures ou panes, le vair; les peaux ou cloches supérieures, blanches ou d'argent, & les inférieures, d'azur. De Vichy & de Fresnoy en Bretagne portent de vair.
20. Contre-hermines, le fond de fable, & les mouchetures blanches ou d'argent.
21. Contre-vair, de blanc ou d'argent & d'azur. Duplessis-Anger porte de contre-vair.
22. De Baufremont, vairé d'or & de gueule.
23. De la Fayette, de gueule à une bande d'or à la bordure de vair contre-vair.
24. De la Chastre, de gueule à la croix ancrée de vair.

25. Bailleul, parti d'hermine & de gueule.
26. Soleur, coupé d'argent & de gueule.
27. Aglion, tranché d'argent & de gueule.
28. D'Esclope, taillé d'or & d'azur.
29. De Crevant, écartelé d'argent & d'azur.
30. De Bertrand, écartelé en fautoir d'argent & de gueule.
31. Châteauvilain, gironné d'argent & de fable.
32. Polani, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.
33. Le Roy, tiercé en pal, d'azur, d'argent, & de gueule.
34. Caumont, tiercé en bande, d'or, de gueule, & d'azur.
35. Verteuil à Bordeaux, tiercé en barre d'argent, de gueule & d'azur, l'argent chargé de trois lozanges, & l'azur de trois étoiles d'argent; le tout dans le tems de la barre.
36. Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de fable & d'hermine, l'argent chargé de deux colombes de fable.
37. Grafs, parti de fable & d'argent, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.
38. Châtillon, parti d'argent & de gueule, au lion, de l'un en l'autre.
39. La Pallud en Savoye, d'or, parti de gueule, à la face partie de l'un en l'autre, chargé de trois roses de même.
40. Zettritz, parti d'argent & de gueule, à une rencontre de buffe de l'un en l'autre.
41. Karpen, d'azur, à une rencontre de buffe partie de gueule & d'argent.
42. Carbonel en Normandie, coupé, confu de gueule & d'azur, à trois tourteaux d'hermine.
43. Catel, coupé du gueule & d'hermine, au lion de l'un en l'autre.
44. D'Halluin, d'or, au lion coupé de gueule & de finople.
45. Bergeron, de gueule, à une bande d'argent chargée de deux bergerettes volantes, la bande composée au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, coupé de même, à un chien braqué passant d'hermine, posé sur une terrasse de finople.
46. De Bouilloud, seigneur de Cellettes, tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux & besans mis en orle de l'un en l'autre.
47. Lampardi, tranché d'argent & d'azur, à un aigle de l'un en l'autre.
48. Mignot, tranché d'argent & de gueule, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de fable; & le gueule, d'une tour d'argent.
49. Bartholi, tranché, crenelé de gueule & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre.
50. Aych en Souabe, tranché, denché de gueule & d'argent, à deux roses de l'un en l'autre.
51. Hochfetter, d'or, tranché, nuagé d'azur.
52. Goberg, taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du second, & l'azur d'un croissant d'argent.
53. Hainsbach, taillé d'or, nuagé d'azur.
54. Fentzl, taillé de fable & d'or, au lion de l'un en l'autre.
55. Meulandt en Flandres, écartelé de fable & d'or, à deux lions affrontés sur le tout, coupés de l'un en l'autre.

P L A N C H E I I .

Fig. 56. Rupe, écartelé d'argent & de gueule, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

57. La Roche en Bretagne, d'argent & de gueule, à quatre aigles de l'un en l'autre.
58. D'Argouges Normandie, écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuille de gueule, brochantes sur le tout.
59. Keroufer, en fautoir de gueule & d'hermine, le gueule chargé d'un lion d'argent.
60. Mendoce, de finople, à une bande d'or, chargé d'une autre de gueule, écartelé en fautoir d'or, aux mots *ave Maria* à dextre, & *gratia plena* à senestre, d'azur.

- Fig. 61. Maugiron, gironné de six pieces d'argent & de fable.
62. De Pugnons, gironné de dix pieces de gueule & d'or.
63. Stuch, gironné de douze pieces de gueule & d'or.
64. Becourt, gironné de seize pieces d'argent & de gueule, à l'écu d'or en cœur.
65. Fregosi à Genes, coupé, enté de fable & d'argent.
66. De Puyfieux, de gueule, à deux chevrons d'argent, à la devise d'or en chef.
67. Quatrebarres, de fable, à la bande d'argent, accolé de deux filets de même.
68. . . . d'or, adextré de pourpre.
69. . . . de finople, fenestré d'or.
70. Thomassin, de fable femé de faulx d'or, à dextre & à fenestre d'argent.
71. Papillon, d'or; à dextre de trois roses de gueule, posées en pal, & à fenestre d'un lion de même.
72. Ragot, d'azur, à dextre d'un croissant d'argent, surmonté de trois étoiles mal ordonnées; & à fenestre d'un épi feuillé & tigé; le tout d'or.
73. Brochant, d'or, à l'olivier de finople, accolé de deux croissants de gueule, à la champagne d'azur, chargé d'un brochet d'argent.
74. Petite-Pierre, de gueule, au chevron d'argent, à la plaine d'or.
75. De Sarate en Espagne, d'argent, mantelé de fable.
76. Ramelay, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, mantelé de même, à l'aigle de fable.
77. Hautin, d'argent, chappé de pourpre.
78. Raitembach, de gueule, parti d'argent, chappé de l'un en l'autre.
79. Themar, de gueule, chappé d'or, à trois roses de l'une en l'autre.
80. Montbar, écartelé d'argent & de gueule, chappé de même de l'un en l'autre.
81. Sachet, de gueule, à trois pals d'argent, chappé de l'empire qui est d'or, à l'aigle éployé de fable.
82. Lickenstein, d'argent, chauffé de gueule.
83. Pulcher-Von-Rigers, d'argent, chauffé, arrondi de fable, à deux fleurs-de-lis du champ.
84. Corrario, d'argent, coupé d'azur, chappé, chauffé de l'un en l'autre.
85. Gibing, de gueule vêtu d'or.
86. N. . . . d'argent, embrassé à dextre de fable.
87. Domants, d'argent, embrassé à fenestre de gueule.
88. Holman, parti, emmanché de gueule & d'argent de quatre pieces.
89. De Gantes, d'azur, au chef emmanché de quatre pieces emmanchées d'or.
90. Perfil, emmanché, enbandé de gueule de trois pieces, & deux demies sur argent.
91. . . . emmanché en barre d'azur & d'or de quatre pieces.
92. Thomasseau de Cursay, de fable, à la pointe d'argent, emmanché de cinq pieces au tiers.
93. Bredel au Tirol, d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne de gueule.
94. De Cuseau en Limosin, d'argent, à une pointe renversée mise en barre, de gueule, à la bordure de même.
95. Malliffi, d'azur, à trois pointes renversées, aboutissantes l'une à l'autre, d'or.
96. Potier, d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.
97. Thouars, d'or, femé de fleurs-de-lis d'azur, au canton de gueule.
98. La Garde, d'azur, au chef d'argent.
99. Bolomier, de gueule, au pal d'argent.
100. Bethune, d'argent, à la face de gueule.
101. De Torcy, de fable, à la bande d'or.
102. Saint-Cler, d'azur, à la barre d'argent.
103. Baudricourt, d'argent, à la croix de gueule.
104. Angennes, de fable, au fautoir d'argent.
105. Vaubecourt, de gueule, au chevron d'or.
106. D'Ailly, de gueule, à deux branches d'alizier d'argent, passées en double fautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.
107. Schulemberg, d'azur, au chef de fable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut.
108. Perfil, de fable, au chef danché d'or.
109. Moncoquier, de fable, à trois fleurs-de-lis d'or, au chef ondé & abaissé de même.
110. Des Urfins, d'argent, bandé de gueule, au chef du premier, chargé d'une rose de gueule, pointée d'or, soutenu de même, chargé d'une givre d'azur.
111. Cybo, de gueule, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur, au chef d'argent, à la croix de gueule, surmontée d'or, à l'aigle de l'empire avec la devise.

P L A N C H E I I I.

Fig. 112. De Harlay, d'argent, à deux pals de fable.

113. Estifac, d'azur, à trois pals d'argent.

114. De Briqueville, palé d'or & de gueule, de six pieces.

115. Joinville, palé, contre-palé d'argent & de gueule, de six pieces.

116. Le Clerc de Fleurigny, de fable, à trois roses d'argent, au pal de gueule.

117. Vallée, d'azur, au pal d'argent, accoté de deux aigles d'or.

118. I ouillé, d'argent, à la face de gueule, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de six mouchetures de fable, quatre en chef, & deux en pointe.

119. Dabolio, d'azur, à quatre pals ondes d'or.

120. Miremont, d'azur, au pal d'argent, fretté de fable, accoté de deux lances, coupé d'argent.

121. Chauveron, d'argent, au pal bandé de six pieces.

122. Sublet, d'azur, au pal breteffé d'or, maçonné de fable, chargé d'une vergette de même.

123. Saligny, d'or, à trois pals allaiés, au pié fiché de fable.

124. Croffe, d'azur, à trois pals abaissés d'or, surmontés de trois étoiles de même.

125. Bataille en Bourgogne, d'argent, à trois pals flamboyans, de gueule, mouvans de la pointe.

126. Harcourt, de gueule, à deux fasces d'or.

127. Saint-Chamans, de finople, à trois fasces d'argent en chef, au bord de l'écu une dentelure d'argent, depuis le siege de Térouenne.

128. De Cruffol, fasce d'or & de finople, de six pieces.

129. Le Fevre de Caumartin, d'azur, à cinq burelles d'argent.

130. Lezignem, burellé d'azur & d'argent, de dix pieces.

131. La Marck, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule de trois traits.

132. De Rochechouart, fasce, nébulé d'argent & de gueule.

133. Damoresan, d'azur, à une fasce onnée d'or.

134. De Bragelongne, de gueule, à la fasce d'argent chargée d'une coquille de fable, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef, & une en pointe.

135. De Murard, d'or, à la fasce crenelée & maçonnée d'azur, surmontée de trois têtes de corbeaux de fable.

136. Le Vasseur, d'azur, à deux fasces d'or, chargées de trois aiglettes de fable.

137. Gouffier, d'or, à trois jumelles de fable.

138. Bourbourg, d'azur, à trois tierces d'or.

139. Launay, d'argent, à deux bandes d'azur.

140. Budos, d'azur, à trois bandes d'or.

141. Belloy, d'argent, à quatre bandes d'azur.

142. Fiesque, bandé d'azur & d'argent, de six pieces.

143. Pothein, bandé d'argent & de gueule, de huit pieces.

144. Horbler, bandé, contre-bandé d'or & de gueule.

145. Soulire, d'azur, à cinq cottices d'or.

146. La Nouë, cotticé de dix pieces d'argent & de fable.

147. Briçonnet, d'azur, à la bande componnée d'or & de gueule, de six pieces, chargé sur le premier compon

- compon de gueule d'une étoile d'or, & accompagné d'une autre étoile de même en chef.
148. De la Pierre de Saint-Hilaire, de finople, à la bande breteffée d'argent, accompagnée de deux lions de même lampassés & couronnés de gueule.
149. Morien en Westphalie, d'argent, à la bande bafillée de trois pieces à-plomb de fable, & en chef d'une étoile à six raies de gueule.
150. Betauld, d'azur, au lion d'or, à la bande de gueule brochante sur le lion, chargée de trois roses d'argent.
151. Von-Hutten, de gueule, à deux barres d'or.
152. Ray à Tournay, barré d'azur & d'argent, de six pieces, la seconde & troisieme d'azur, chargées d'une étoile à six raies d'or.
153. Courcy, d'argent, à la barre engrelée d'azur.
154. Tintry, d'argent, à la barre componnée de gueule & d'or, à six pieces accompagnées de trois étoiles de fable, deux en chef, & une en pointe.
155. Saint-Gelais, d'azur, à la croix allaiée d'argent.
156. Dorat de Chameulles, de gueule, à trois croix palées d'or.
157. Le Pelletier, d'azur, à la croix palée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, & en pointe d'une rose de même boutonée d'or, le chevron accoté de deux molettes de fable sur la traversé de la croix.
158. D'Aubuffon, d'or, à la croix ancrée de gueule.
159. Hodespan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de fable.
160. Saliceta à Gènes, d'or, à la croix breteffée de finople.
161. Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrieme d'une aigle, au deuxieme & troisieme d'une ruche à miel, le tout d'or.
162. Funillis, d'or, à la croix recercellée de fable, chargée de cinq écuiffons d'argent, bordés, engrelés de fable.
163. Bonvarlet, d'argent, à la croix de fable, chargée de cinq annelets d'or.
164. Auzanet, de gueule, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.
165. Thomassin, d'azur, à la croix écotée d'or.
166. Bailly d'Ozereaux, de gueule, à la croix componnée d'or & d'azur, cantonnée de quatre buffes de femme d'argent.
167. Brodeau de Candé, d'azur, à la croix recroiffée d'or, au chef de même, chargée de trois palmes de finople.
168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, posée sur une terrasse de finople, d'où fort un sep de vigne qui accolle & entoure ladite croix, laquelle est cantonnée de quatre flammes d'argent.
169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de fable.
170. Jofferand, de fable, à la croix endentée d'or.
171. D'Estournel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.
172. Gilbert de Voifins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croiffans d'or.
173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de fable, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaiée, & écartelée de gueule & de fable.
175. Du Bosc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de fable, cantonnée de quatre lions du fécond.
176. Rouffet, de gueule, à une croix fichée d'argent.
177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même, posées 2 & 1 dans chaque canton.
178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef coufu d'azur.
179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.
180. Truchfes Kalenthal en Suisse, à la croix fourchée de fable.
181. Rignier en Touraine, d'or, à la croix de gueule, fretée d'argent.
182. Pigeault en Bretagne, d'azur, à la croix gringolée d'argent.
183. Bec de Lievre en Normandie, de fable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.
184. De Larlan en Bretagne, d'argent, à une croix formée de neuf macles de fable.
185. De Barres, d'argent, à la croix niffée de fable.
186. Chalut de Verin en Espagne, d'or, à la croix onnée d'azur.
187. Rubat, d'azur, à la croix potencée d'or.
188. Touloufe, de gueule, à la croix vidée, clechée, pommetée & allaiée d'or.
189. Boivin, d'azur, à trois croiffettes d'or.
190. De la Guiche, de finople, au fautoir d'or.
191. Bertin, d'argent, au fautoir dentelé de finople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de fable.
192. Froulay de Teflé, d'argent, au fautoir de gueule, bordé & dentelé de fable.
193. Guichenon, de gueule, au fautoir angoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.
194. Frizon de Blamont, d'azur, au fautoir breteffé d'or.
195. Broglio, d'or, au fautoir ancré d'azur.
196. Du Pleffis Richelieu, d'argent, à trois chevrons posés l'un sur l'autre.
197. Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de fable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueule.
198. D'Affry en Suisse, chevronné d'argent & de fable, de six pieces.
199. De Puget, d'azur, au chevron onné, accompagné de trois molettes, le tout d'argent.
200. Saumoife de Chafans, d'azur, au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueule.
201. Marfchalck en Baviere, de gueule, au chevron couché, contourné d'argent.
202. Prevost Saint-Cir, d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueule, & en pointe d'une aiglette de fable.
203. Michelet, d'azur, au chevron d'or, chargé d'un autre chevron de gueule, accompagné de trois lis d'argent.
204. Baugier, d'azur, au chevron brisé, surmonté en chef d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef, & une en pointe, le tout d'or.
205. Meynier en Provence, d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, & le fécond à fenestre.
206. De Beaufobre, d'azur, à deux chevrons, dont l'un renversé & entrelacé d'or, au chef coufu de gueule, chargé d'une ombre de soleil d'or.
207. Kerven en Bretagne, d'azur, au chevron allaié d'or, la pointe surmontée d'une croiffette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent.
208. La Grange Trianon, de gueule, au chevron dentelé d'argent, chargé d'un autre chevron de fable, accompagné de trois croiffans d'or.
209. Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.
210. Coetlogon, de gueule, à trois écuiffons d'hermine.
211. Holland, de gueule, à la bordure d'argent.
212. Brunet, d'or, au levrier de gueule, colleté d'or, à la bordure crenelée de fable.
213. Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre.
214. Cornu en Picardie, de gueule, à l'orle d'argent.
215. Boffu d'Escry, d'or, au trefcheur d'azur, au fautoir de gueule brochant sur le tout, chargé d'un B

PLANCHE IV.

Fig. 168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, posée sur une terrasse de finople, d'où fort un sep de vigne qui accolle & entoure ladite croix, laquelle est cantonnée de quatre flammes d'argent.

169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de fable.

170. Jofferand, de fable, à la croix endentée d'or.

171. D'Estournel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.

172. Gilbert de Voifins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croiffans d'or.

173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de fable, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaiée, & écartelée de gueule & de fable.

175. Du Bosc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de fable, cantonnée de quatre lions du fécond.

176. Rouffet, de gueule, à une croix fichée d'argent.

177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même, posées 2 & 1 dans chaque canton.

178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef coufu d'azur.

179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.

6. Blafon.

- écuffon auffi de gueule, furchargé d'une bande d'or.
216. De Scoll en Angleterre, d'or, à trois pointes renversées de gueule, aboutissantes l'une à l'autre, chargé à l'abime d'un écuffon du champ au trescheur de même.
217. Dandrie, d'argent, à trois aigles de fable au double trescheur de gueule.
218. Iffoudun, ville, d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs-de-lis mal ordonnées, le tout d'or.
219. Estampes, d'azur, à deux pointes d'or, les pointes en haut en forme de chevron, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de duc de gueule.
220. Le Nain, échiqueté d'or & d'azur.
221. Geneve, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.
222. Toledé, huit points d'argent, équipollés à sept d'azur.
223. Montjean, d'or, freté de gueule.

P L A N C H E V.

- Fig.* 224. Bardonenche, d'argent, treillisé de gueule, cloué d'or.
225. Vieille Maison, d'azur, à la coulisse d'or.
226. Morienville, d'azur, à la herse d'or.
227. Mollart, de gueule, à trois lozanges d'or.
228. Turpin de Criffé, lozangé d'argent & de gueule.
229. Senneckerre, d'azur, à cinq fusées d'argent posées en fasce.
230. Grimaldy Monaco, fuselé d'argent & de gueule.
231. Rohan, de gueule, à neuf macles d'or, posées 3. & 3.
232. Schefnaye en Flandres, de gueule, à trois rustres d'argent.
233. Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, posées 4. 3. & 4.
234. Chomel, d'or, à la fasce d'azur, chargé de trois carreaux d'argent.
235. Boula, d'azur, à trois besans d'or.
236. De Montefquiou, d'or, à deux tourteaux de gueule, posés l'un sur l'autre.
237. Abtot en Angleterre, d'or, parti de gueule aux tourteaux & besans de l'un en l'autre, en chef un tourteau besant de même en pointe.
238. Fuenfaldá en Espagne, de gueule, à six besans, tourteaux d'argent & de fable, posés 2. 2. & 2. les premier & troisieme à dextre, & les deux à fenestre coupés, & les trois autres parties.
239. Fouilleuse de Flavacourt, d'argent, papellonné de chaque piece d'argent, chargé d'un treffle renversé de gueule.
240. L'Allemand de Betz, de gueule, au lion d'or.
241. Luxembourg, d'argent, au lion de gueule, armé & lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double fautoir.
242. Charolois, de gueule, au lion la tête contournée d'or, armé & lampassé d'azur.
243. Des Reaux, d'or, au lion de fable, la tête humaine de carnation de front.
244. D'Avernes, d'argent, au lion difamé de fable.
245. De Cormis en Provence, d'azur, à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent entre leurs pattes de devant.
246. Descordes, d'azur, à deux lions adoffés d'or.
247. Frelon, d'azur, à deux lions posés en fautoir d'or.
248. Varnier, d'azur, au lion naissant d'or au chef d'argent, chargé de trois croiffans de gueule.
249. Servient, d'azur, à trois bandes d'or, au chef coufu du champ, chargé d'un lion issant du second.
250. De Beauveau, d'argent, à quatre lionceaux de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or.
251. Rochay Guengo, d'argent, au lion viléné, armé & lampassé de gueule.
252. De Bretigny en Bourgogne, d'or, au lion dragonné de gueule, armé, lampassé & couronné d'argent.
253. De Guemadeuc, de fable, au lion léopardé d'argent, accompagné de six coquilles de même, ran-

- gées en fasce, trois en chef, & trois en pointe.
254. Testu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de fable, armés & lampassés de gueule, l'un sur l'autre, celui du milieu contre-passant.
255. Saint-Amadour, de gueule, à trois têtes de lions d'argent.
256. Mallabranca à Rome, de gueule, à une patte de lion d'argent, mouvant du flanc dextre, & posé en bande.
257. De Brancas, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueule, & accoté de quatre pattes de lion d'or, mouvantes des deux côtés de l'écu.
258. Croismare, d'azur, au léopard passant d'or.
259. Voyer Paulmy d'Argenson, d'azur, à deux léopards couronnés d'or.
260. La Baume le Blanc de la Valliere, coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de fable sur or.
261. Fremont d'Auneuil, d'azur, à trois têtes de léopards d'or.
262. Douiat, d'azur, au griffon couronné d'or.
263. De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueule, onglées d'azur, & posées l'une sur l'autre.
264. Trudaine, d'or, à trois daims de fable.
265. Cornulier, d'argent, au massacre de cerf d'azur, surmonté d'une moucheture d'hermine.
266. Cornu, d'argent, aux cornes de cerf de gueule, surmonté d'un aigle éployé de fable.
267. Passart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, rangées en face.
268. Fevrier de la Belloniere, d'argent, au sanglier de fable.
269. Rosnivinen, d'argent, à la hure de sanglier de fable, flamboyante de gueule.
270. De Maupeou, d'argent, au porc-épic de fable.
271. Berthier, d'or, au taureau furieux de gueule, chargé de cinq étoiles d'argent posées en bande.
272. Bouvet, de gueule, au rencontre de bœuf d'or.
273. Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueule.
274. Puget, d'argent, à une vache de gueule, surmontée sur la tête d'une étoile d'or.
275. Montholon, d'azur, à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même.
276. Perrot en Bretagne, de fable, au rencontre de bélier d'or.
277. Dugué, d'azur, au cheval d'or, au chef d'argent, chargé d'un treffle de gueule.
278. La Chevalerie, de gueule, au cheval gai d'argent.
279. De la Croix de Chevieres, d'azur, à la tête & col de cheval d'or, au chef coufu de gueule, chargé de trois croiffettes d'argent.

P L A N C H E VI.

- Fig.* 280. Chabanne, de gueule, à la licorne d'argent.
281. Harling, d'argent, à la licorne affise ou acculée de fable.
282. Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demivois de gueule.
283. Nicolay, d'azur, au levrier courant d'argent, accollé de gueule, bouclé d'or.
284. Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre.
285. Sordet, de gueule, à trois têtes de levrier d'argent.
286. Aubert, d'or, à trois têtes de braques de fable.
287. La Chétardie, d'azur, à deux chats passant d'argent.
288. D'Agoult, d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueule.
289. Le Fevre d'Argencé, d'argent, à une louve de fable, posée sur une terrasse de finople, au chef d'azur chargé de deux roses d'argent.
290. Montregnard, de gueule, au renard rampant d'or.

291. Cártigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une sur l'autre.
292. Le Fortuné, de gueule, à un éléphant d'or, armé (c'est sa dent) & onglé d'azur.
293. Filtz en Silésie, de gueule, parti d'argent, à deux proboscides ou trompes d'éléphant, adossées les naseaux en haut de l'un en l'autre.
294. D'Osfun, d'or, à l'ours passant de sable, sur une terrasse de finople.
295. Morlay, d'argent, à une tête d'ours de sable, emmuselée de gueule.
296. Bautru, d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roses, & en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent.
297. Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueule.
298. D'Aydie, de gueule, à quatre lapins d'argent courant l'un sur l'autre.
299. Des Noyers, d'azur, à l'aigle d'or.
300. L'Empire, d'or, à une aigle éployée de sable.
301. Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaissé d'or, au chef d'argent, chargé de trois besans de gueule.
302. Gon de Vassigny, d'azur, à une aigle de profil, & volante ou efforante, d'or.
303. Meniot, d'hermine, au chef de gueule, chargé d'une aigle naissante d'argent.
304. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule.
305. Barberie, d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or.
306. Robert de Villetanneuse, d'azur, à trois pattes de griffons d'or.
307. Montmorency, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur, quatre dans chaque canton, sur le tout un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en fautoir.
308. Malon de Bercy, d'azur, à trois merlettes d'or.
309. De Grieu, de sable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or.
310. Poyanne, d'azur, à trois cannettes d'argent.
311. Cigny, de gueule, au cigne d'argent.
312. Lattaignant, d'azur, à trois coqs d'or.
313. Segoing, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée & membrée de gueule, portant au bec un lézard de finople.
314. De Sougy, fleur du Clos, de finople, à une aurtuche d'argent, la tête contournée.
315. Malet de Lufart, d'azur, à un phœnix sur son immortalité regardant ou fixant un soleil d'or.
316. Le Camus, de gueule, au pélican d'argent, enfanglanté de gueule dans son aire, au chef coufu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.
317. La Cave, d'or, au perroquet de finople.
318. De la Broue, d'or, à trois corbeaux de sable.
319. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueule.
320. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier efforant d'or, longé & grilleté de même.
321. Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur-de-lis d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celle du chef affrontée, au chef d'or chargé d'un lion naissant de gueule.
322. Raguier, d'argent, au fautoir de sable, cantonné de quatre perdrix de gueule.
323. Le Doux, d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or.
324. Bécaffous, d'azur, à trois têtes de bécaffes arrachées d'or.
325. Hevrat, d'argent, à une chouette de gueule.
326. Barberin, d'azur, à trois mouches ou abeilles d'or.
327. Doublet de Perfan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volant en bande 2 & 1.
328. Berard, d'argent, à la fasce de gueule, chargée de trois treffles d'or, la fasce accompagnée de trois fauterelles de finople, deux en chef, & une en pointe.
329. De Grille, de gueule, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable.
330. Barrin de la Galiffonniere, d'azur, à trois papillons d'or.
331. D'Osmond, de gueule, au vol renversé d'hermine.
332. Bevard, de gueule, au demi-vol d'argent.
333. De Marolles, d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accotée de deux pannaches adossées du second.
334. Harach, de gueule, à trois plumes ou pannaches mouvantes, d'un besant posé au centre de l'écu, le tout d'argent.
335. Dauphiné, province, d'or, au dauphin d'azur, creté & oreillé de gueule.

PLANCHE VII.

- Fig. 336. Chabot, d'azur, à trois chabots de gueule.
337. Poisson de Marigny, de gueule, à deux barres adossées d'or.
338. Manciny, d'azur, à deux poissons d'argent posés en pal.
339. Orcival, d'azur, à la truite d'argent, posée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or 2 & 3.
340. Gardereau, d'azur, au brochet mis en fasce, surmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un croissant, le tout d'argent.
341. Raoul, de sable, au faumon d'argent, posé en fasce, accompagné de quatre annelets, trois en chef, & un en pointe.
342. Sartine, d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fardines d'argent.
343. Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, passés en fautoir, & en pointe une rivière de même.
344. Savalette, d'azur, au sphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.
345. Sequiere, à Touloufe, d'azur, à une firene se peignant & mirant d'argent, nageant sur des ondes au naturel.
346. Thiars de Biffy, d'or, à trois écrevisses de gueule.
347. Tarteron, d'or, au crabe ou scorpion de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
348. Andelin, d'or, à trois grenouilles de finople.
349. Aleffau, d'azur, au fautoir d'or, cantonné de quatre limaçons de même.
350. Le Maçon, de Treves, d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois limaces d'argent.
351. Feydeau de Brou, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.
352. De Gars, d'argent, à trois bandes de gueule, au chef de finople, chargé de trois vanets d'or.
353. Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal.
354. Refuge, d'argent, à deux fasces de gueule, & deux biffes affrontées d'azur, armées de gueule, brochantes sur le tout.
355. Milan, ville, d'argent, à une givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant issant de gueule.
356. Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, rangés en trois pals, au chef coufu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
357. Cottereau, d'argent, à trois léopards de finople.
358. Joyeuse, palé d'or & d'azur, au chef de gueule, chargé de trois hydres d'or.
359. D'Ancezune, de gueule, à deux dragons monstrueux, à faces humaines, affrontés d'or, ayant leur barbe en serpentant.
360. Caritat de Condorfet, d'azur, au dragon volant d'or, lampassé & armé de sable, à la bordure de même.
361. Bigot, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois fourmis de sable.
362. Doullé, d'argent, à trois sangsues de gueule renversées.
363. La ville d'Arras, d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois rats passant de sable, la fasce surmontée d'une mitre, & en pointe de deux croffes passées en fautoir, le tout d'argent.

364. Raymond, de gueule, à une sphere d'argent.
 365. De Cheries, gironné de gueule & d'azur, un soleil d'or en abîme, brochant sur le tout.
 366. Joly de Chouin, d'azur, à une ombre de soleil d'or, au chef de même, chargé de trois roses de gueule.
 367. Le Clerc de Lessville, d'azur, à trois croiffans surmontés d'un lambel, le tout d'or.
 368. Bochart, d'azur, au croissant d'or, abaissé sous une étoile de même.
 369. Pfiffert, écartelé au premier & quatrième d'or, à deux croiffans de fable, au deuxième & troisième d'or, à une fasce de finople.
 370. Perichon, d'azur, à trois croiffans d'argent, les deux du chef adossés, celui de la pointe renversé.
 371. Courten en Suisse, de gueule, au globe ceinté & croisé d'or.
 372. D'Anican, d'azur, à la sphere d'argent, cerclée d'un zodiaque de fable en fasce, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & d'un vol de même en pointe qui s'élève & enclave la sphere.
 373. Lunati, d'azur, à trois croiffans d'argent, les deux du chef affrontés.
 374. Zily en Suisse, d'azur, à deux lunes en croissant & en décours adossés d'or.
 375. Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or, posées en pal.
 376. Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit raies de gueule.
 377. Des Beaux, de gueule, à une étoile à seize raies d'argent.
 378. Ronvify à Douay, d'azur, à la comete d'or, ondoyante de la pointe.
 379. Merle, de gueule, aux rayons d'argent de trois pointes, naissant de l'angle à dextre de l'écu.
 380. Morelly, fleur de Choisy, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle est traversée de trois foudres d'or, posés en barre.
 381. De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou ondoyés d'argent.
 382. Larcher, d'azur, à trois fascés onnées d'argent, surmontées d'un arc-en-ciel au naturel.
 383. Chaumont, d'argent, à un mont de fable, dont le sommet en flambant d'une flamme de gueule, d'où sort de la fumée de chaque côté roulée en forme de volute.
 384. De Belgarde, d'azur, aux rayons droits & onnés d'or alternativement, mouvant d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or chargé d'une aiglette de fable.
 385. Pollart, d'argent, à un sanglier de fable, surmonté de deux flammes de gueule.
 386. Hericard, d'or, au mont de finople, chargé de flammes d'or, au haut du mont trois fumées d'azur, au chef de gueule, chargé de trois étoiles d'argent.
 387. Beral, fleur de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueule, passés en fautoir, surmontés d'une fleur-de-lis.
 388. Des Pierres, d'or, à la salamandre de gueule, accompagnée de trois croisettes de finople.
 389. Ragareu, de finople, à une riviere d'argent onnée en fasce.
 390. Tranchemer en Bretagne, de gueule, coupé d'une mer onnée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.
 391. Guynet, de fable, à trois fontaines d'argent.
- P L A N C H E V I I I.
- Fig. 392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
 393. Durey de Noinville, de fable, à un rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même.
 394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de fix roses trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tige du second.
395. Olivier, d'or, à l'olivier arraché de finople, au lion contourné & couronné de gueule, grimant à l'arbre.
 396. Lomenie, d'or, à l'arbre arraché de finople, posé sur un tourteau de fable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.
 397. De la Live, d'argent, au pin de finople, le fût accoté de deux étoiles de gueule.
 398. Sandrier, d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croissant de même.
 399. Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.
 400. Crequi, d'or, au crequier de gueule.
 401. Parent, d'azur, à deux bâtons écottés & allaisés d'or, passés en fautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe.
 402. D'Argelot, d'or, à deux troncs d'arbres arrachés de fable.
 403. La Vieuville, d'argent, à fix feuilles de houx, posées 3, 2 & 1.
 404. Meffemé, de gueule, à fix feuilles de lauriers d'or, posées en rose.
 405. Malet, d'azur, à trois treffles d'or.
 406. Renouard, d'argent, à une quinte-feuille de gueule.
 407. De Prie, de gueule, à trois tierce-feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de fable.
 408. Le Boullanger, d'or, à trois palmes de finople, accompagnées en chef d'une étoile de gueule.
 409. France, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or.
 410. Vignacourt, d'argent, à trois fleurs d'or, aux pieds nourris de gueule.
 411. Foucault, d'azur, semé de France.
 412. Joly de Fleury, d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croisette pattée de fable.
 413. Le Fevre, d'azur, à trois lis d'argent, feuilles & tiges de finople.
 414. Longueil, d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueule.
 415. Caradas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueule, feuillées & tigées de finople.
 416. Le Maître, d'azur, à trois fousis d'or.
 417. Brinon, d'argent, à trois œillets de gueule, feuillés & tigés de finople.
 418. Thumerie, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de quatre tulipes de gueule, feuillées & tigées de finople.
 419. Verforis, d'argent, à la fasce de gueule, accompagnée de trois fleurs d'ancolies d'azur.
 420. Chabenat de Bonneuil, d'argent, à trois pensées au naturel, tigées & feuillées de finople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
 421. Phelipeaux, d'azur, semé de quatre feuilles d'or, au canton d'hermine.
 422. Pomereu, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.
 423. Pinard, de gueule, à trois pommes de pin d'argent, posées 2 & 1, abaissées sous un lion léopardé d'or.
 424. Peruffys, d'azur, à trois poires d'or.
 425. Bonneau, d'azur, à trois grenades feuillées & tigées de même, ouvertes de gueule.
 426. Frizon, d'or, à trois fraises de gueule, feuillées de finople.
 427. Noiset, fleur de Bara, d'argent, à la croix de gueule, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquelices de finople, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
 428. Favier du Boulay, de gueule, à trois concombres d'argent, les queues en haut.
 429. Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de finople, & entouré par la tige d'une biffe d'or, la tête en haut.
 430. De Faverolles, d'azur, à la tige de fèves, de trois gouffes naissantes, d'un croissant posé proche la pointe de l'écu, & accompagné en chef de deux étoiles d'or.

431. Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or.
432. Le Begue de Majainville, d'azur, au sep de vigne d'or, soutenu d'un échalas de même; un oiseau d'argent perché au haut, & accoté de deux croifans de même.
433. Courtois, d'azur, à trois grapes de raisin d'argent.
434. De Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis fortant chacun d'un croissant, le tout d'or.
435. Dionis du Séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au chef de même, chargés d'une croix potencée de gueule.
436. Rayveneau, d'azur, à trois melons d'or.
437. Gemmel en Baviere, de gueule, au pal d'argent, accoté de deux enfans de carnation, tenant un cœur du champ posé sur le pal.
438. Wolefkeel en Franconie, d'or, à un homme passant de carnation, habillé de fable, tenant de la main droite une branche de rosier, de trois roses de gueule, & la main gauche posée sur son côté.
439. Saint-Georges, de gueule, à un saint Georges armé, tenant une épée levée d'argent, monté sur un cheval courant de même, combattant un dragon aussi d'argent.
440. Andelberg en Suede, d'argent, parti de gueule, à une femme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebrouffées, les mains posées sur le ventre, partie de l'une en l'autre.
441. Grammont, d'azur, à trois bustes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique.
442. Le Goux, d'argent, à une tête de maure de fable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueule.
443. Santeuil, d'azur, à une tête d'argus d'or.
444. Legier, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois yeux d'argent.
445. Desmarets, d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une plante de trois lis de même.
446. Le Royer, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à la foi couronnée d'un couronne à l'antique d'or, au deuxieme & troisieme, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaiffé de même.
447. De Maffol, coupé d'or & de gueule, l'or chargé d'une aigle éployée de fable, membrée & languée de gueule, le gueule chargé d'un dextrochere armé d'or, tenant un marteau de même; & mouvant d'une nuée d'argent.
- P L A N C H E I X.
- Fig. 448. Rouillé de Meslay, de gueule, à trois mains dextres à paumes d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueule.
449. Coffa en Italie, d'argent, à trois bandes de finople, au chef de gueule, chargé d'une jambe & cuisse fenestre d'argent.
450. Courtin, d'azur, à trois jambes & cuisses d'argent, posées en triangle, au chef coufu de gueule, chargé d'une levrette courante d'argent, coletée & bouclée d'or.
451. Durant, parti de fable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de mort de fable.
452. Tellès, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à fix côtes d'homme en bandes & en barres, en forme de trois chevrons d'argent l'un sur l'autre, au deuxieme & troisieme d'argent, au grillon de fable.
453. Douffy, de fable, à trois os de jambes l'un sur l'autre, posés en fasce.
454. Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, surmontés d'un soleil de même.
455. Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueule.
456. Sevin, d'azur, à une gerbe d'or.
457. Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houffetes, le tout d'or.
458. Communauté des chapeliers, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux de gueule.
459. Hyltmair en Franconie, de gueule, à trois chapeaux ou bonnets à l'antique d'argent.
460. Condé, d'azur, à trois manches mal taillées de gueule.
461. Avandaeños, de finople, à une chemise enfanglantée de gueule, percée en flanc de trois fleches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre, le tout d'argent.
462. Lopis, de gueule, au château de deux tours d'argent rondes & crenelées, au loup passant de fable, appuyé au pied du château.
463. Castille, de gueule, au château sommé de trois tours d'or.
464. De la Tour, d'azur semé de France, à la tour d'argent.
465. De Pontac, de gueule, au pont à quatre arches d'argent sur une riviere de même, ombrée d'azur, & supportant deux tours du second.
466. Casanova en Espagne, d'azur, à une maison d'argent, maçonnée de fable, efforée de gueule.
467. De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueule, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxieme, d'argent, au lion couronné de fable; au troisieme, d'or, à trois lionceaux de fable; au quatrieme, d'azur, à trois fasces d'or & une bande de même, brochante sur les deux fasces, sur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.
468. Bigault à Senlis, d'azur, à une pyramide élevée d'or.
469. De la Poterie, de gueule, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés posés sur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.
470. Pompadour, d'azur, à trois tours d'argent.
471. De Lionne, d'azur, à une colonne tofcane d'argent, la base & le chapiteau d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.
472. Rogier de la Ville, d'argent, à une ville sur un rocher d'azur, surmonté de trois étoiles de gueule.
473. Le Fevre, d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de fable, surmonté d'une étoile d'or.
474. De Marillac, d'argent, maçonné de fable, cartelé de sept pieces remplies de sept merlettes de fable. Le mot *cartelé* veut dire *fait en carreau*.
475. Klamentstein en Baviere, de fable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent.
476. Hohenstein en Allemagne, d'argent, à la fasce pignonnée de cinq montans de fable.
477. De Vigny, d'argent, à une fasce d'azur, crenelée de trois pieces & de deux demies, accompagnées en chef de deux tourteaux, & en pointe d'un lion léopardé de fable.
478. De Layat, d'azur, à quatre pals ondes d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals rangés en fasce.
479. Du Puis, d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de même, accompagnée de six befans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de fable.
480. Aldobrandin, d'azur, à la bande breteffée d'or.
481. Grivel, d'or, à la bande contre-breteffée de fable.
482. Gerbonville, de gueule, à trois calices d'argent.
483. Godet, de gueule, à trois coupes d'argent.
484. Laon, église, d'azur semé de France, à la crosse d'argent posée en pal.
485. Xaintonge, ville, d'azur, à une mitre d'argent, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or.
486. Le Sens de Folleville, de gueule, au chevron d'argent, accompagné de trois encensoirs d'or.
487. Dieuxyvoye, d'azur, au chandelier à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or.

488. De Villiers, d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochère revêtu d'une manipule d'hermine, pendante sur le champ d'or.
489. Auvergne, ville, d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople.
490. Université de Paris, d'azur, à une main dextre fortant d'une nuée du haut de l'écu, tenant un livre d'or, accompagné de trois fleurs-de-lis de même.
491. L'Hermitte, de sinople, au dixain de chapelet posé en chevron, fini de deux houppes, la croix en chef d'or, accompagnée de trois roses d'argent.
492. Bellegarde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de fable.
493. Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en fautoir, les pointes en bas.
494. Poulet en Angleterre, de fable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut garnies d'or.
495. Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une face d'or brochante sur le tout.
496. De Courtejambe, échiqueté d'argent & de fable, à deux sabres ou badelaires rangés en face dans leurs fourreaux de gueule, enchés, virolés & rivés d'or.
497. Varennes, d'argent, à deux huches d'azur, posées en fautoir, les têtes en haut.
498. Mazarin, d'azur, à la hache d'arme d'argent au milieu d'un faisceau d'or lié d'argent, posée en pal, & une face de gueule brochante sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.
499. Grandin de Mancigny en Normandie, d'azur, à trois dards d'argent.
500. Villiers, d'argent, à trois piques de fable, posées en pal.
501. Ferrier, d'argent, à trois fers de piques d'azur.
502. Villeneuve en Provence, d'azur, freté de six lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écuillon de même, à l'écuillon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or brochante sur le tout qui est une concession.
503. Aftér, de gueule, à trois fleches d'or, les pointes en bas, posées en trois pals.
- P L A N C H E X.
- Fig. 504. Millet, d'or, à trois fers de fleches de fable.
505. Crenan en Bretagne, d'argent, à deux hallebardes rangées en pal de gueule.
506. Massiac, d'azur, à la main d'or habillée d'argent, tenant une massue d'or en pal.
507. Harnisch à Brifack, de gueule, au corps de cuirasse d'argent, auquel est joint les cuissards de même.
508. Zmodz en Pologne, de gueule, à l'arbalette d'argent.
509. Arbaleste, d'or, au fautoir engrelé de fable, cantonné de quatre arbaletes de gueule.
510. Normand, écartelé de gueule & d'or, les quartiers de gueule chargés d'un roc d'échiquier d'or; ceux d'or chargés d'un roc d'échiquier de gueule, sur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or.
511. Beaupoil, de gueule, à trois couples de chiens de chasse d'argent, les attaches d'azur.
512. Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étrières de même.
513. Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, posés en pal, liés de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueule.
514. Bombarde, d'azur, au canon d'or sur son affût de gueule, accompagné en chef d'une fleur-de-lis d'argent.
515. Valette, de gueule, à un fusil d'argent, garni d'or, & posé en face.
516. Mallet de Gravelle, à trois boucles ou fermeaux d'or, posés 2 & 1.
517. Caillebot, d'or, à six annelets de gueule, posés 3, 2 & 1.
518. Moreilles, d'azur, à trois morailles d'argent, posées en face l'une sur l'autre.
519. Frefnay, d'hermine, à la face de gueule, accompagnée de trois fers de cheval d'or, trois en chef, & un en pointe.
520. D'Estropes, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois chauffetrapes de fable.
521. Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, posées en trois bandes.
522. Feret, d'azur, à une chaîne d'or, posée en bande.
523. Boffuet, d'azur, à trois roues d'or.
524. Bonzy, d'azur, à la roue sans cercle d'or.
525. Bretin, de fable, à trois roues perlées d'argent, au chef couffu d'azur, chargé de trois héaumes de profil d'argent.
526. Dumas, d'azur, au mas d'or équipé d'argent mouvant de la pointe de l'écu.
527. Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équipé de gueule, sur une mer d'argent, au chef d'or, chargée d'une aiglette d'azur.
528. Du Fossé de la Motte Vateville, d'azur, à un ancre de navire d'or, cantonné de quatre étoiles de même.
529. Pericard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de fable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.
530. Sueting en Angleterre, d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, posés 2 & 1.
531. Luzy, de gueule, à deux luths d'argent, rangés en face.
532. Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même.
533. De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueule, posées 2 & 1.
534. Nefmond, d'or, à trois cors de chasse de fable, liés & virolés de gueule.
535. Bazin, d'azur, à trois couronnes de ducs d'or.
536. De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de fable, posées 2, 2 & 1.
537. Comminges, de gueule, à quatre otelles adossées & posées en fautoir.
538. Giry, d'azur, à l'escarboucle d'or.
539. Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges d'argent, fertis d'or, & au cœur de l'écu un fouci d'or feuillé de sinople.
540. Avice en Poitou, d'azur, à trois diamans taillés en triangle posés sur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes.
541. De Creil, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de même.
542. Machiavel à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur de même.
543. Habert, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même.
544. Creney, d'argent, à trois tonnes de gueule.
545. Brulart, de gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de fable.
546. Montpezat, écartelé au premier & quatre d'azur, à deux balances d'or, posées l'une sur l'autre; au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or.
547. De la Bourdonnaye, de gueule, à trois bourdons de pèlerins d'argent, posés en pal 2 & 1.
548. Mouton, écartelé au premier & quatre d'azur, à la gibecière d'or, au deux & trois de gueule, à trois oignons d'argent.
549. De Broffes en Picardie, d'azur, à trois broffes d'or à la bordure componnée d'argent & de gueule.
550. Vassélot, d'azur, à trois étendards d'argent, fûtés d'or, couchés dans le sens des bandes 2 & 1.
551. Montfort, d'argent, à trois chaînes à l'antique de gueule.
552. Pheilhan, d'azur, au soc de charrue d'argent.
553. Fourbin, d'argent, à trois faux de sinople.
554. De Fourbin, de gueule, à trois fers de faux d'argent.
555. Hautt, d'argent, à trois faucilles de gueule, rangées en faces.

556. Hautefort, d'or, à trois forces de fable.
 557. Renty, d'argent, à trois douloirs de gueule, les deux du chef affrontés.
 558. Kerpatix, d'argent, au fautoir d'azur, au chef de même, chargé de trois carreaux ou oreillers d'argent, huppés d'or, les houppes en fautoir.
 559. Pelklain, d'argent, au compas de proportion de gueule, la tête en bas.

PLANCHE XI.

- Fig.* 560. De Lara en Espagne, de gueule, à deux chaudières fascées d'or & de fable, en chacune huit serpens de finople, issant des côtés de l'ance 4 & 5.
 561. Padilla en Espagne, d'azur, à trois poiles à frire, rangées en pal d'argent, accompagnées de neuf croiffans de même, posés trois en chef renversés, trois en fasces contournés, & trois en pointe.
 562. Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueule.
 563. Pignatelli, d'or, à trois pots de fable, les deux du chef affrontés.
 564. Lemperriere, de gueule, à une tige de trois roses dans un pot d'argent.
 565. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou panniers d'or, posés 2 & 1.
 566. Retel, de gueule, à trois rateaux d'or fans manches, posés 2 & 1.
 567. Du Queylar ou Ceylar, d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueule, au chef d'argent à l'ombre d'un soleil accoté de deux croiffans de gueule.
 568. Clermont, de gueule, à deux clefs passées en fautoir les têtes en bas.
 569. Mailly, d'or, à trois maillets de finople.
 570. Martel, d'or, à trois marteaux de gueule.
 571. Marc la Ferté, d'azur, à trois marcs d'or.
 572. Miron, de gueule, au miroir à l'antique d'argent, cerclé de perles de même.
 573. Mathias, de gueule, à trois dés d'argent, marquant chacun sur le devant 5.
 574. Bernard de Rezé, d'argent, à deux fasces ondées d'azur, au chef de fable, chargées de trois échets ou cavaliers d'or.
 575. Claret, de gueule, à trois peles d'argent.
 576. Espeignes, d'azur, au peigne posé en fasce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or.
 577. Aux Couteaux, d'azur, à trois couteaux d'or, posés en pal 2 & 1.
 578. Damas, d'argent, à la hie de fable, posée en bande, à l'orle de six roses de gueule.
 579. Daun, d'or, au rezeau de gueule.
 580. Bachet, de fable, au triangle d'or, au chef coufu d'azur, chargé de trois étoiles du second.
 581. Stahler en Suede, de gueule, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.
 582. Langellerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de sa main dextre une couronne d'épine de même, au chef coufu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
 583. De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueule.
 584. De Lier d'Andilly, d'or au sauvage au naturel, appuyé sur sa massue de même, sur une terrasse de finople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or.
 585. De Virtemberg en Allemagne, écartelé au premier fuselé d'or & de fable en barre, au deuxième d'azur, à la bannière d'or posée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire; au troisième, de gueule, à deux truites d'or adossées; au quatrième, d'or, au buste de vieillard au naturel couvert d'un bonnet de gueule, & sur le tout d'or, à trois cornes de cerf, rangées en trois fasces l'une sur l'autre, chevillées chacune de cinq pièces de fable, ce qui est de Virtemberg.
 586. Krocher en la Marche, d'azur, à un chameau d'argent.
 587. De Hof, à Nuremberg, de gueule, au lion mariné d'or.
 588. Schencken, d'or, à deux castors de gueule.

589. Pulnhosen en Baviere, d'or, à une hure de sanglier de fable, le boutoir vers le chef défendu d'argent.
 590. Riedefer au pays de Hesse, d'or, à une rencontre d'âne de fable, mangeant un chardon de finople.
 591. Berty en Angleterre, d'argent, à trois béliers militaires d'azur, enchainés & liés d'or, & rangés en fasce posés l'un sur l'autre.
 592. Boudrac, d'or, à une harpie de gueule.
 593. Coicault de la Riviere, d'azur, à un oiseau de Paradis d'or, posé en fasce, accompagné de trois étoiles d'argent.
 594. Cor, d'azur, à une chauve-fouris de gueule, la tête & les ailes d'or.
 595. Mauger, d'or, à trois pies au naturel.
 596. Bachelier, d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent.
 597. Lourdet, d'argent, à la ruche de fable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
 598. Bevereau, d'azur, au butor d'or.
 599. Obrien, écartelé au premier & quatrième de gueule, à trois léopards l'un sur l'autre, parti d'or & d'argent qui est Obrien; au deuxième, d'or, à trois girons de gueule, les pointes en bas; au troisième, d'or, au javelot d'azur, pointé en bas qui est Sidney.
 600. Broys Joinville, d'azur, à trois broyes d'or, liées d'argent, mal ordonnées.
 601. Guichard en Normandie, de fable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent.
 602. Hutte-Zu-Heufpach, en Baviere, de fable, à une tente d'argent.
 603. Esterno en Bourgogne, de pourpre, à une fasce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même.
 604. Ebra en Turinge, d'azur, à une échelle à cinq échelons, posée en bande d'argent.
 605. Halney du Hainault, d'or, à une haméide de gueule.
 606. Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or.
 607. Laubenberg en Souabe, de gueule, à trois pannelles d'argent, mises en bande.
 608. Monod, de gueule, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de finople.
 609. Torta à Naples, d'azur, à une redorte feuillée de trois pièces d'or.
 610. De Tilly en Normandie, de gueule, à trois navettes d'or, posées 2 & 1.
 611. Fuzellier, d'or, à trois fuseaux de gueule.
 612. Saxe moderne, fascé d'or & de fable de huit pièces, au crancelin de finople, posé en bande.
 613. Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois balons d'argent, posés en bande.
 614. De Cadran en Bretagne, d'azur, à trois cylindres d'or.
 615. La Communauté des palmiers, de fable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix.

PLANCHE XII.

616. Kofiel, de gueule, au bouc d'argent.
 617. Coulombier en Dauphiné, d'argent, au finge affis de gueule.
 618. Mutel, de gueule, à trois hermines d'argent.
 619. Taffis en Espagne, d'argent, à une aigle éployée de fable, becquée, membrée & diadémée de gueule, coupé d'azur au tesson d'or.
 620. Polonceau, de fable, à un onceau d'or.
 621. Aubes Roquemartine à Arles, d'or, à un ours écorché de gueule.
 622. D'Efflinger, d'or, à une tortue de fable.
 623. Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longués & becqués de gueule, chaperonnés d'argent.
 624. Winterbecher au Rhin, de fable, à la fasce crene-

- lée de trois pieces ajourées d'or, accompagnées de dix croisettes posées 3. 2. en chef, & 3. 2. en pointe de même.
625. La Haye, d'argent, à une haie de finople, posée en fasce.
626. Munfingen en Allemagne, de gueule, au chef pal d'argent.
627. Wisbecken de Baviere, d'argent, au chef barré de gueule.
628. Langins, d'azur, à une tour fenestrée d'un avantmur d'or.
629. Du Chefne, d'or, à trois glands renversés de finople, surmontés d'une étoile de gueule.
630. Turmenies de Nointel, d'azur, à trois lames d'argent, surmontées d'une étoile d'or.
631. Peirenc de Moras, de gueule, semé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.
632. Labenschker en Silésie, d'azur, à une corniere d'argent.
633. Sortern au Rhin, de gueule, au crampon d'argent.
634. De Hamin en Allemagne, d'azur, à une potence cramponnée à fenestre, croifonnée, potencée à dextre d'or.
635. Dachau en Baviere, d'or, coupé, enclavé sur gueule.
636. Roos en Ecoffe, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de fable de trois traits accompagnés de trois boufes du dernier.
637. Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueule.
638. Bourfier, d'or, à trois bourses de gueule.
639. Le Duc, d'or, à la bande refarcelée de gueule, chargée de trois ducs volans, le vol abaissé d'argent.
640. Ruefdorf en Baviere, d'azur, au pal retrait d'argent.
641. Hanefy en Flandres, de gueule, à une escare d'argent, posée au quartier droit mouvant du chef & du flanc.
642. D'Avmont, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de sept merlettes, de même, 4. en chef, 2. 2. & 3. en pointe, mal ordonnées.
643. Maney, d'or, à la croix aiguillée de fable.

Volet ou lambrequins, & chevaliers au tournoi.

Le volet ou lambrequin est un ruban large pendant derrière le casque, volant au gré du vent, pour empêcher le héaume de s'échauffer.

Les chevaliers des figures sont les deux premiers, le duc de Bretagne & le duc de Bourbon, tels qu'ils se font présentés dans le tournoi qui fut dressé par le roi René de Sicile, armés, leurs chevaux caparaçonnés à la mode du tems, les cimiers ordinaires sur leurs têtes, & sur celles de leurs chevaux. Le troisieme est le chevalier au tournoi portant sa lance & son bouclier.

P L A N C H E X I I I.

Le pape. Figure 1. Le pape régnant.

Clément XIII. Charles Rezzonico, noble Vénitien, élu pape le 6 Juillet 1758, porte pour armes, écartelé au premier de gueule, à une croix ployée d'argent, au deux & trois de fable, à une tour donjonnée d'une piece d'argent, sur le tout d'or, à une aigle, le vol abaissé, de fable, la poitrine chargée d'un écuillon d'argent, à une L. de fable, l'écu surmonté d'une thiarre faite de trois couronnes dont elle est cerclée, d'un bonnet rond, élevé, orné d'un globe ceintré & surmonté d'une croix d'argent.

L'ancienne thiarre étoit un bonnet élevé & entouré d'une couronne.

Boniface VIII. fut le premier qui en ajouta une autre.

Benoît XII. y en ajouta une troisieme.

Derrière l'écu sont deux clés passées en fautoir, l'une d'or, & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même, chargées de croisettes de fable, & la croix triplée po-

lée en pal. La thiarre & les clés sont les marques de la dignité papale; la thiarre est la marque de son rang, & les clés celle de sa juridiction; car dès que le pape est mort, on représente ses armes avec la thiarre seulement sans les clés.

Cardinal.

Joseph Spinelli, Napolitain, porte d'or, à une fasce de gueule, chargée de trois branches d'épine d'argent, posées en pal, l'écu surmonté d'un chapeau de gueule, garni de longs cordons de soie, entrelacés en lozanges avec cinq rangs de houppes qui augmentent en nombre, & font en tout pour chaque cordon quinze de chaque côté, posées 1. 2. 3. 4. & 5. La couleur rouge purpurine est particuliere aux cardinaux, non-seulement à leurs habillemens de tête, mais à leurs robes, rochets & manteaux, pour les faire souvenir que comme Jesus-Christ répandit son sang précieux, ils sont établis dans l'Eglise militante pour la défendre jusqu'à la perte du leur, & portent une croix en pal pour marquer le crucifiement.

Cardinal duc & pair.

Le manteau & la couronne de duc. *Voyez l'explication de la couronne, à la Pl. des cour.*

Cardinal associé à l'ordre.

Paul Albert de Luynes, cardinal, archevêque de Sens, prélat & commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, porte écartelé, au premier & quatre d'azur, à quatre chaînes d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même qui est Alberty; au deux & trois d'or, au lion couronné de gueule, qui est Albert, le chapeau & la croix comme ci-dessus, & la couronne de duc, l'écu entouré d'un cordon bleu, où pend la croix du Saint-Esprit que ces prélats portent au cou, la croix tombant sur l'estomac.

Archevêque.

Arthur Richard Dillon, archevêque de Toulouse, d'argent, au lion léopardé de gueule, accompagné de trois croissans d'azur, posés deux en chef, & un en pointe, l'écu surmonté d'un chapeau de finople, garni de longs cordons de soie entrelacés en lozanges, quatre rangs de houppes de chaque côté, posés 1. 2. 3. & 4. couronne de duc, & la croix simple.

Archevêque primat.

Antoine Malvin de Montazet, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2. & 1. au deux & trois, de gueule, à deux balances d'argent, posées l'une sur l'autre, derrière l'écu une croix double, comme primat des Gaules, le chapeau & la couronne de même que ci-devant.

Archevêque, prince de l'Empire.

Le manteau, l'épée à dextre, & croffe à fenestre, derrière l'écu, posés en fautoir, surmontés d'une couronne de l'Empire, comme celle des électeurs. *Voyez l'explication à la Pl. des cour.* Le chapeau comme ci-dessus.

Archevêque de Rheims.

Armand Jules de Rohan, écartelé au premier & quatre de gueule, aux chaînes d'or, posées en croix, fautoir & orle qui est Navarre; au deux & trois, de France, sur le tout parti de gueule, à neuf macles d'or, & pleins d'hermine, le manteau ducal & la croix avec la couronne de duc, & le chapeau de même que ci-dessus.

Grand aumônier de France.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, porte de fable semé d'étoiles d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueule, pour marque au-dessous de l'écu, un livre couvert de satin bleu, avec les armes brodées en or & argent sur les pals de la couverture, le chapeau & cordon d'ordre, avec la croix & couronne de duc.

Archevêque

Archevêque associé à l'ordre.

Même nom & mêmes armes deux fois de suite, la Planche étant gravée avant que l'homme fût nommé grand aumônier.

Archevêque.

Henry Marie Bernardin de Roffet de Ceilhes de Fleury, Archevêque de Tours, écartelé au premier d'argent, au bouquet de trois roses de gueule, tiges & feuilles de finople, qui est de Roffet; au deuxième, de gueule, au lion d'or, qui est Laffet; au troisième écartelé d'argent & de sable, qui est de Viffec Latude; au quatrième, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, sur le tout d'azur, à trois roses d'or, qui est de Fleury. Le chapeau de même couleur que les patriarches & archevêques, mais seulement à trois rangs de houppes, fix de chaque côté, 1. 2. & 3. l'écu surmonté de la mitre posée de front à dextre & à fenestre, la crosse tournée de même.

Evêque, duc & pair.

Jean François Joseph de Rochechouart, évêque, duc de Laon, fascé, nébulé d'argent & de gueule, le chapeau, la crosse & la mitre, & pour sa dignité de plus, le manteau ducal & la couronne de duc.

Evêque, comte & pair.

Claude Antoine de Choiseuil Beaupré, évêque, comte de Chalons-sur-Marne, d'azur, à une croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, cinq & cinq dans les cantons du chef, & quatre & quatre dans les cantons de la pointe. Le chapeau, la crosse & la mitre, & pour marque de sa dignité, l'écu surmonté d'une couronne de comte, & le manteau de pair.

Evêque associé à l'ordre.

Porte de plus l'ordre du Saint-Esprit, qui est un cordon bleu, & la croix au bas, comme j'ai dit ci-devant.

Evêque, prince.

Porte à côté de ses armes d'un côté l'épée en pal, & de l'autre la crosse de même.

P L A N C H E X I V .

Abbé protonotaire.

Potier Gevres, écartelé au premier d'argent, au lion de gueule, couronné & lampassé d'or, la queue fourchée, nouée & passée en fautoir, qui est de Luxembourg; au deuxième, de Condé; au troisième, de Lorraine, au quatrième de Savoie. Voyez l'explication de ces trois derniers quartiers chacun en leur rang. Sur le tout d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc canton échiqueté d'argent & d'azur, & pour marque de sa dignité, l'écu sous un chapeau noir à deux rangs de houppes, une mitre à droite, & la crosse à gauche, tournée en-dedans.

Abbaye séculière.

De Chigny, de gueule, à deux clés passées en fautoir, chargées d'une épée posée en pal, la garde en bas, surmontée en chef d'une nuée d'où sort une main tenant un livre, le tout d'argent; l'écu surmonté d'une mitre, & la crosse tournée en-dedans.

Abbayes de chanoines réguliers.

Sainte-Généviève, de France, surmonté d'une mitre & crosse tournée en-dedans.

Abbesse de Saint-Antoine.

De Beauvau, d'argent, à quatre lions de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or; l'écu en losange, entouré d'un chapelet, & surmonté d'une couronne de duchesse; la crosse posée en pal derrière l'écu.

G. Blason.

Prieur & protonotaire.

Gillot, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois mouches d'or; au deux & trois, d'or, à une aigle de sable, au chef de gueule, chargé de trois molettes d'argent, le chapeau noir, comme ci-dessus, & le bâton de prieur.

Grand chantre.

Urvoy, d'argent, à trois chouettes de sable, becquées & membrées de gueule, une masse ou bâton couronné d'une couronne royale derrière l'écu.

Des casques. 1.

Celui des rois & des empereurs est tout d'or brodé & damasquiné, taré de front, la visière entièrement ouverte & sans grille. Cette façon de casque est le symbole d'une pleine puissance.

Des ducs & princes. 2.

Portent sur leurs écus des casques d'or damasquinés, posés de front, la visière presque ouverte, & sans grille.

Marquis. 3.

Portent un casque d'argent damasquiné & taré de front, à onze grilles d'or, & les bords de même.

Les comtes & les vicomtes. 4.

Portent un casque d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de même, posés en tiers; à-présent ils le taré de front.

Le baron. 5.

Est tout d'argent, les bords & les lisières d'or, à sept grilles posées en tare, moitié en profil, ou moitié de front.

Le gentilhomme, ancien chevalier. 6.

Porte un casque d'acier poli & reluisant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, posées en profil, ornées d'un bourlet qui est composé du blason de ses armes.

Le gentilhomme de trois races. 7. 8.

Porte son casque d'acier poli & reluisant, posé & taré en profil, la visière ouverte, le nasal relevé, & l'avantaille abaissée, montrant trois grilles à sa visière.

Nouveaux ennoblis.

Portent un casque d'acier, posé en profil dont le nasal & l'avantaille sont tant soit peu ouverts. Les bâtons les portent contournés.

Oriflame.

C'est une bannière mouvante des deux côtés en pointe, d'une soie bleue, semée de fleurs-de-lis d'or, attachée à un grand bâton fleurdelisé par les bouts d'en haut & côtés.

Hauffecol & pique.

Un officier de guerre, non gentilhomme, peut porter, au lieu de héaume, un hauffecol & une pique passée par dedans, mise en pal au milieu.

Couronnes.

Couronne navale; elle est faite d'un cercle d'or relevé de proues & de poupes de galere & de navire du même métal: on la donne ordinairement au capitaine ou soldat qui accroche & faute le premier dans le vaisseau ennemi.

Voyez les couronnes des empereurs, des rois, Planche XV. princes, électeurs, XVI. XVII. duc, marquis, comte, baron, vidame, vicomte, &c. Planche XIX.

La couronne palissade ou vallaire est aussi d'or, relevée de peau & de pieux. Le général d'armée la donnoit au capitaine ou au soldat qui le premier franchiffoit le camp ennemi, & en formoit la palissade.

La couronne murale est destinée au premier qui monte sur la muraille d'une ville assiégée, & y arbore

Pétendard du général de l'armée. Cette couronne est d'or, le cercle chargé de dix lionceaux de sinople, & relevé de tours crénelées.

La couronne civique, faite de branches de chêne verd, servoit à honorer le citoyen qui avoit conservé la vie à son concitoyen, soit dans une bataille ou à un siège.

P L A N C H E X V.

L'empereur.

L'empereur porte une aigle éployée de fable, rayonnée d'or ou cerclée, armée & lampassée de gueule, tenant dans sa serre dextre une épée nue, & dans la senestre le sceptre, le tout d'or; au-dessus de l'aigle se voit suspendue la couronne faite à la persane, d'or, en forme de mitre, jettant du milieu un diadème qui soutient un globe d'or, surmonté d'une croix de même. Cette aigle fait les armes propres de l'empire; elle est chargée en cœur d'un écuillon parti de trois traits coupés d'un, ce qui forme huit quartiers.

Au premier, fascé d'argent & de gueule, qui est Hongrie.

Au deuxième, semé de France, au lambel de gueule, qui est Naples.

Au troisième, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est Jérusalem.

Au quatrième, d'or, à quatre pals de gueule, qui est Arragon.

Au cinquième ou premier de la pointe, semé de France, à la bordure de gueule, qui est Anjou.

Au sixième, d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est Gueldres.

Au septième, d'or, au lion de fable, armé & lampassé de gueule, qui est de Juliers.

Au huitième ou dernier quartier, d'azur, semé de croix recroisetées, au pié fiché d'or, à deux barres adossées de même, brochant sur le tout; le sur le tout parti d'or, à la bande de gueule, chargée de trois allérions d'argent, qui sont Lorraine; & d'or, à cinq tourteaux de gueule, posés 2. 2. & 1. surmonté d'un sixième d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, qui sont Toscane; l'écu surmonté d'une couronne d'Espagne, & entouré de l'ordre de la toison d'or, & de l'ordre de St. Etienne, &c.

L'empereur prend le titre de *par la grace de Dieu, empereur des Romains, César toujours auguste, & sacrée majesté*; on lui donne le titre de *majesté impériale*; en parlant de lui on dit *l'empereur*, & en lui parlant on dit *sire*.

Le roi de France.

Porte un écu d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, parti de Navarre qui est de gueule, aux raies d'escarboucle ou chaînes d'or posées en croix, fautoir & orle, l'écu timbré d'un heaume ou casque d'or bordé, damasquiné, taré de front, & tout ouvert sans grilles, ordé de lambrequins d'or, d'azur & de gueule, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries, & fermé par autant de demi-cercles aboutissants à une double fleur-de-lis d'or qui est le cimier de France; pour supports, deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite de France, & l'autre à gauche de Navarre, tenant chacun une bannière aux mêmes armes, le tout sous le pavillon royal, semé de France, fourré d'hermine, frangé d'or, comblé d'une couronne comme la précédente, & sommé d'un pannonceau ondoyant attaché au bout d'une pique, & dessus le cri de guerre, *Mont joie S. Denis*, l'écu entouré de l'ordre de S. Michel & du S. Esprit. Voyez les explications des ordres.

Le roi de France prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre*. Il y a des cas où il joint ceux de *dauphin de Viennois, comte de Valentinois & Diois, comte de Provence, de Forcalquier & terres adjacentes, sire de Mouzon, &c.*

On lui donne le titre de *majesté très-chrétienne*. Le pape lui donne celui de *fiis aîné de l'église*. En parlant de lui, on dit, *sa majesté*; & en lui parlant, on dit, *sire*.

Le roi d'Espagne.

Ecartez, au premier contre-écartelé de gueule, au chateau d'or; sommé de trois tours de même, parti d'un, coupé de deux, au premier d'or, à quatre pals de gueule, qui est Arragon, parti, écartelé en fautoir, le chef & la pointe d'or, à quatre pals de gueule, les flancs d'argent, à l'aigle de fable couronnée & membrée de gueule, qui est Sicile; au deuxième, de gueule, à la fasce d'argent, qui est d'Autriche moderne, parti d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui est Bourgogne moderne; au troisième, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, qui est France; au quatrième, d'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. surmonté d'un sixième d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, qui est Toscane; au cinquième, bandé d'or & d'azur de six pièces, à la bordure de gueule, qui est Bourgogne ancienne; au sixième, de fable, au lion d'or armé & lampassé de gueule, qui est Brabant, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, au lion couronné de fable, parti d'argent, à l'aigle couronnée de gueule, sur le tout écartelé au premier & quatre de gueule, au chateau d'or, sommé de trois tours de même, qui est Castille; au deux & trois, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est Leon, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, à une grenade de sinople, ouverte de gueule, qui est Grenade; sur le tout du tout, de France, à la bordure de gueule, qui est Anjou, l'écu entouré de la toison d'or, surmontée d'une couronne, comme l'on voit ci-devant; supports, deux lions.

Le roi d'Espagne s'appelle *roi des Espagnes & des Indes, de Castille, & autres provinces*.

On lui donne le titre de *majesté catholique*.

Le roi de Naples.

Parti de deux, écartelé au premier & quatrième de France, au lambel de quatre pendans de gueule; au deuxième écartelé de Castille, parti de Leon; au troisième, de Portugal (Voyez l'explication), parti de Bourgogne ancienne, demi-chappé arrondi d'or, au lion de fable, armé, lampassé & couronné de gueule, au grand quartier de fenestre de Toscane, la couronne & support d'Espagne, l'écu entouré de l'ordre de Saint Georges. Voyez son explication aux ordres.

Le royaume de Naples est un fief du saint Siège; la reconnaissance s'en fait encore tous les ans, en envoyant au pape une haquenée blanche avec la selle, le harnois de velours cramoisi, & une bourse dans laquelle il doit y avoir 7000 ducats, que le saint pere a coutume de prendre, en disant, *sufficiat pro hac vice*, & qu'il donne ordinairement à qui il lui plaît.

Il prend le titre de *roi*.

Le roi de Portugal.

D'argent, à cinq écuillons d'azur, posés en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent, surchargés d'un point de fable mis en fautoir, qui est d'Alphonse premier, après avoir gagné cinq batailles contre les Maures en 1139. la bordure de gueule, chargée de sept châteaux d'or, la couronne de même que dessus, pour support deux dragons, & l'ordre du Christ. Voyez l'explication aux ordres.

Le roi de Portugal prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Portugal & des Algarves, en-deçà & en-delà des mers, & de l'Afrique, seigneur de la Guinée, & des pays conquis en Ethiopie, Arabie, Perse, & aux Indes*. On lui donne le titre de *majesté très-fidelle*.

Le roi de Pologne.

Ecartelé au premier & quatrième de gueule, à un aigle d'argent, becqué, membré & couronné d'or, qui est Pologne, institué par le roi Lechus, fondateur de ce royaume, d'un nid d'aigles blancs que l'on trouva dans l'endroit où il fit bâtir la ville de Gnesne en 550; au deuxième & troisième, de gueule, au cavalier

armé d'argent, tenant de la main droite une épée de même, & de la gauche, l'écu d'azur, chargé d'une croix patriarchale d'or, qui est de *Lithuanie*, sur le tout, de fable & d'argent, à deux épées de gueule passées en fautoir, les têtes en bas, brochantes sur le coupé, qui est la dignité de grand maréchal de l'Empire, parti de Saxe. Voyez l'explication, Pl. XI. L'écu entouré de l'ordre de l'aigle blanc, surmonté d'une couronne, comme ci-dessus. Voyez son explication aux ordres.

Le roi de Pologne prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Pologne*.

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Écartelé, contre-écartelé au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de *Jérusalem*; au deuxième, burelé d'argent & d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or, qui est de *Lufignan*; au troisième, d'or, au lion de gueule, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, qui est de *Arménie*; au quatrième, d'argent, au lion de gueule, la queue fourchée, passée en fautoir, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, qui est de *Luxembourg*; au second grand quartier, de gueule, au cheval gai, contourné & effaré d'argent, pour la *Haute-Saxe*; parti, fascé d'or & de fable de huit pièces de crancelin de sinople posé en bande, qui est *Saxe moderne*, enté en pointe du grand quartier d'argent, à trois bouterolles de gueule, qui est de *Angrie*; aux trois grands quartiers d'argent, semé de billetes de fable, au lion de même, brochant sur le tout, armé & lampassé de gueule, qui est de *Chablais*, parti de fable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueule; au quatrième grand quartier, équipollé d'or, à quatre pointes d'azur, qui est de *Genève*; parti d'argent, au chef de gueule, qui est de *Monterrat*; enté en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de fable qui est de *Maurienne*; sur le tout, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de maures de fable, tortillées d'argent, qui est de *Sardaigne*; & sur le tout du tout, de gueule, à la croix d'argent, qui est de *Savoie*; l'écu surmonté d'une couronne; supports, deux lions entourés de l'ordre à l'annonciade. Voyez les ordres.

Le titre du roi de Sardaigne est, *par la grace de Dieu, roi de Sardaigne, duc de Savoie, de Chablais, &c.*

Le roi de Dannemarck.

De gueule, à la croix d'argent, bordée de gueule, qui est de *Oldenburg*, la croix cantonnée de quatre quartiers. Au premier, d'or, semé de cœurs de gueule, à trois lions léopardés d'azur l'un sur l'autre, armés, lampassés & couronnés du champ, qui est de *Dannemarck*; au second, de gueule, au lion couronné d'or, tenant une hache d'arme d'argent, emmanchée d'or, qui est de *Norvege*; au troisième, d'azur, à trois couronnes d'or, qui est de *Suede*, coupé d'or, à deux lions d'azur l'un sur l'autre, qui est de *Slesvic*; au quatrième, d'or, à dix cœurs de gueule, surmontés d'un lion léopardé d'azur, qui est de *Gothie* ou *Jutland*, coupé de gueule, au dragon ailé & couronné d'or, qui est l'ancien royaume des *Vandales*. Sur le tout, coupé au premier de gueule, à trois feuilles d'ortie d'argent, fichées de trois cloux de la Passion, chargées d'un petit écusson coupé d'argent & de gueule, qui est de *Holftein*, parti de gueule, au cigne d'argent, accolé d'une couronne d'or, becqué & membré de fable, qui est de *Stormarie*, & de gueule, au cavalier armé d'argent, qui est de *Ditmarse*. Sur le tout du tout, d'argent, à deux fasces de gueule, qui est de *Oldenburg*, parti de gueule, à une croix pattée d'argent, qui est de *Delmenhorst*. Pour supports, deux sauvages cachés de lierre, armés de leur massue; l'écu surmonté d'une couronne, comme ci-dessus, entouré du pavillon royal semé de couronne de Suede. Voyez les ordres.

Il prend le titre de *roi de Dannemarck, de Norvege, des Goths, & des Vandales*; on lui donne celui de *majesté danoise*.

Le roi de Suede.

Porte écartelé au premier & quatrième d'azur, à trois couronnes d'or, qui est de *Suede*; au second & troisième d'argent, à trois barres ondées d'azur, au lion couronné de gueule, brochant sur le tout, qui est de *Goth*. Sur le tout, parti d'un coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au premier, d'argent, à la croix de Lorraine de gueule, qui est de *Hirschfeld*; au second, de fable coupé d'or, le fable chargé d'une étoile à seize raies d'or, qui est de *Ziegenhayn*; au troisième, d'or, au léopard de gueule, armé & couronné d'azur, qui est de *Catzenellnbogen*; au quatrième, de gueule, à deux lions léopardés d'or, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés d'azur, qui est de *Dietz*; au cinquième, coupé de fable & d'or, le fable chargé de deux étoiles à seize raies d'or, qui est de *Nidda*; au sixième, voyez l'explication au roi de Dannemarck, qui est de *Schaumburg*. Sur le tout, d'azur, au lion burelé d'argent & de gueule, & couronné d'or, pour *Landgraviat de Hesse*; l'écu surmonté d'une couronne royale; supports, deux lions, & voyez l'ordre des chérubins & séraphins, Planche XXV.

Il se dit *roi de Suede, de Norvege, des Goths & des Vandales*; on lui donne le titre de *majesté suédoise*.

Le roi d'Angleterre.

Porte écartelé au premier & quatrième contre-écartelé de France; au second & troisième de gueule, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, qui est de *Angleterre*; au second, d'or, au lion de gueule, entouré d'un double trefcheur de même, fleuroné & contre-fleuronné de gueule, qui est de *Ecosse*; au troisième, d'azur, à la harpe d'or, qui est de *Irlande*, l'écu entouré de l'ordre de la Jarretiere. Voyez l'explication des ordres, Planche XXIV. Pour supports à dextre, un léopard couronné d'or; à senestre, une licorne d'argent, accolée d'une couronne d'or, d'où pend une chaîne, de même, pour l'*Ecosse*, l'écu surmonté d'une couronne royale, rehaussée de quatre croix patées, entre lesquelles il y a quatre fleurs-de-lis; elle est couverte de cinq diadèmes qui aboutissent à un globe surmonté d'une croix d'or; pour cimier, un léopard.

Le roi d'Angleterre prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de la Grande-Bretagne, d'Ecosse & d'Irlande, & Archirésorier du saint Empire*.

Le roi de Prusse.

Porte coupé de quatre qui font vingt-cinq quartiers. Au premier, d'or, au lion contourné de gueule, couronné d'or, & lampassé d'azur, qui est de *Berg*.

Au second, d'or, au lion de fable, qui est de *Juliers*. Au troisième, d'argent, à l'aigle de fable, colleté d'une couronne d'or, aux ailes chargées d'un petit anelet de même, qui est le duché de *Prusse*.

Au quatrième, d'argent, à l'aigle de gueule, chargé d'un demi-cercle d'or, qui est de *la Marche de Brandebourg*.

Au cinquième, de gueule coupé d'argent, à la bordure de même, qui est de *Magdebourg*.

Au sixième, de gueule, à l'escarboucle d'or en son écu d'argent, qui est de *Cleves*.

Au septième, d'or, au lion contourné & lampassé de gueule, à la bordure componnée de gueule & d'argent, qui est de *Burgaviat*.

Au huitième, d'argent, au griffon couronné & contourné de fable, qui est de *Poméranie*.

Au neuvième, d'azur, au griffon contourné d'or, qui est de *Stetin*, duché.

Au dixième, d'or, au griffon de fable, qui est du duché de *Cassubie*.

Au onzième, d'or, au griffon fascé de gueule & de sinople, qui est de *Vandalie*.

Au douzième, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule, qui est de *la Marck*.

Au treizième, parti d'or & de gueule, qui est de *Halberstadt*.

Au quatorzieme, d'argent, à un aigle de fable, chargé en cœur d'un croissant d'argent, surmonté d'une croifette de même, qui est de *Crossen en Silésie*.

Au quinzieme, d'argent, au griffon fafcé d'or & de finople contourné, qui est *Stargard*.

Au seizieme, d'argent, à l'aigle de fable, qui est de *Schwiebus en Silésie*.

Au dix-septieme, de gueule, à deux clés d'argent, posées en fautoir les têtes en bas, qui est de *Minden*.

Au dix-huitieme, d'argent, à trois chevrons de gueule, qui est de *Ravensberg*.

Au dix-neuvieme, écartelé d'argent & de fable, qui est le comté de *Zollern*.

Au vingtieme, coupé de gueule, échiqueté d'argent & d'azur, le gueule chargé d'un lion issant, & contourné d'or, qui est d'*Ufedom*.

Au vingt-unieme, de gueule, au griffon mariné d'argent, & contourné, qui est de *Wolgast*.

Au vingt-deuxieme, de gueule, à la croix ancrée d'argent, qui est de *Cammin*.

Au vingt-troisieme, d'or, au griffon de fable, ailé d'argent, qui est de *Barth*.

Au vingt-quatrieme, d'argent, à deux bâtons passés en fautoir, alaiés d'azur, cantonnés de quatre étoiles de même, qui est *Gutzkow*.

Au vingt-cinquieme, de gueule, à l'aigle d'argent, pour le comté de *Rupen*, à la pointe de l'écu de gueule, à une champagne d'argent, pour les droits de régale; sur le tout, d'azur, au sceptre d'or, qui est *Brandebourg*, l'écu surmonté d'une couronne, comme l'Espagne, entouré de l'ordre de l'aigle noir. Voyez aux ordres. Supports, deux fauvages casqués, tenant deux étendards chargés d'un aigle impérial, le pavillon royal fourré d'hermine.

Il se dit *roi de Prusse*, *électeur*, *marquis de Brandebourg*. Il prend le titre de *roi*.

Le czar de Moscovie.

Porte d'or, à l'aigle éployée de fable, becquée & membrée de gueule, & diadémée de même, qui est *l'Empire d'orient*; l'aigle chargée en cœur d'un écusson de gueule, à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, le tout contourné, qui est de *Russie*; chaque aile est chargée de trois petits écussons; au premier de la droite, d'azur, à une couronne fermée d'or, posée sur deux sabres croisés d'argent, qui est d'*Astracan*.

Au second, d'or, à deux ours affrontés de fable, tenant dans leurs pattes de devant un siège de gueule, & deux sceptres d'or, qui est de *Novogorod*.

Au troisieme, d'azur, à un ange d'argent, armé d'or, qui est de *Kiow*.

Au premier de la gauche, de gueule ou d'azur, à deux loups affrontés d'argent, tenant chacun deux fleches croisées & renversées de même, qui est de *Sibérie*.

Au second, d'argent, couronné de fable, qui est de *Casau*.

Au troisieme, de gueule, au lion couronné d'or, soutenant une croix d'argent, qui est *Wilsdimerie*, l'écu entouré de l'ordre de saint André (Voyez les ordres), & surmonté d'une couronne.

L'impératrice défunte se disoit *impératrice de Moscovie*, *grande duchesse*, *conservatrice & protectrice de la grande & petite Russie*, *princesse de Valdimir*, &c.

P L A N C H E X V I.

Le grand duc de Toscane.

D'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. posés en orle surmonté d'un fixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, l'écu surmonté d'une couronne rehaussée de pinulles d'or & plusieurs pointes & rayons aigus, à la façon des couronnes antiques courbes, & deux fleurs-de-lis épanouies au milieu, surmontées d'un oiseau portant une banderolle où est en devise *semper*, l'écu entouré de l'ordre de saint Etienne. Voyez les ordres.

Le titre est, *par la grace de Dieu*, grand duc de *Toscane*.

Le roi des Abyssins ou d'Ethiopie.

D'argent, au lion de gueule, tenant un crucifix d'or, surmonté d'une couronne d'épine, & de deux fouets passés en fautoir derriere l'écu, au-dessous est une banderolle, *vicit leo de tribu Juda*.

Le titre du roi est, *roi des rois d'Ethiopie*, *l'ombre de Dieu*, *répandue sur la terre*, *protecteur de la religion chrétienne & du peuple de Nazareth*, *defenseur des préceptes évangéliques*.

L'archiduc.

Voyez l'explication de l'empereur, Plancher XV.

L'électeur de Cologne, ecclésiastique.

Ecartelé au premier, contre-écartelé au premier quartier, d'argent, à la croix de fable, pour l'archevêché de *Cologne*; au second, de gueule, au cheval gai d'argent, qui est *Westphalie*; au troisieme, de gueule, à trois cœurs d'or, qui est d'*Engern* ou d'*Angrie*; au quatrieme, d'azur, à une aigle d'argent, becquée & membrée d'or, qui est d'*Arensberg*. Au second grand quartier, parti d'argent & de gueule, qui est l'évêché de *Hildesheim*; au troisieme, coupé & écartelé au premier & quatre de gueule, à la croix d'or; au deux & trois, d'argent, à la croix ancrée de gueule & d'argent, à la roue de huit raies de gueule, qui est l'évêché d'*Osnabrug*; au quatrieme grand quartier, écartelé au premier d'azur, à la fasce d'or, qui est *Munster*; au deuxieme, d'argent, à trois oiseaux de fable, sur une champagne de gueule; à trois besans d'or, qui est de *Borckelo*; le quatrieme, d'argent, à trois fers antiques, & sur le tout, la croix de l'ordre Teutonique, chargée en cœur d'un écusson d'or, à l'aigle de fable, surchargé d'un écusson de Baviere, dont on va voir l'explication ci-après. Le grand écusson surmonté d'une couronne d'électeur, ou un bonnet d'écarlate, rebrassé d'hermine, diadémé, cerclé, & sommé d'un globe surmonté d'une croix, l'épée & la crosse posée en fautoir derriere l'écu, le tout entouré d'un manteau ducal.

Le titre est, *par la grace de Dieu*, archevêque de *Cologne*, grand chancelier en *Italie*, électeur du saint Empire romain, grand maître de l'ordre Teutonique, &c. Voyez cet ordre.

L'électeur de Baviere, laïc.

Ecartelé au premier & quatrieme, fuselé d'argent & d'azur, posé en barre, qui est *Baviere*; au second & troisieme, de fable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, pour le *Palatinat du Rhin*; sur le tout, de gueule, au globe impérial d'or, pour la dignité de grand maître d'hôtel de l'Empire, l'écu surmonté d'une couronne d'électeur, entouré d'un manteau ducal; il porte aussi les lions pour supports.

Les titres sont, *par la grace de Dieu*, duc de la haute & basse *Baviere*, & du haut *Palatinat*, grand maître & électeur du saint Empire romain, landgrave de *Leuchtenberg*.

La république de Venise.

Parti de trois, coupé de trois, ce qui forme seize quartiers.

Au premier, d'azur, à l'aigle d'argent, qui est de *Frioul*.

Au deuxieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est de *Padoue*.

Au troisieme, d'argent, à la croix de gueule, dans les cantons du chef, une étoile à seize raies, qui est de *Marche de Tarvis*.

Au quatrieme, d'azur, à la croix d'or, cantonnée en chef de deux têtes & vol d'oiseaux de même, qui est de *Bellune*.

Au cinquieme, d'azur, à la croix d'or, qui est *Verone*.

Au sixieme, d'argent, au lion d'azur, qui est *Brixen*.

Au septieme, de gueule, à la croix d'argent, qui est de *Vicence*.

Au

Au huitieme, de gueule, à une tour donjonnée de deux pieces d'argent, qui est de *Feltrino*.

Au neuvieme, parti de gueule & d'or, qui est *Bergame*.

Au dixieme, coupé de gueule & d'argent, qui est de *Crema*.

Au onzieme, d'azur, au demi-vaiffeau d'or, qui est *Corfou*.

Au douzieme, d'azur, à l'hyacinthe d'argent, qui est de *Zante*.

Au treizieme, d'azur, à la tour du *Territoire Adriatique*.

Au quatorzieme, de finople, à la citadelle d'or, surmontée d'un lion de Venise, qui est la presqu'isle de *Rhodigine*.

Au quinzieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est isle *Zephalonie*.

Au seizieme, de finople, au cheval gai & couronné d'argent, qui est des isles de *Krebfo* & d'*Abfore*, cinq écussons sur le tout formant la croix. Le premier, en cœur, qui est d'azur, au léopard ailé & couronné d'or, tenant une épée & un livre d'or, où sont écrits ces mots, *Pax tibi, Marce, Evangelista meus*; & le bonnet de doge dessus le petit écu.

Le second du chef, qui est de *Chypre* & de *Jérusalem*.

Le troisieme en pointe, de *Candie*.

Le quatrieme à dextre, d'*Istrie*.

Le cinquieme à senestre, de *Dalmatie*, d'*Esclavonie*, & d'*Albanie*.

Le tout reposé sous un manteau; l'écu surmonté d'un grand bonnet pointu de toile, brodé en or, environné d'un cercle d'or couvert de pierreries.

La république prend aussi la couronne fermée, à cause de ses prétentions sur le royaume de Chypre.

Le titre de la république est, *la sérénissime & très-puissante république de Venise*.

Celui du doge est, *le sérénissime prince & seigneur, doge de Venise*.

Préfet de Rome.

D'azur, à trois mouches d'or, au chef enté & arrondi & coufu de gueule, chargé d'un marteau couronné, & deux clés posées en sautoir, le tout d'argent.

L'écu surmonté d'un bonnet ou chapeau qui est haut & rond fermé; par le dessus sont étoffes en or; bordé tout-au-tour par le bas, & croisé avec des grands pendans assez larges & frangés par les bouts.

L'empereur de la Chine.

D'or, au dragon monstrueux de gueule, à cinq ongles de même, pour le distinguer de celui des seigneurs auxquels il est défendu sous peine de la vie, d'en porter plus de quatre dans les armoiries, & sur leurs habits.

Les Chinois attribuent cette institution à l'empereur Fohi, fondateur de la monarchie.

Son titre ordinairement n'a que deux mots, *thiencu & hoangthi*, qui veulent dire *fiis du ciel & seigneur de la terre, le plus puissant des empereurs, & monarque de l'univers*.

L'empereur de Turquie.

Porte de finople, au croissant d'argent, l'écu entouré d'une peau de lion en forme de manteau, surmonté d'un turban garni de perles & de diamans, à une aigrette filée de verre, les bâtons en sautoir derriere l'écu avec le croissant au haut, est attaché à chacun la queue du cheval.

Il prend les titres à sa volonté, les plus magnifiques & les plus fastueux qu'il puisse imaginer.

Comme *grand seigneur, légitime distributeur des couronnes de l'univers, maître de mille peuples*.

On lui donne le titre de *hauteffe*; en parlant de lui, on dit *le sultan, le grand seigneur, le grand turc*.

Le roi de Perse.

Il porte d'argent, à un soleil d'or, posé sur un lion

G. Blafon.

de même, rayonnant de toutes parts; deux étendards, dont un avec le soleil, & l'autre la lune, entouré d'étoiles.

Il se qualifie *Schach Thamas, roi des rois, fiis d'Ifman, & descendant de Mahomet, héritier du firmament, frere du soleil & de la lune, Sophi de Perse, &c.*

Le grand mogol.

Ne prend point d'armes ni dans ses écrits, ni dans ses monnoies.

Son titre est, *grand mogol ou padischach salammeth*, qui signifie, *vive le grand maître ou le grand seigneur*.

L'empereur du Japon.

Porte pour armes sur sa poitrine un écu d'or chargé de six étoiles d'argent, posées en deux fasces 3. & 3.

Son titre est *taikofana*, qui signifie *grand seigneur ou maître de l'empire*.

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu surmonté d'une couronne royale, à cause du royaume de Corse.

Le titre est, *la sérénissime république de Gènes*; on donne celui d'*illustissime prince* au doge.

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu surmonté d'une couronne royale, à cause du royaume de Corse.

Le titre est, *la sérénissime république de Gènes*; on donne celui d'*illustissime prince* au doge.

La république de Gènes.

La république de Geneve.

D'argent, à une demi-aigle éployée de fable, partie de gueule, à une clé d'argent, posée en pal, l'écu surmonté d'une couronne de marquis.

Le roi de France lui donne le titre de *nos très-chers & bons amis les syndics & conseillers de la ville de Geneve*.

Le roi de Sardaigne, celui de *magnifiques seigneurs*.

Les autres rois & électeurs de l'empire, *nobles & bons amis*.

Cette république tient le rang d'un canton suisse.

Les treize cantons suisses.

Parti de trois, coupé de deux, ce qui forme douze quartiers.

Au premier, taillé d'argent & d'azur, qui est de *Zurich*.

Au second, de gueule, à la bande d'or, chargée d'un ours de fable, qui est *Berne*.

Au troisieme, parti d'argent & d'azur, qui est *Lucerne*.

Au quatrieme, d'or, à la tête de buffe de fable, muselé de gueule, qui est *Ury*.

Au cinquieme, de gueule, à la croifette d'argent, posée au canton senestre, qui est *Schwitz*.

Au sixieme, coupé de gueule & d'argent, à la double clé de l'une en l'autre, & posée en pal, qui est *Unterwalde*.

Au septieme, d'argent, à la fasce d'azur, qui est *Zug*.

Au huitieme, de gueule, à un pèlerin d'argent, qui est *Glaris*.

Au neuvieme, d'argent, à un lis renversé, ou étui de croffe de fable, qui est *Bâle*.

Au dixieme, coupé de fable & d'argent, qui est *Fribourg*.

Au onzieme, coupé de gueule & d'argent, qui est *Soleurre*.

Au douzieme, d'argent, au bouc élané de fable & couronné d'or, qui est *Schaffouse*.

Au treizieme, une champagne d'argent, à l'ours debout de fable, qui est *Appenzell*. L'écu surmonté d'un grand chapeau.

Leurs titres, *très-nobles & très-illustres seigneurs*.

Premier prince du sang.

Orléans porte de France, au lambel d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de diamans avec huit fleurs-

E

de-lis. Le titre est, *monseigneur le prince*. L'écu entouré des trois ordres.

Nota. C'est une des prérogatives des princes du sang de naître pairs de France. Le premier prince du sang est premier pair de France né.

Les princes ont séance au parlement à l'âge de 15 ans.

Connétable de France.

D'azur, au lion d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois roses d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de duc, le tout soutenu de deux mains dextres armées fortant d'un nuage, & tenant chacune une épée nue la pointe en-haut.

Le connétable est, après le roi, chef souverain des armées de France, ce qui lui donne le rang après les princes du sang, comme le premier officier de la couronne. Cette charge fut supprimée par lettres de Louis XIII, du mois de Janvier 1627.

Le chancelier.

Lozangé d'argent & de fable, au franc canton d'hermine, l'écu surmonté d'une couronne de duc, où repose un mortier de toile d'or, rebrassé d'hermine, derrière l'écu, deux grandes masses d'argent, dorées, passées en fautoir avec le manteau d'écarlate.

Le chancelier est le second officier de France. Il est chef de la justice du royaume, & est assis devant sa majesté, à la main gauche. Le titre, *grandeur, monseigneur*.

Duc & pair.

Ecartelé au premier & quatrième, parti fascé d'or & de sinople, qui est *Crussol*, & d'or, à trois chevrons de fable, qui est *Levis*. Au second & troisième, contre-écartelé d'azur, à trois étoiles d'or en pal, & d'or, à trois bandes de gueule, qui est *Gourdon, Grenouillac*; sur le tout de gueule, à trois bandes dor, qui est d'*Uzés*.

Le titre de duc est, pour ainsi dire, le seul titre actuel de noblesse française, eu égard aux honneurs que le roi attache à leur rang.

Il y a trois sortes de ducs. Ducs & pairs, comme ci-dessus, la couronne perfillée, le bonnet de velours rouge & le manteau.

Ducs par brevet.

Ducs par lettres.

Le duc & pair est toujours possesseur d'une terre considérable, que le roi érige en duché par ses lettres patentes, sans qu'il soit besoin du nombre fixe de paroisses ou fiefs; il suffit que ses terres soient ensemble, & qu'elles relevent immédiatement du roi. Il a séance au parlement, quand il s'y est fait recevoir. Son duché est héréditaire.

Le duc par brevet n'est point pair; il n'a point séance au parlement; son titre est héréditaire.

Le duc par lettres n'a ce titre qu'à vie; c'est une faveur du roi, qui fait jouir des honneurs du louvre qui sont accordés à tous les ducs, comme d'entrer dans le carrosse du roi; & aux duchesses, de s'afféoir chez la reine.

L'âge pour la séance des pairs laïcs au parlement, fixé à vingt-cinq ans.

Doyen des maréchaux de France.

De gueule, à la bande d'or, & pour marque, deux mains dextres fortant d'un nuage, & tenant l'épée à droite, & le bâton posé en pal, à fenestre.

Il fait la charge de connétable dans les cérémonies.

Maréchal de France.

D'or, à trois lions léopardés de fable, posés sur l'un & l'autre, celui du milieu contourné, deux bâtons derrière l'écu posés en fautoir, d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or.

Les maréchaux de France commandent les gens de

guerre, & ont le pouvoir de terminer les démêlés qui naissent parmi la noblesse. Le titre est *monseigneur*.

Amiral de France.

De France, au bâton péri en barre; derrière l'écu, deux ancres passées en fautoir, les traves d'azur, semées de fleurs-de-lis d'or.

L'amiral a souverain commandement sur toute la partie de la mer qui est aux côtes de France, & sur tous les vaisseaux & armées navales. Il a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise; il a le dixième des prises faites en mer.

Général des galères.

De France, au lambel d'argent; derrière l'écu une ancre double, dont les traves sont tout unis. Cette charge a été supprimée.

Vice-amiral.

D'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueule, chargé de trois besans d'argent, l'ancre en pal. Seconde dignité dans la marine. Officier général qui commande les vaisseaux de guerre.

Grand maître d'artillerie.

De France, au bâton de gueule péri en barre, & pour marque de sa charge, deux canons ou coulevrines sur leurs affuts au-dessous de ses armes, accompagnées de boulets. Il a la surintendance sur tous les officiers employés à l'artillerie, dont il fait l'état en toutes les armées du roi, en chacune desquelles il a ses lieutenans, & fait faire les travaux nécessaires à l'artillerie. Cette charge a été supprimée en Octobre 1755.

PLANCHE XVIII.

Grand maître de France.

De France, au bâton péri en bande de gueule, & pour marque de sa charge deux grands bâtons de vermeil doré, passés en fautoir derrière l'écu, dont les bouts d'en-haut sont terminés d'une couronne royale. Son pouvoir est que nul officier ne peut se dispenser de ses commandemens.

Il a le premier rang & la surintendance sur eux.

Grand chambellan.

Ecartelé au premier & dernier quartier, semé de France, à la tour d'argent, qui est *de la Tour*. Au deuxième d'or à trois tourteaux de gueule, qui est *de Boulogne*. Au troisième cotivé d'or & de gueule, qui est *Turenne*. Sur le tout parti d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople, qui est *Auvergne*. Et de gueule, à trois fasces d'argent, qui est *Bouillon*. Et pour marque, deux clés d'or passées en fautoir derrière l'écu, dont les anneaux se terminent chacun par une couronne royale.

Il reçoit le serment de tous les officiers de la chambre du roi.

Grand écuyer.

Voyez l'explication des armes de l'empereur; il y a de plus ici la bordure de gueule, chargée de huit besans d'or, & la marque de la charge; deux épées royales dans leurs fourreaux & baudriers, le tout d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, les gardes & boucles de même. Il a la surintendance sur le premier écuyer, & sur tous les autres écuyers & officiers de la grande & petite écurie, & sur les pages.

Grand bouteiller-échançon.

D'or, à trois hirondelles de fable, celle du chef se regardant, & celle de la pointe au vol étendu. Pour dignité il n'a que le seul pouvoir de porter à côté de son écu deux flacons d'argent dorés, sur lesquels sont les armes du roi.

Grand pannetier.

De fable; à trois fasces dentelées par le bas d'or; au bas de l'écu pour marque, la nef d'or & le cademat qu'on pose à côté du couvert de sa majesté.
Le grand pannetier a sous lui des écuyers tranchans, il fait essai des viandes.

Grand veneur.

De France, au bâton de gueule, péri en barre, & pour sa dignité, deux grands cors avec leurs enguichures.
Il a la surintendance sur tous les officiers de la vénerie.

Grand fauconnier.

Coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de fable sur or, & pour marque, deux lettres qui renferment des becs, ongles & ailes.
Il a la surintendance sur toute la fauconnerie.

Grand louvetier.

D'or, au lion de gueule, naissant d'une rivière d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & pour marque de sa charge, deux rencontres de loups à côté du bas de son écu. Il a la surintendance de la chasse des loups.

Grand maréchal-de-logis.

D'azur, au levrier passant d'argent colleté de gueule, au chef d'or, chargé de trois étoiles de fable; & pour marque, une masse & marteau d'armes passés en fautoir derrière l'écu.

Il a sous lui des maréchaux-de-logis, des fourriers du corps, & fourriers ordinaires; & sa fonction est de faire marquer tous les départemens & logemens, tant de sa majesté que de la cour.

Grand prévôt.

Ecartelé au premier & quatrième d'argent, à deux fasces de fable; au second & troisième, semé de France, au lion de gueule, qui est *Montforeau*; & pour marque, deux faisceaux de verges d'or, posés en fautoir, liés d'azur; du milieu sort une hache d'armes.

Son autorité s'étend sur les officiers du roi, pour empêcher les défords à la fuite du roi.

Le capitaine des Gardes de la porte.

D'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal, pour marque, deux clés d'argent posées en pal, les anneaux terminés par une couronne royale. Il a sous son commandement des lieutenans & archers.

Colonel général de l'infanterie.

De France, au lambel d'argent; derrière l'écu, six drapeaux de couleurs du roi, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque côté.

P L A N C H E X I X .

Colonel général de la cavalerie française.

Voyez au grand chambellan, mêmes armes, six cornettes aux armes de France, trois de chaque côté.

Colonel général des dragons.

De gueule, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la fasce accompagnée de trois croissants du second, dix étendards derrière l'écu, cinq de chaque côté, semés de France.

Colonel général des gardes françaises.

Ecartelé d'or & de gueule, six drapeaux derrière l'écu, trois de chaque côté.

Colonel général des suisses & grisons.

De France, au bâton péri en barre de gueule, six drapeaux, trois de chaque côté.

Premier président.

Ecartelé; au premier & quatrième de gueule, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe, d'un croissant d'argent; au second & troisième, d'argent, au lion de fable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Megrigny*, l'écu surmonté d'une couronne de duc, perfillée de huit feuilles de perfil, surmontées d'un mortier de velours noir, enrichi de deux grands & larges passemens d'or; la robe d'écarlate doublée d'hermine, mise en forme de manteau ducal, avec les crochets d'or sur l'épaule, ce qui le distingue des autres présidents.

Président à mortier.

D'argent, au porc-épic de fable, le mortier à un seul galon, la robe comme ci-dessus, en forme de manteau ducal, & la couronne au dessus de l'écu.

Prévôt de Paris.

Ecartelé; au premier & quatrième, d'azur, au levrier d'argent & rampant, accolé & bouclé d'or; au second & troisième, d'argent, à trois merlettes de fable. Sur le tout écartelé au premier & quatrième, de gueule, à trois bandes d'or; au second & troisième, d'hermine, à une bordure de gueule, l'écu surmonté d'une couronne de marquis, derrière l'écu posé en fautoir, deux bâtons d'ébène, garnis de pommes & bouts d'ivoire, les têtes en haut.

Marquis.

De gueule, à la bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barrillets de fable, l'écu surmonté d'une couronne d'or rehaussée de quatre fleurons ou feuilles de perfil, entre lesquelles il y a quatre rangées de perles posées chacune 1. & 2. ce qui forme douze perles supportées sur des pointes, pour les relever sur le cercle qui est garni de pierreries.

Le marquis est celui dont la terre a été érigée en marquisat; il a fallu pour cet effet, qu'il fût seigneur de trois baronnies & de trois châtelainies, ou de deux baronnies & de six châtelainies.

Comte.

Ecartelé, au premier d'or, à une fasce échiquetée d'azur & d'argent, accompagnée de trois roses de gueule, deux en chef, & une pointe à la bande de fable, brochante sur le tout; au deuxième, d'argent, à la fasce virée de gueule; au troisième, de fable, à la croix pattée d'argent; au quatrième, d'argent, au chevron de fable, & un demi à dextre au-dessous, accompagné de trois navettes de même. Sur le tout, de fable, un chevron accompagné de trois maffres de cerf, le tout d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de comte, qui est d'or, garnie de pierreries, grélée ou chargée de perles que l'on appelle *perles de comte*.

Il doit y en avoir dix-huit. Le comte doit être seigneur de deux baronnies & de trois châtelainies, ou d'une baronnie & de six châtelainies.

Baron.

Ecartelé; au premier & quatrième d'or, à la tour de fable; au second & troisième, d'azur, au lion d'argent, adextré en chef d'une fleur-de-lis d'or, sur le tout, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui est une con-

cession, l'écu surmonté d'une couronne qui est un cercle d'or entortillé de perles enfilées.

Le baron doit être seigneur de trois châtellenies, pour relever du roi en une seule foi & hommage.

Vidame.

De gueule, à deux branches d'alifier & d'argent, passées en fautoir chargé du haut d'un écuillon d'or, écartelé au premier & quatrième d'azur, aux chaînes d'argent posées en fautoir, qui est *Alberty*; au second & troisième, d'or, au lion couronné de gueule, l'écuillon sous un chef échiqueté d'argent & d'azur, l'écu surmonté d'une couronne d'or garnie de pierreries & de perles rechauffées de quatre croix pattées.

Le vidame étoit autrefois celui qui suppléoit à l'évêque pour aller à la guerre, & pour défendre son diocèse. Maintenant ce titre de seigneurie est rare; les plus considérables sont les vidames d'Amiens, de Chartres & de Rheims.

Vicomte.

D'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même, cinq dans chaque canton, posées 2. 1. & 2. la croix chargée en cœur d'un écu d'azur chargé d'une croix ancrée d'or, qui est *Stainville*; le tout surmonté d'une couronne de vicomte, un cercle émaillé chargé de quatre grosses perles blanches.

PLANCHE XX.

Des places principales de l'écu d'armes, & comme elles sont nommées.

L'écu d'honneur au haut du pennon, a neuf points ou places principales. A B C, le premier, le second, & le troisième point du chef de l'écu. D, place, point ou lieu d'honneur. E, flanc ou place du milieu, & centre de l'écu, que l'on nomme aussi *cœur* & *abîme*. F, le point ou place dite *le nombril de l'écu*. G, point du flanc dextre. H, point du flanc fenestre. I, point & bas de la pointe de l'écu.

Ecu d'honneur au bas du pennon.

A, B, C, les trois points du chef représentant la tête de l'homme, dans laquelle résident l'esprit, le jugement & la mémoire. D, représente le cou de l'homme, & est appelé *lieu d'honneur*. Les rois & princes voulant gratifier & honorer, donnent des chaînes d'or & des pierreries, & font chevaliers de leur Ordre. E, dénote le cœur de l'homme. F, représente le nombril. G, le flanc dextre. H, dénote le flanc fenestre. I, représente les jambes de l'homme, symbole de la confiance & fermeté.

Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions. Ecuillon à dextre.

I. Parti: cette sorte de division étoit autrefois assez fréquente, notamment par les femmes mariées ou par les veuves: elles mettoient les armes de leur mari au côté dextre, & les leurs à fenestre; ce qui n'a jamais bien fait, estropiant toutes les pièces. *Parti au 1. de, au 2. de.* Voyez la république de Geneve, Planche XVII.

II. Coupé: cette division est nécessaire avec le parti, pour bien blasonner & déchiffrer en peu de mots tel nombre de quartiers qu'on desirera de mettre dans l'écu d'armes; & l'on dit, *coupé au 1. de, au 2. de.*

III. Parti coupé: il est composé des deux premiers; & pour abrégé on dit *écartelé*, & l'écuillon qui est au milieu se dit *sur le tout*. Voyez *écartelé*, plusieurs exemples, comme Albert de Luynes, Pl. XIII. & Molé, Pl. XIX. &c. & pour *sur le tout*, l'archevêque de Rheims, Pl. XIII. &c.

IV. Lorsque l'écu est rempli de six quartiers, il faut dire, *parti d'un coupé de deux traits qui forment six quartiers*; & puis il faut blasonner ce qui est au premier, & dire le nom de la maison, & ainsi du second, troisième & de tous les autres; & par ce moyen l'on déchiffrera

avec facilité tel nombre de quartiers qui se rencontreront dans l'écu.

V. Lorsqu'il est partagé en huit, il faut dire, *parti de trois traits & coupé d'un*; ce qui forme huit quartiers, au 1. de, au 2. de, &c.

VI. Et lorsque l'écu est de dix quartiers, il faut dire, *parti de quatre traits, & coupé d'un*, ce qui forme dix quartiers au 1. de, au 2. de, &c.

Ecuillon à fenestre.

VII. Et quand il y a douze quartiers, il faut dire, *parti de trois traits, coupé de deux*.

VIII. L'écu qui est rempli de seize quartiers, se peut blasonner diversément, à sçavoir, parti de trois, coupé de trois, ou bien écartelé & contre-écartelé.

IX. Celui de vingt quartiers se dit, *parti de quatre traits, coupé de trois*.

X. Parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers avec un écuillon en cœur de l'armoire principale, comme sont disposées les alliances & les armes de la maison de Lorraine. Voyez la Pl. XVI.

XI. Parti de deux, coupé de trois, ce qui forme douze quartiers.

XII. Ecuillon à expliquer, écartelé; au premier contre-écartelé; au second, tranché; au troisième, taillé; au quatrième, coupé; sur le tout, parti, qui est l'écuillon chargé d'un autre écuillon qui se nomme *sur le tout du tout*.

XIII. Pennon de trente-deux quartiers, dont voici l'explication pour apprendre à bien blasonner. Avec un enté, parti à la pointe qui forme trente-quatre quartiers, & le sur le tout fait trente-cinq.

Donc ce pennon est parti de sept, coupé de trois qui font trente-deux quartiers entés en pointe sous le tout parti, qui font trente-quatre quartiers, & le sur le tout trente-cinq. Sçavoir:

Vingt-un royaumes, cinq duchés, un marquisat, quatre comtés, & trois seigneuries.

Le premier du royaume de Castille, de gueule, à la tour donjonnée de trois pièces d'or, maçonnée de sable. Le second, du royaume de Leon, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or. Au troisième, du royaume d'Arragon, d'or, à quatre pals de gueule. Au quatrième, du royaume de Naples, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lambel de gueule, écartelé du royaume de Jérusalem, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiffettes de même. Au cinquième, du royaume de Sicile, d'or, à quatre pals de gueule, flanqués d'argent, à deux aigles de sable, becquées & membrées de gueule. Au sixième, du royaume de Navarre, de gueule, au chêne d'or posé en croix, fautoir & orle. Au septième, du royaume de Grenade, d'argent, à la grenade de gueule, tigée de sinople. Au huitième, du royaume de Tolède, de gueule, à la couronne fermée d'or. Au neuvième, du royaume de Valence, de gueule, à une ville d'argent. Au dixième, du royaume de Galice, d'azur, semé de croix recroiffetées au pié fiché d'or, au ciboire de même. Au onzième, du royaume d'Asturie, écartelé au premier de Castille; au second & troisième, d'azur, au ciboire d'or; au quatrième, de Leon. Au douzième, du royaume de Majorque, d'or, à quatre pals de gueule, à la coticte de même, brochante en bande. Au treizième, du royaume de Séville, d'azur, à un roi assis dans son trône d'or. Au quatorzième, du royaume de Sardaigne, d'Arragon ancien, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures de sable, tortillées d'argent. Au quinzième, du royaume de Cordoue, d'or, à trois fûces de gueule. Au seizième, du royaume de Murcie, d'azur, à six couronnes d'or, posées 3, 2 & 1. Au dix-septième, du royaume de Jaen, écartelé d'or & de gueule, à la bordure componnée de quatorze pièces, de Castille & de Leon. Au dix-huitième, du royaume de Gibraltar de Castille, la tour chargée d'une clé de gueule, posée en pal, brochante sur la porte. Au dix-neuvième, comme roi des îles de Canarie, une mer d'argent ombrée d'azur, à sept îles de sinople. Au vingtième, comme roi des Indes, d'argent, semé de besans d'or.

Au

Au vingt-unieme, comme roi des îles & terres-fermes de l'Amérique, de Léon, parti d'azur, à la tour d'argent. Au vingt-deuxieme, du duché de Milan, d'argent, à la givre d'azur, issante de gueule, couronnée d'or. Au vingt-troisieme, du duché de Brabant, de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-quatrieme, du duché de Gueldres, d'azur, au lion contourné d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-cinquieme, du duché de Limbourg, d'argent, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-sixieme, du duché de Luxembourg, burelé d'argent & d'azur, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-septieme, dit marquisat d'Anvers, d'argent, à l'aigle de gueule. Au vingt-huitieme, du comté de Barcelonne, d'argent, à la croix de gueule, écartelé d'Arragon. Au vingt-neuvieme, du comté de Flandre, d'or, au lion de sable, armé de gueule. Au trentieme, du comté de Namur, de Flandre, à la cottice de gueule. Au trente-unieme, du comté de Hainault, écartelé de Flandre & de Hollande. Au trente-deuxieme, de la seigneurie de Biscaye, d'argent, à un arbre de sinople, à deux coups de gueule passant au pié, chappé en pointe, parti de la seigneurie de Malines, d'or, à trois pals de gueule, sur le pal du milieu un écusson d'argent, chargé d'un aigle de sable, de la seigneurie de Moline, d'azur, au dextrochere armé d'or, la main d'argent tenant un anneau d'or, sur le tout, d'Arragon, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule.

PLANCHE XXI.

Arbre généalogique pour connoître les alliances supérieures & inférieures des maisons, & les descendans des gentilshommes & familles illustres, & montrer à faire les preuves de noblesse des personnes que les souverains veulent honorer des colliers des ordres, ou qui desirent entrer en l'ordre des chevaliers de Malte, saint Lazare, comtes de Lyon, S. Cyr, l'école militaire, & autres lieux.

Il faut faire preuve de génération depuis les bifayeuls, & bifayeules paternels & maternels, qui font huit quartiers rangés en ligne traversale jusqu'au pere & à la mere du prétendant qui fait le quatrieme degré en descendant; ce qu'on exige pour être reçu. Si l'on veut monter plus haut, & faire une généalogie plus parfaite & plus grande, soit de seize quartiers, de trente-deux, de soixante-quatre, & même de cent vingt-huit, il fera toujours observé de mettre le paternel à droite, & le maternel à gauche, commençant par le bas qui sera la place du fils, lequel fera en remontant le premier degré de génération; au-dessus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxieme degré; puis les ayeuls & ayeules, qui donneront les quatre quartiers & troisieme degré; ensuite les bifayeuls & bifayeules feront les huit quartiers & le quatrieme degré; des bifayeuls aux trifayeuls se feront les seize quartiers & le cinquieme degré; des trifayeuls aux quatriemes ayeuls se fera le sixieme degré, & se parleront les trente-deux quartiers d'alliance tant paternels que maternels, comme ici depuis monseigneur le dauphin jusqu'aux majeurs en montant; & depuis les majeurs jusqu'à monseigneur le dauphin en descendant.

Pour les soixante-quatre quartiers, il faut aller aux cinquiemes ayeuls, qui font le septieme degré, & sixiemes ayeuls, qui font le huitieme degré. Il suffit pour exemple de l'arbre généalogique ici représenté, des huit, seize & trente-deux quartiers, puisqu'il n'y a qu'à augmenter d'un degré pour soixante-quatre, & d'un autre pour cent vingt-huit.

PLANCHE XXII.

Supports de moines, de sirenes, de levrettes, d'ours, d'hermines, de griffons, d'aigles, de lions casqués & supportant aigles, de paons à tête humaine, de cignes, de cerfs ailés, & de tigres.

PLANCHE XXIII.

Ordres.

1. La sainte Ampoule fut instituée sous Clovis, l'an 496. Les chevaliers de cet ordre portent au cou 6. *Blason.*

un ruban de soie noire, où pend une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre angles de quatre fleurs-de-lis d'or, & chargée d'une colombe tenant de son bec la sainte Ampoule reçue par une main; le revers est saint Remy tenant de sa main droite la sainte Ampoule, & de la gauche, son bâton de primat.

2. Le n^o. 2 est comme on la porte journellement, avec les mêmes explications que ci-dessus.
3. Saint Michel fut institué par le roi Louis XI. le premier jour du mois d'Août 1469. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'argent, chargée en cœur d'un saint Michel foulant aux piés un dragon, laquelle croix est attachée à un grand cordon noir.

Les chevaliers commandeurs de l'ordre du saint Esprit portent la chaîne d'or, composée de coquilles d'argent, enlacées l'une avec l'autre d'un double las, posées & assises sur des chaînettes ou mailles, & au milieu pend sur la poitrine une médaille de saint Michel.

4. Ordre du saint Esprit, institué par Henry III. en 1579. La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée, avec une fleur-de-lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'un côté, & l'image de saint Michel de l'autre; elle est attachée au bout d'un grand cordon bleu-céleste, porté en écharpe.

La croix des huit commandeurs ecclésiastiques & du grand aumônier n'est chargée que d'une colombe, parce qu'ils ne sont point chevaliers de saint Michel; ils portent, ainsi que les chevaliers, une croix de broderie d'argent sur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle est une colombe, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lis & de rayons d'argent.

Le grand collier de l'ordre que les chevaliers portent dans les grandes cérémonies, est composé de trois nœuds répétés; savoir, d'une H, en mémoire du roi Henry III. d'une fleur-de-lis d'or, d'où sortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un trophée d'armes que le roi Henry IV. y ajouta en 1594.

5. L'ordre militaire de saint Louis, institué en 1693 par Louis XIV. roi de France, pour le mérite & récompense des officiers militaires. La marque de cet ordre est une croix d'or, sur laquelle est l'image de S. Louis.

Les simples chevaliers la portent attachée sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu. Les commandeurs l'ont au bout d'un grand ruban qu'ils portent en écharpe; & les grands-croix, outre le grand cordon rouge, ont encore la même croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur leurs manteaux.

La croix de l'ordre est émaillée de blanc, brodée d'or, cantonnée d'une fleur-de-lis de même, chargée d'un côté de l'image de S. Louis cuirassé d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de sa gauche, une couronne d'épine, les cloux de la passion en champ de gueule; la croix est entourée d'une bordure d'azur, sur laquelle sont ces mots, *Ludovicus magnus instituit 1693*. L'autre côté de la croix est de gueule, à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, à la bordure d'azur, avec la devise en lettres d'or, *bellica virtutis primum*.

6. L'ordre royal & militaire de S. Lazare de Jérusalem & hospitalier de Notre-Dame du Mont Carmel.

On a fixé l'institution de l'ordre de saint Lazare de Jérusalem, avant 1060, tems des premières croisades.

Louis VII. amena en France les premiers chevaliers de S. Lazare en 1154. Louis IX. saint ramena ce qui restoit des chevaliers en 1251. Henry IV. unit cet ordre à celui du Mont Carmel qu'il venoit d'instituer le 31 Octobre 1608.

Ces ordres ont été confirmés de nouveau par Louis XIV. en 1664, & par sa majesté en 1722 & F

1757. La marque de l'ordre est une croix d'or à huit raies, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de raions d'or; & de l'autre, émaillée de vert, avec l'image de S. Lazare; chaque raion est pommeté, & une fleur-de-lis dans chaque angle de la croix qui est attachée à un grand ruban de soie tannée d'amarante, mis en écharpe.
7. Ordre des comtes de Lyon, institué par Louis XV. en 1745.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis d'or; les quatre autres angles de la croix sont une couronne de comte d'or, perlée d'argent, au milieu une médaille de gueule, & S. Jean-Baptiste posé sur une terrasse de sinople, avec cette légende, *prima sedes Galliarum*. Sur le revers de la croix est S. Etienne lapidé, avec cette légende, *Ecclesia comitum Lugduni*.
8. Ordre royal & hospitalier du S. Esprit, en deçà des Monts.
Le premier chapitre général de cet ordre fut tenu à Montpellier en 1032, établi par les bulles d'Innocent III. Honoré III. & Grégoire II. Il a été confirmé par les édits & lettres-patentes de nos rois Henry II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louis XIII. & par Louis XIV. en 1647 & 1671.
La croix de cet ordre est à douze pointes, avec une colombe posée dans le milieu, dans chaque angle une fleur-de-lis, le ruban noir; le revers est de même.
9. Ordre du Mérite militaire, institué par Louis XV. 10 Mars 1759, en faveur des officiers nés en pays où la religion protestante est établie.
La marque de cet ordre est un cordon bleu avec une croix d'or. Sur un des côtés il y a une épée en pal avec ces mots pour légende, *pro virtute bellica*; & sur le revers, une couronne de laurier, avec cette légende, *Ludovicus XV. instituit*.
10. Ordre de Malte. Son origine est en 1012, & son établissement a été confirmé par le pape Honorius II. & par le patriarche de Jérusalem en 1124. Raymond Podius, Florentin, en fut nommé le premier grand-maître.
La marque de cet ordre est une croix d'émail blanc, à huit pointes représentant les huit béatitudes. Les chevaliers de la nation françoise portent la croix de l'ordre cantonnée de quatre fleurs-de-lis, attachée à un ruban noir. La croix en France est couronnée d'une couronne royale.
11. Ordre de la Toison d'or, institué à Bruges le 10 de Janvier 1429, par Philippe II. dit *le Bon*, duc de Bourgogne. Le collier de l'ordre est de doubles fusils entrelacés de pierreries & cailloux étincelans de flammes de feu, avec ces mots, *ante ferit quam flamma micet*. Au bout du collier est la figure d'un mouton ou toison d'or, avec cette devise, *pretium non vile laborum*. Le ruban de la Toison est rouge.
12. L'ordre militaire de Calatrava en Espagne, a pris son titre & son origine du château de ce nom. Sanche III. roi de Castille, l'institua en 1158.
Les marques de cet ordre sont une croix de gueule fleurdelisée de sinople; & à l'écu, dans les deux cantons de la pointe, deux menotes d'azur, pour marquer leur fonction qui est de délivrer les chrétiens des mains des infidèles.
13. L'ordre de S. Jacques de l'Épée, institué en l'an 1175, eut son commencement en Espagne au royaume de Galice, où est le corps du grand apôtre S. Jacques en la ville de Compostelle.
La marque de l'ordre est un collier à trois chaînes d'or, au bout desquelles pend l'épée rouge, chargée d'une coquille d'argent, le pommeau & la garde en forme d'une fleur-de-lis.
14. L'ordre militaire d'Alcantara ou de S. Julien du Poirier, en Espagne, prit son nom de la ville d'Alcantara, conquise sur les Maures par le roi de Léon Alphonse IX. l'an 1212, lequel la donna en garde à Martin Fernandès de Quintana, douzième grand maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier.
La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or, au poirier de sinople.
15. L'ordre de Notre-Dame des Graces en Espagne, reconnoît pour son fondateur Jacques I. roi d'Arragon, qui institua cet ordre en 1223 le jour de S. Laurent, dans l'église cathédrale de Barcelonne, où Pierre Nolasko fut nommé grand-maître. Les chevaliers portent sur l'estomac un écu de gueule, à une croix d'argent coupée d'Arragon, & partie de Sicile, avec la couronne royale sur l'écu.
16. L'ordre de Notre-Dame de Monteza, en Espagne, institué par Jacques II. roi d'Arragon & de Valence, en 1317.
La marque de cet ordre est une croix de gueule attachée sur un habit blanc.
17. L'ordre des chevaliers de la Blanda, institué en Espagne par le roi Alphonse XI. en 1332, pour récompenser ceux qui s'étoient distingués à son service. La marque de cet ordre est un cordon rouge, porté sur l'épaule gauche en écharpe.
18. L'ordre Teutonique. Son origine est de 1191. La croix de sable fut donnée à l'ordre par l'empereur Henry VI. après le siège de la ville de Ptolémaïde; la croix d'or, par Jean, roi de Jérusalem, & l'aigle impérial, par l'empereur Frédéric II. & Saint Louis, roi de France, ajouta des fleurs-de-lis aux quatre bouts de la croix d'or, le tout fut attaché à une chaîne d'or.
19. L'ordre de chevalerie de S. Hubert, institué en 1444 par Gerard, duc de Juliers, de Cleves & de Berg, pour rendre grâces au ciel des victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis, est une croix d'or chargée de pierreries, & au centre une médaille d'or, où est l'image de S. Hubert prosterné devant la croix qui lui apparôit entre les cornes d'un cerf.
Les chevaliers ont un ruban rouge en écharpe; où l'ordre est attaché, & outre cela, ils portent sur l'estomac une croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle est un cercle où on lit ces mots, *in fide sua firmiter*.
20. L'ordre de chevalerie de la Tête Morte, institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg en Silésie, en 1652.
La marque de cet ordre est une tête de mort dans un noeud à un ruban noir avec un ruban blanc en devise où sont ces mots, *memento mori*, à l'entour de la tête.

P L A N C H E XXIV.

21. L'ordre de chevalerie de la Concorde fut institué par Chrétien Ernest, margrave de Brandebourg, en 1660.

La marque de cet ordre est une croix de huit pointes au milieu, chargée d'un côté de deux branches d'olivier passant par deux couronnes en fautoir, & couronnée d'un bonnet de prince, avec ce mot, *concordant*; & de l'autre, du nom du fondateur, & l'année de l'institution, tout couronné de même, le ruban couleur d'orange.

22. L'ordre de chevalerie des Dames Esclaves de la vertu, institué en 1662 par Eléonore de Gonzague veuve de l'empereur Ferdinand III. dans le dessein de faire regner la piété parmi les dames de la cour. La marque est un soleil d'or environné d'une couronne de laurier, avec cette devise, *sola triumphat ubique*.

23. L'ordre de chevalerie des Dames Réunies pour honorer la croix, institué par l'impératrice Eléonore de Gonzague en 1668, à l'occasion de l'incendie qui arriva au palais de l'empereur, où il y eut quantité d'effets précieux consumés par les flammes qui parurent avoir respecté un Crucifix d'or qui renfermoit du bois de la vraie Croix.

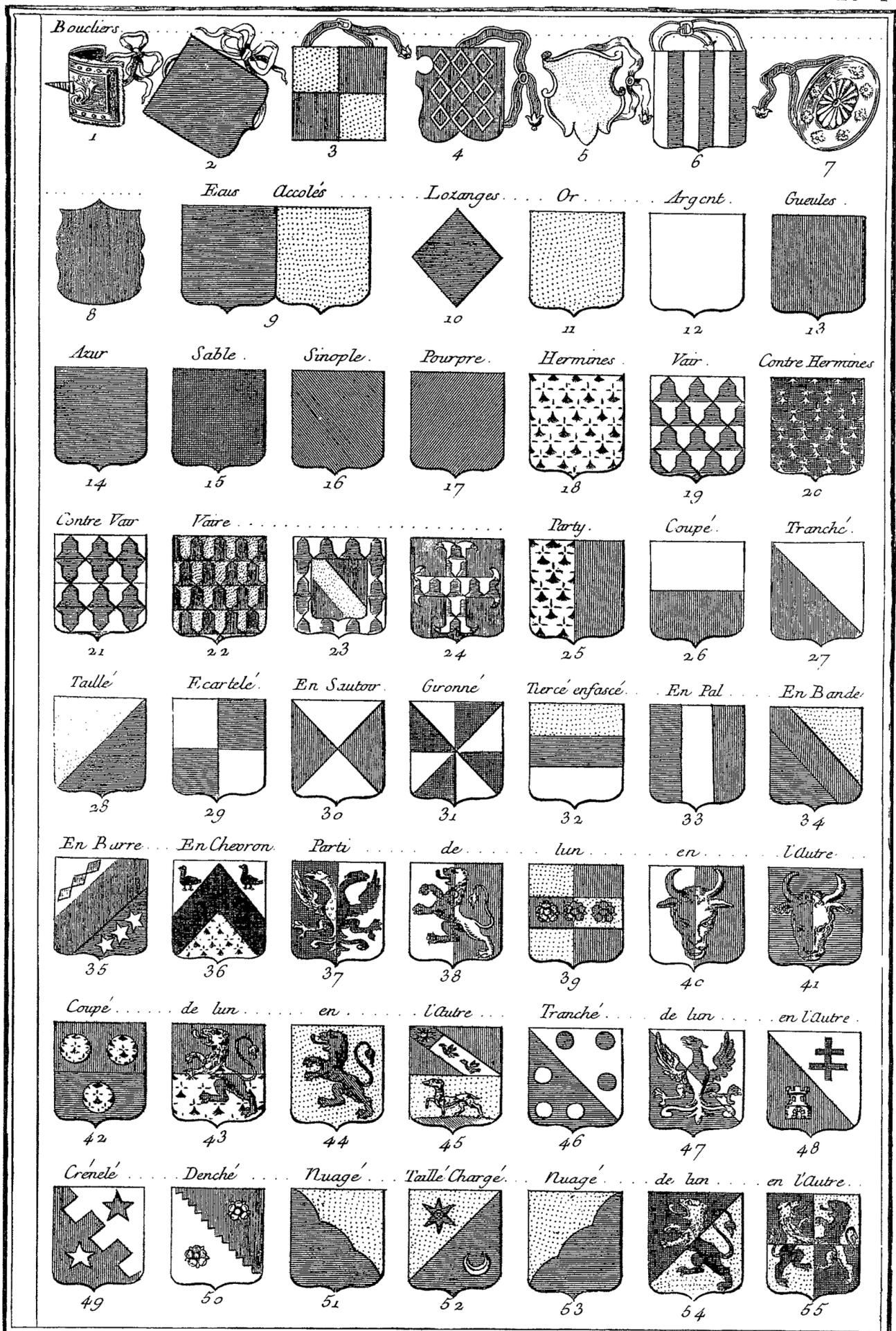
Pour marque de cet ordre, les dames portent sur le côté gauche de la poitrine, au bout d'un ru-

- ban noir, une croix d'or dont les quatre coins sont terminés par une étoile; deux petites branches, couleur de bois, la traversent en sautoir; quatre aigles impériales l'environnent, soutenant cette devise, *salus & gloria*.
24. L'ordre de chevalerie de la Générosité. Cet ordre fut institué en 1685 par Frédéric III, électeur de Brandebourg, & roi de Prusse, lorsqu'il étoit encore prince électoral. Il donna à ces chevaliers une croix émaillée d'azur, ayant pour devise ce mot, *la Générosité*.
25. L'ordre de chevalerie de la Noble Passion. Jean Georges, duc de Saxe Weissenfels, institua cet ordre en 1704, pour inspirer des sentimens d'élévation à la noblesse de ses états.
La marque de cet ordre est un grand ruban blanc bordé d'or, que les chevaliers portent sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une étoile d'or, chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* qui marquent le nom du fondateur dans un champ émaillé d'azur sur une croix de gueule, le tout entouré d'un cordon blanc, à la bordure d'or, où il y a, *j'aime l'honneur qui vient par la vertu*; & de l'autre côté sont représentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, *société de la noble Passion, instituée par J. G. D. S. Q. 1704*.
26. L'ordre de chevalerie de l'Amour du prochain fut institué par Elisabeth Christine impératrice, en 1708.
La marque de dignité de l'ordre est un ruban rouge attaché sur la poitrine, au bout duquel pend une croix à huit pointes, où sont ces mots, *amor proximi*.
27. L'ordre de S. Georges, défenseur de l'immaculée Conception de la Vierge. Charles Albert, électeur de Bavière, l'institua par concession papale à Munich l'an 1729, le jour de la fête de S. Georges.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, chargée en cœur de l'image de S. Georges à cheval tuant un dragon. On lit sur le collier de l'ordre ces mots, *Fid. Just. & Fort.* qui y sont arrangés alternativement entre des colonnes surmontées d'un globe impérial, & ayant pour supports deux lions armés chacun d'un fabre.
28. L'ordre du S. Sépulcre, institué en 1103 par Baudouin I. roi de Jérusalem. Le pape Innocent VIII. l'an 1477 unit ces chevaliers avec les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, lors de leur demeure à Rhodes, comme étant de mêmes vœux & mêmes règles. Cette union dura peu.
La marque de l'ordre est un cordon noir, où pend une croix potencée, cantonnée de quatre croiffettes de gueule, pour marquer les cinq plaies de Notre-Seigneur. Aujourd'hui l'on porte une croix à huit pointes, émaillée en blanc, & fleur-de-lis d'or, aux quatre angles; au milieu, une médaille d'argent, chargée de la croix de Jérusalem de gueule; & sur le revers, une résurrection d'or sur un fond d'azur.
29. L'ordre des dames de la Croix étoilée, institué par Marie Thérèse Walpurgé Amélie Christine d'Autriche, impératrice, le 18 Juin 1757.
La marque de cet ordre est une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, & une médaille blanche, chargée d'une fasce de gueule, entourée d'une légende *fortitudo*, les lettres en or; & au revers, un chiffre composé d'un *M. T. F.* doublé, entouré d'un émail vert.
30. L'ordre de Notre-Dame de Lorette, institué par le pape Sixte V. lequel fonda cet ordre en 1587, & donna aux chevaliers, pour marque de leur dignité, l'image de Notre-Dame de Lorette.
31. L'ordre du Lis, institué par le pape Paul III. La marque de l'ordre est une double chaîne d'or, entrelacée de lettre *M* à l'antique; au bout est une médaille en ovale, sur laquelle est émaillé un lis d'azur, sortant d'une terrasse, & supportant une *M* aussi à l'antique, couronnée. A l'entour de la médaille sont ces mots, *Pauli III. P. M.* & sur le revers est l'image de Notre-Dame sur un arbre formant la couronne.
32. L'ordre militaire de l'Avis en Portugal, institué par Alphonse I. roi de Portugal, lorsqu'il fit la conquête de la ville d'Evora sur les Maures.
Les armes sont d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux de sable.
33. L'ordre de S. Jean & S. Thomas, institué en 1254. Cet ordre s'est éteint en Syrie par la domination des infidèles; mais il s'est continué en Portugal par ceux des chevaliers qui y étoient demeurés. Ils possèdent encore actuellement 509 commanderies & deux bailliages; ils ont permission de se marier.
La marque de cet ordre est une croix patée de gueule, chargée des deux saints nommés ci-dessus.
34. L'ordre militaire du Christ. La destruction des temples donna naissance à celui du Christ en Portugal. Ce fut Denis I. roi de Portugal, qui l'établit en 1319.
La marque de cet ordre est une croix patée; hauffée rouge, chargée d'une croix pleine & hauffée d'argent, laquelle croix ils portent au bout de leurs colliers qui est une chaîne à trois rangs. Il y a des chevaliers qui la portent à huit pointes.
35. L'ordre militaire de la Jarretière, institué par Edouard III. roi d'Angleterre.
La marque de l'ordre étoit un écu d'argent, chargé d'une croix rouge, avec une jarretière bleue couverte d'émail & attachée à la jambe gauche avec une boucle d'or, les mots *honni soit qui mal y pense*, lui servant de devise; le nom de *Jarretière* a toujours demeuré depuis à cet ordre. Les chevaliers portent un ruban bleu au cou, au bout duquel pend l'image de S. Georges avec la devise gravée autour. Depuis le changement de religion, arrivé en Angleterre, on a changé la croix de l'ordre en un soleil. Jacques VI. roi d'Angleterre, y a réuni l'ordre du Chardon; son collier est composé de roses rouges & blanches, entrelacées de nœuds de lacs d'amour.
36. L'ordre du Bain. L'on prétend que l'institution est de Henri IV. roi d'Angleterre, en 1399; d'autres font l'institution beaucoup plus ancienne, & prétendent que son nom vient de ce que tous les chevaliers étoient obligés de se baigner la veille de leur réception.
La marque de l'ordre est un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel est attaché un anneau d'or renfermant trois couronnes royales, au champ d'azur, avec la devise, *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.
37. L'ordre de S. André ou du Chardon & de la Rue. L'institution de cet ordre est presque inconnue; ceux qui le rapportent au tems de Hungus, roi d'Ecosse, ne sont pas plus fondés en preuve que ceux qui l'attribuent à Jacques XI. en 1452.
La marque de dignité de cet ordre est un ruban vert que les chevaliers portent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or, avec l'image de S. André sur un chardon armé de pointes. Le grand collier est composé de chaînons faits en forme de chardon avec son feuillage; & sur leurs habits les chevaliers portent un chardon en broderie entouré d'un cercle d'or ou rayon d'argent, entouré d'une légende où sont ces mots, *nemo me impud laceffet*.
38. L'ordre militaire de Dannebrog en Dannemarck; institué, selon moi, sous le règne de Waldemar en 1219. Cet ordre fut négligé & presque éteint par les successeurs de Waldemar, lorsque le christianisme s'introduisit dans toutes les provinces.
Chrétien V. roi de Dannemarck, l'a relevé en 1671, le jour du batême de son fils Frédéric IV. prince héréditaire de sa couronne.
La marque de cet ordre est une croix émaillée d'argent, chargée de onze diamans avec ces deux lettres *G. S.* Dans les cérémonies les chevaliers prennent pour collier une chaîne qui tient des deux côtés en double *W*, qui est le chiffre du roi Chrétien V. & une croix émaillée d'argent; alternati-

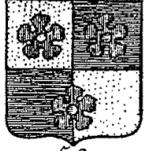
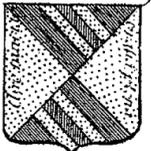
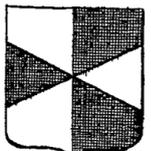
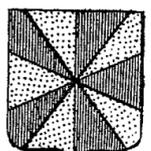
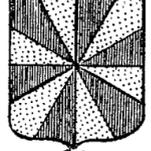
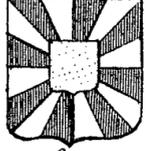
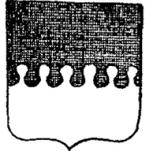
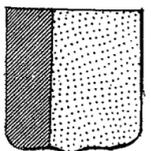
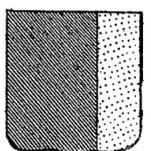
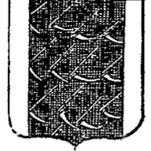
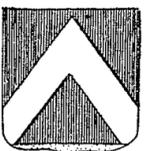
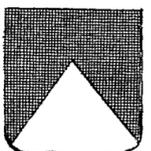
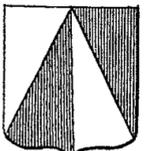
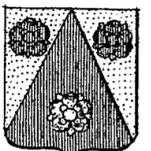
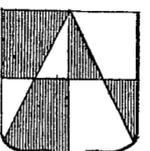
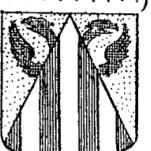
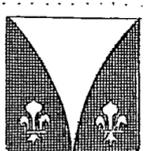
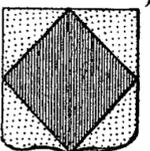
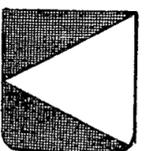
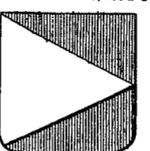
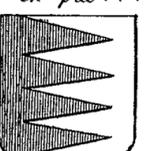
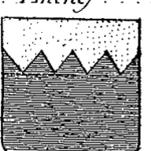
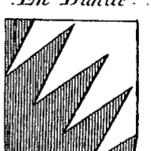
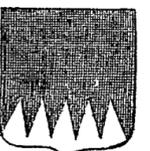
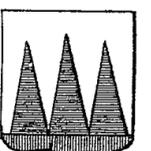
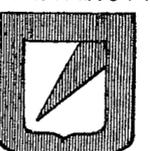
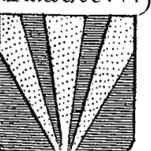
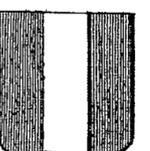
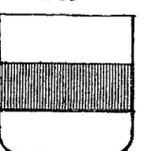
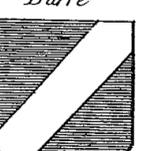
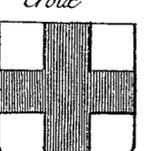
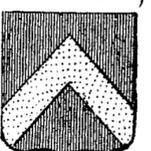
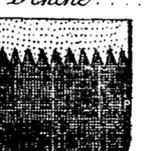
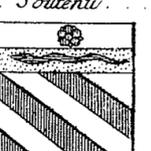
- vement ils portent aussi un cordon blanc ondé & bordé de gueule, où la croix suspend, & sur l'estomac au côté droit, une étoile en broderie d'argent.
39. **Ordre de chevalerie de l'Éléphant.** Ce fut Chrétien I. roi de Dannemarck, surnommé *le Riche*, qui institua cet ordre en 1478. Ceux qui aspirent à cet honneur, sont obligés de recevoir auparavant l'ordre militaire de Dannebrog.
- La marque de l'ordre de l'Éléphant est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un éléphant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de gueule, maçonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs; à la droite de l'éléphant il y a cinq diamans posés en croix, & à gauche, le chiffre du nom du roi; le cordon est ondé d'azur, & les chevaliers portent sur leurs habits une étoile d'argent en broderie à huit pointes, & en cœur de l'étoile de gueule à la croix d'argent.
40. **L'ordre de la Fidélité,** institué par Chrétien VI. roi de Dannemarck, le 7 Août 1732, pour l'anniversaire de son mariage.
- La marque de l'ordre est une croix coupée d'or, émaillée d'argent, chargée en cœur d'un écusson de gueule; écartelé, au premier & quatrième d'un lion du nord, & au second & troisième, d'un aigle, & sur le tout, d'azur, au chiffre du roi & de la reine de Dannemarck; & sur le revers on lit cette légende, *in felicissima unionis memoriam*. Cette croix est attachée à un grand cordon de soie bleue, turquin, tissu d'argent aux extrémités, la croix rayonnée dans chaque angle.
- P L A N C H E XXV.
41. **L'ordre des Chérubins & des Séraphins.** On rapporte l'institution de cet ordre à Magnus, roi de Suede, en l'année 1334.
- Le collier de l'ordre est composé de chérubins & séraphins avec doubles chaînons & des croix patriarchales ou de Lorraine de sinople, à cause de l'archevêché d'Upsal; au bout du collier est attachée une ovale d'azur, où il y a un nom de Jésus, & en pointe, quatre cloux de la passion, émaillés de blanc & de noir.
42. **L'ordre d'Amaranthe en Suede.** Cet ordre institué par la reine Christine en 1653, ne dura pas longtemps, il finit avant la fondatrice.
- La marque de l'ordre étoit une médaille émaillée de rouge, où il y avoit au milieu un AV mis en chiffre & enrichi de diamans, environné d'une couronne de laurier; à l'entour étoit une devise, *dolce nella memoria*. Cette marque étoit attachée à un ruban couleur de feu, qui se portoit au cou.
43. **L'ordre de chevalerie de S. André en Russie,** institué par le czar Pierre I.
- La marque de cet ordre est une croix de S. André, où est le titre du prince conçu en ces mots, *le czar Pierre, conservateur de toute la Russie*; la croix surmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc, & dans les trois autres, l'aigle de Russie éployée, celui de la pointe de l'angle chargé d'un écusson surchargé d'un cavalier armé; & au revers est l'image de S. André au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres SA.
- Le collier de l'ordre est de chaînons, chargé de roses.
44. **L'ordre de chevalerie de Sainte Catherine,** institué par le czar Pierre I. en 1715, tant pour les seigneurs de sa cour que pour les dames.
- La marque de dignité est un ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé de l'image de Sainte Catherine; & sur le côté gauche de l'estomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle est une croix avec cette devise, *par l'amour & la fidélité envers la patrie*.
45. **L'ordre de chevalerie de l'Aigle noir en Prusse,** fut institué par Frédéric, roi de Prusse I. en 1701.
- La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée d'azur, ayant dans chacun des quatre angles un aigle éployée de sable, la croix chargée en cœur de ces mots, *Fredericus rex*, pend au bout d'un grand cordon d'orange que les chevaliers portent sur l'épaule gauche en écharpe.
- Le collier est composé d'aigles & d'un gros diamant où il y a F. R. écartelé & entouré de quatre couronnes électORALES; ils ont encore une étoile brodée d'argent sur l'estomac, au milieu de laquelle se voit un aigle éployé tenant dans sa serre gauche une couronne de laurier, & dans la dextre un foudre, avec cette devise, *suum cuique*.
46. **L'ordre de chevalerie de l'Aigle blanc,** institué par Auguste II. roi de Pologne, en 1705.
- La marque de dignité, comme on la porte aujourd'hui, est une croix émaillée de gueule, à huit pointes, & la bordure d'argent, cantonnée de flammes de feu, chargées en cœur de l'aigle blanc qui a sur l'estomac une autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'électorat de Saxe; & de l'autre côté, le nom du roi en chiffre, avec cette devise, *pro fide, rege & lege*, le tout surmonté d'une petite couronne de diamans pendant au grand cordon bleu; la chaîne est composée d'aigles couronnées & enchaînées.
47. **L'ordre de St. Etienne en Toscane** fut institué par Cosme I. grand duc de Toscane, en 1561, par vénération pour S. Etienne.
- La marque de l'ordre est une croix à huit pointes de gueule, bordée d'or, suspendue à une chaîne d'or attachée par trois chaînons de même.
48. **L'ordre militaire de l'Annonciade,** institué par Amédée VI. comte de Savoie, dit *le Verd*, en 1362.
- La marque de l'ordre est une chaîne d'or, composée de quinze nœuds en lacs d'amour, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la valeur de son ayeul. Au bout du collier pend une médaille faite en lacs d'amour, où est renfermé le mystère de l'Incarnation, qui y fut placé par Amédée VIII. duc de Savoie, en 1434; & Charles III. duc de Savoie, ajouta en 1518 autant de roses émaillées de gueule, que de lacs d'amour.
49. **L'ordre de S. Maurice & de S. Lazare** commença en 1370, institué en Savoie par S. Basile, & supprimé par le pape Innocent VIII. & fut rétabli par le pape Pie IV. en 1564.
- La marque de l'ordre est une croix à huit pointes jointe avec la croix de S. Maurice qui est de fus, d'or, émaillée de blanc; cette marque se porte attachée à une chaîne d'or ou à un ruban de soie de telle couleur que chacun de l'ordre le trouve à propos. Le siège de l'ordre de S. Lazare est à Nice, & S. Maurice à Turin.
50. **L'ordre de Notre-Dame de Gloire à Mantoue,** institué par Barthelemy, religieux dominicain, & ensuite évêque; il institua cet ordre en 1233. Il porte d'argent, à la croix de pourpre cantonnée de quatre étoiles de même.
51. **L'ordre militaire du Précieux Sang,** institué par Vincent de Gonzague IV. duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur des trois gouttes de sang de J.C. que l'on conserve à Mantoue.
- Le collier de l'ordre est composé d'ovales d'or entrelacés par des chaînons; sur un de ces ovales est élevé d'émail blanc ce mot, *Domine probasti*; & sur d'autres sont des flammes de feu qui brûlent autour d'un creuset; au bout de ce collier pend un ovale où sont représentés deux anges émaillés au naturel, tenant un ciboire couronné, avec ces mots à l'entour, *nihil isto triste recepto*. Ces chevaliers portent le collier dans les grandes cérémonies, & se contentent d'avoir tous les jours sur l'estomac une médaille qui représente la même chose.
52. **L'ordre militaire de S. Georges.** La première institution se fit sous la regle de Bafle; les chevaliers étoient obligés de prouver quatre degrés tant paternels que maternels.

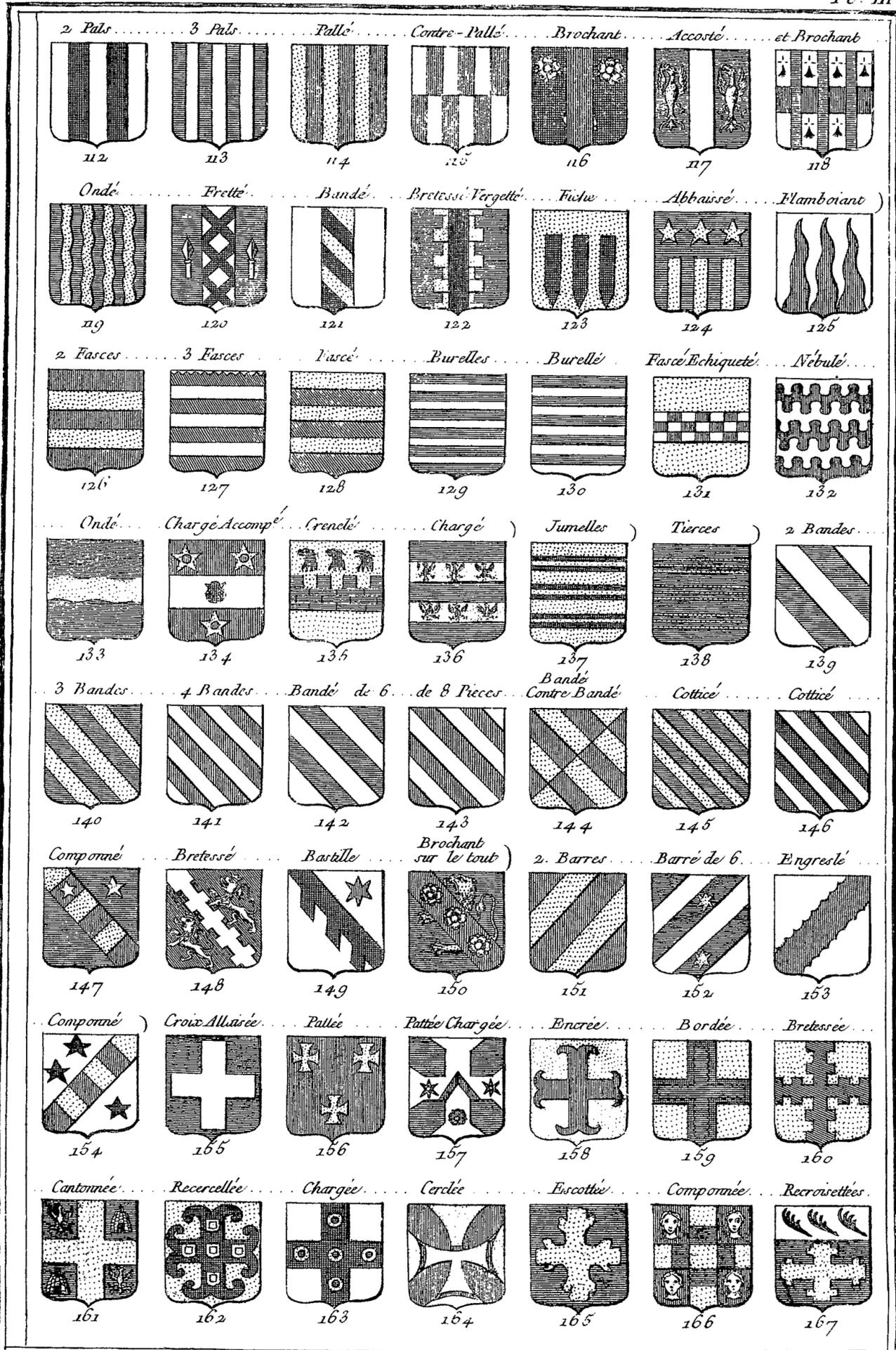
- La marque de cet ordre est un collier d'or, composé en chiffre de lettres qui se suivent, *labarum*, au bout duquel pend l'image de S. Georges perçant le dragon.
53. L'ordre de chevalerie de S. Marc à Venise; les auteurs ne s'accordent pas sur l'institution de cet ordre. Ce fut dans le second âge, selon moi, de la république, c'est-à-dire sous le gouvernement des ducs, que le corps de S. Marc, évangéliste, ayant été transporté d'Alexandrie à Venise, on institua cet ordre à l'honneur de ce saint.
- La marque de l'ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle est attachée une médaille de même, sur laquelle est représenté un lion ailé qui tient d'une patte une épée nue & un livre d'évangile ouvert, avec ces paroles, *pax tibi, Marce, evangelista meus*; sur le revers de la médaille se voit le nom du doge regnant, ou son portrait le représentant à genoux pour recevoir un étendard de la main de S. Marc.
54. L'ordre de S. Georges à Gènes; on prétend qu'il fut institué par l'empereur Rodolphe I. ou par l'empereur Frédéric III. ou enfin par Maximilien.
- La marque de cet ordre est une croix d'or formée en treille, & chargée en cœur d'une couronne, le tout attaché à trois chaînons d'or avec le ruban d'or.
- Il y a plusieurs ordres de S. Georges, & ce saint est honoré comme patron de tous les chevaliers.
55. L'ordre de S. Janvier, institué le 2 Juillet 1738 par Charles infant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.
- La marque de l'ordre est une croix à huit pointes émaillée de blanc & brodée d'or, & sur le milieu S. Janvier, évêque, à demi-corps dans des nues. Le collier est composé d'attributs de l'église & du chiffre de S. Janvier; & sur le revers, une médaille d'or, un livre d'or portant deux burettes de gueule, entourées de deux palmes de sinople.
56. L'ordre de Livonie dit *des Freres Porte-glaives*, institué par Engilbert & Thierry en 1203. Le pape Innocent III. l'approuva & le confirma en l'année 1233.
- La marque de cet ordre est deux épées posées en fautoir, les pointes en bas, d'où ils eurent le nom de *Freres Portes-glaives*; le tout attaché à une chaîne d'or.
57. L'ordre de la Cordeliere, institué par la reine Anne de Bretagne en 1498.
- La marque est un cordon blanc fait en lacs d'amour, qui se termine par deux glands qui retombent en bas.
58. L'ordre de S. Blaise fut institué sous les rois d'Arménie de la maison de Lusignan, tenant leur cour à Acre. Les chevaliers, officiers & servans les rois, étoient vêtus de bleu-céleste, & portoient sur l'estomac une croix d'or.
59. L'ordre de S. Antoine. Les chevaliers de cet ordre font ecclésiastiques.
- Leurs marques sont deux T.T. Le pere Bonanni prétend qu'outre les tau, ces chevaliers portoient un collier bordé d'or, où il y avoit une ceinture d'hermite, où pendoit un bâton à croisse, & une clochette aussi d'or.
60. L'ordre de Sainte Catherine du mont Sinai pour marque porte sur le manteau, du côté gauche par-dessus la croix d'or de Jérusalem, une roue percée à six raies de gueule, clouée d'argent.
- P L A N C H E X X V I.
61. L'ordre militaire de S. Blaise & de la Sainte Vierge Marie. On n'est pas sûr de la date de l'institution de cet ordre; plusieurs le prétendent aussi ancien que celui de S. Jean de Jérusalem.
- La marque est une croix patée rouge, chargée d'une médaille de même, où est S. Blaise d'un côté, & de l'autre côté la Sainte Vierge.
62. L'ordre de Sainte Madeleine. Jean Chesnel, gentilhomme breton, proposa l'institution de cet ordre au roi Louis XIII. en l'année 1614.
- La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée, & la branche d'en-bas commençant par un croissant, cantonnée de palmes arrangées en rond, naissantes des fleurs-de-lis, au milieu de la croix l'image de sainte Madeleine.
- Le collier est composé d'M, lamda & d'A représentant les noms de sainte Madeleine, du roi & de la reine, Louis & Anne enchaînés & entrelacés de doubles cœurs clefchés, traversés de dards croisés; le tout émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu. La devise de cet ordre étoit, *l'amour de Dieu est pacifique*.
63. L'ordre de la Charité chrétienne fut institué par Henry III. pour les pauvres capitaines & soldats estropiés à la guerre.
- La marque est une croix ancrée en broderie de satin blanc, bordée de soie bleue, chargée en cœur d'une lozange de satin bleu surchargée d'une fleur-de-lis d'or en broderie, & autour de la croix, *pour avoir bien servi*.
64. L'ordre de S. Pierre & S. Paul. Le pape Paul III. romain de la maison de Farnese, fut instituteur de ces deux ordres l'an 1540, le sixième de son pontificat, durant le reste duquel, c'est-à-dire jusqu'en 1549 qu'il occupa le siege de S. Pierre, il fit deux cent chevaliers.
- La marque de l'ordre est un ovale d'or, où pend l'image de S. Pierre au bout d'une chaîne à trois rangs d'or; & au revers, l'image de S. Paul.
65. L'ordre du Croissant, institué par René d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, en l'année 1464.
- La marque de cet ordre est un croissant d'or, sur lequel étoit gravé au burin ce mot, *LOZ*. Ce croissant étoit suspendu par trois chaînettes au collier fait de trois chaînes d'or.
66. L'ordre de l'Hermine & de l'Epi, institué par François I. duc de Bretagne, l'an 1450.
- La marque de l'ordre faite d'épis de blé d'or, passés en fautoir, liés haut & bas par deux bandes & cercles d'or, au bout duquel pend à une chaînette d'or, une hermine blanche courante sur une motte de gazon d'herbe verte diaprée de fleurs, & dessous, la devise *à ma vie*.
67. L'ordre du Dragon renversé, institué par l'empereur Sigismond l'an 1418.
- La marque de l'ordre faite de deux tortis à doubles chaînes d'or, avec des croix patriarcales vertes, au bout pendoit un dragon renversé, les ailes étendues, émaillées de diverses couleurs; & journellement les chevaliers portoient une croix fleurdelisée de vert.
68. L'ordre de la Jara ou du Vase de la Vierge Marie, institué par Ferdinand, infant de Castille, prince de Pagnafiel, en l'année 1410. Il composa le collier plein de pots à bouquets de lis & de griffons, & une médaille pendante où est un lis à trois tiges.
69. L'ordre du Porc-épic fut institué par Louis de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. en 1393.
- Le collier est composé de trois chaînes d'or, au bout duquel pendoit un porc-épic aussi d'or, sur une terrasse émaillée de verd & de fleurs. La devise étoit *cominus & minus*, qui signifie *de près & de loin*.
70. L'ordre de la Colombe ou du S. Esprit, finit aussitôt qu'il fut institué en la ville de Ségovie l'an 1379 par Jean I. roi de Castille, qui en composa le collier de rayons de soleil ondoyés & en pointe, enchaînés de deux chaînes, le tout d'or, au bas il pendoit une colombe volante aussi d'or, émaillée de blanc, becquée & membrée de gueule, la tête en bas.
71. L'ordre de Bourbon dit *du Chardon & de Notre-Dame*, fut institué par Louis II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, l'an 1470, au mois de Janvier.
- La marque de l'ordre étoit composée de lozanges & demies, à double orle, émaillées de verd, clefchées & remplies de fleurs-de-lis d'or, & de lettres capitales en chacune des lozanges, émaillées

- de rouge, faisant ce mot *espérance*; au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale, le cercle émaillé de vert & rouge, & dans l'ovale, une image de la Vierge, entourée d'un soleil d'or couronné de douze étoiles d'argent, & un croissant de même, sous ses pieds & au bout dudit ovale, une tête de chardon émaillé de vert.
72. L'ordre du Cigne au duché de Cleves, a été institué par ceux de cette maison, en mémoire du chevalier du Cigne.
Le collier de cet ordre est une chaîne d'or à trois rangs, qui tient suspendu par trois chaînons un cigne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.
73. L'ordre du navire dit d'*Outremer & du double Croissant*, institué par le roi S. Louis en 1262, au second voyage qu'il fit en Afrique.
Le collier est fait de doubles coquilles entrelacées de doubles croissants passés en fautoir, & au bas du collier est une médaille où est un navire sur une mer; les coquilles représentoient la greve & le port d'Aigues-mortes, où il falloit s'embarquer.
Les croissants signifoient que c'étoit pour combattre les infidèles qui suivoient la loi de Mahomet; & le navire dénotoit le trajet de la mer.
74. L'ordre de la Cofse de Geneffe, institué par le roi S. Louis l'an 1234.
Cet ordre étoit composé de coffes de Geneffe, émaillées au naturel, entrelacées de fleurs-de-lis d'or, enfermées dans des lozanges émaillées de blanc, enchaînées ensemble; au bas du collier, une croix fleurdelisée d'or, suspendue à deux chaînons.
75. L'ordre de l'Ours dit de *S. Gal*, institué par l'empereur Frédéric II. l'an 1213.
La marque de cet ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend dans une médaille d'argent un ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de sinople.
Il y fut ajouté par trois chefs fondateurs de la liberté des Suisses, une chaîne faite de feuilles de chêne, qui entoure la première.
76. L'ordre de Chypre ou de Lusignan dit de *l'Epée*, institué par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, en 1195.
Le collier de l'ordre est composé d'un cordon rond de soie blanche, noué en lacs d'amour & entrelacé des lettres S. R. au bout une épée d'argent, la garde d'or enfermée d'un ovale clesché d'or, entouré de cette devise, *securitas regni*.
77. L'ordre de l'Etoile, institué par le roi Robert le Dévotieux en 1022 au mois d'Août.
La marque de l'ordre est un tortis de chaînons d'or à trois rangs, entretenus de roses d'or alternativement, émaillées de blanc & de rouge, au bas duquel pend une étoile d'or.
Le roi Jean de Valois y ajouta une couronne à la pointe de l'étoile, avec cette devise, *monstrant regibus astra viam*.
78. L'ordre de la Geneffe, institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 1226.
La marque de cet ordre est de trois chaînons d'or entrelacés de roses émaillées de rouge, au bout du collier pend une geneffe assise émaillée de noir & de rouge, accolée de France, bordée d'or, sur une terrasse émaillée de fleurs.
79. L'ordre de la Couronne Royale, fut institué par le roi & empereur Charlemagne, petit-fils de Charles Martel en 800.
Les chevaliers qui en étoient honorés, portoient sur l'estomac une couronne royale en broderie d'or.
80. L'ordre de S. Jacques en Portugal, fut institué en 1295.
La marque de cet ordre est une croix de gueule fleurdelisée à l'antique, & la croix au pié fiché.
- P L A N C H E XXVII.
81. L'ordre militaire des chevaliers de l'Epée en Suede, institué sous Gustave I. en 1523, roi de Suede, pour défendre la religion catholique & romaine contre la doctrine de Luther.
La marque de cet ordre a changé plusieurs fois; mais les chevaliers portent pour le présent une croix à huit pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de duc, la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées les têtes en-haut, pommetées d'or, & les lames émaillées d'azur; la médaille du revers est d'azur, une épée posée en pal, la tête en bas, la lame entourée d'une couronne de laurier, avec ces mots, *pro patria*, des épées posées en fautoir de têtes à queues, formant la chaîne.
82. L'ordre de S. Jean de Latran dit de *l'Eperon* à Rome, fut institué en 1560 par le pape Pie IV.
La marque de l'ordre est une croix à huit pointes, émaillées dans le goût de la croix de S. Louis, ayant une médaille où est S. Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *ordini institué en 1560*. La croix est cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis; d'autres y mettent une clé, & au bas de la croix en pointe est un éperon d'or; sur le revers de la médaille sont deux clés passées en fautoir, chargées au milieu d'une thiarre, le tout d'or, entouré d'une légende, *præmium virtuti & pietati*.
83. Ordre du Chapitre d'Alix, est une croix à huit pointes, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'or, émaillée de blanc, bordée d'or, une médaille au milieu chargée d'un S. Denis décapité, portant une robe de pourpre, un surplis blanc & une étoile de pourpre sur un fond rouge, avec cette légende, *auspice Galliarum patrono*. Sur le revers de la médaille est une Vierge avec l'Enfant Jesus, émaillée en bleu, sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *nobilis insignia voti*. La croix surmontée d'une couronne de comte pour le présent.
84. L'ordre de S. Rupert, institué par Jean Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Allemagne, en 1701.
La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, & au milieu émaillée de rouge, avec l'image de S. Rupert; & sur le revers, une croix rouge, le tout attaché à une chaîne d'or.
85. L'ordre de l'Aîle de S. Michel fut institué par Alphonse Henry I. en Portugal l'an 1171.
La marque de l'ordre est que les chevaliers portent sur le cœur une aîle couleur de pourpre, toute brillante de rayons d'or, & une croix rouge en forme de fable, & des lis rouges sur un habit blanc, avec cette légende, *quis ut Deus?*
86. L'ordre de S. Antoine en Ethiopie. On prétend que Jean le Saint, fils de Caius dit *le Saint*, qui regnoit l'an 300 de J. C. en fut l'instituteur.
La marque de l'ordre est une croix d'azur fleurdelisée au haut & aux deux côtés, & bordée d'un fil d'or, patée par le bas.
87. L'ordre de la Chauffe, ou de la Calza, à Venise, fut institué l'an de J. C. 727.
La marque de cet ordre est une chauffe ou espee de bottine où tient le foulier, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierres.
88. L'ordre du Croissant chez les Turcs, institué par Mahomet II. empereur des Turcs, premier chef & souverain de l'ordre, en 1453.
Le collier de l'ordre est une chaîne d'or où pend un croissant attaché à deux chaînes, le croissant renversé.
Les trois figures suivantes de cette Planche montrent les croix des grands-croix de S. Louis, de S. Lazare & de Malte.
Et les quatre qui sont au-dessous, la manière de poser les lambrequins pour chevaliers créés par lettres, pour nobles & gentilshommes, pour ennoblis & pour veuves.

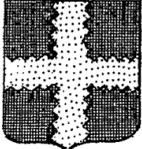
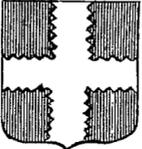
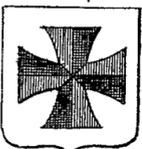
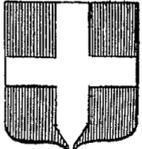
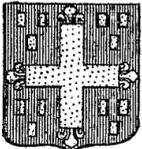
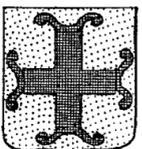
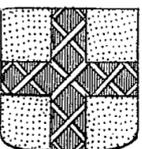
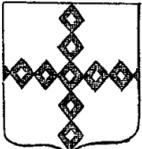
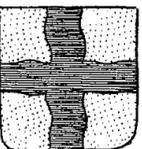
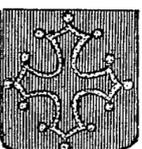
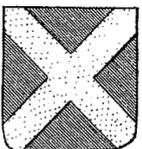
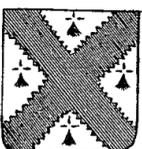
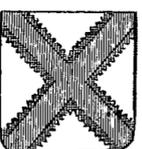
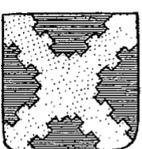
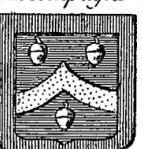
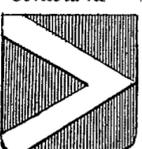
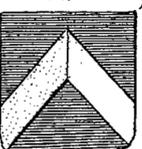
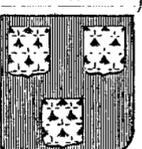
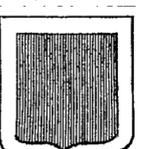
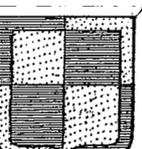
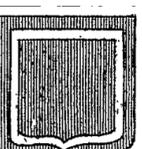
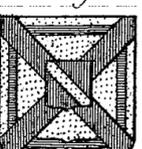
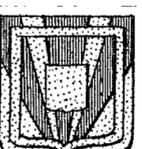
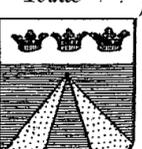
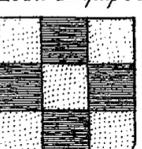
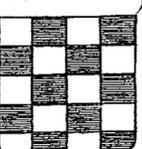




<i>Ecartelé</i> <i>de l'un</i> <i>en l'autre</i> <i>En Sautoir</i> <i>Gironnée de 6</i> <i>de 10</i>						
						
56	57	58	59	60	61	62
<i>de 12</i> <i>de 16</i> <i>Enté</i> <i>Devise</i> <i>Fileté</i> <i>A dextre</i> <i>Senestre</i>						
						
63	64	65	66	67	68	69
<i>Senestre</i> <i>A dextre</i> <i>Champagne</i> <i>Plaine</i> <i>Mantelé</i>						
						
70	71	72	73	74	75	76
<i>Chappé</i> <i>Chaussé</i>						
						
77	78	79	80	81	82	83
<i>Chappé Chaussé</i> <i>Vestu</i> <i>Embrassé a Dextre a Senestre</i> <i>Enranché en pal</i> <i>Pinchef</i> <i>En Bande</i>						
						
84	85	86	87	88	89	90
<i>En Barre</i> <i>Pointe</i> <i>En Barre</i> <i>Renversé</i> <i>Franquartier</i> <i>Canton</i>						
						
91	92	93	94	95	96	97
<i>Chef</i> <i>Pal</i> <i>Pasce</i> <i>Bande</i> <i>Barre</i> <i>Croix</i> <i>Sautoir</i>						
						
98	99	100	101	102	103	104
<i>Chevron</i> <i>Chef Echiqueté</i> <i>Chargé</i> <i>Denché</i> <i>Ondé et Abbaissé</i> <i>Soutenu</i> <i>Surmonté</i>						
						
105	106	107	108	109	110	111





<i>Croix Haute</i>  168	<i>Potencée</i>  169	<i>Endentée</i>  170	<i>Dentelée</i>  171	<i>Engreslée</i>  172	<i>Patriarchale et Lorraine</i>  173	<i>Ecartelée</i>  174
<i>Echiquetée</i>  175	<i>Fichée</i>  176	<i>Fleurdelisée</i>  177	<i>Trefflée</i>  178	<i>Fourchée</i>  179	<i>Fourchetée</i>  180	<i>Erêtée</i>  181
<i>Gringolée</i>  182	<i>Trefflée au Pied Fêché</i>  183	<i>Macles</i>  184	<i>Nislée</i>  185	<i>Ondée</i>  186	<i>Potencée</i>  187	<i>Clechée</i>  188
<i>Croisettes</i>  189	<i>Sautoir</i>  190	<i>Dentelée</i>  191	<i>Bordée Dentelée</i>  192	<i>Engoulée</i>  193	<i>Bretassée</i>  194	<i>Encre</i>  195
<i>3 Chevrons</i>  196	<i>Contre Potence</i>  197	<i>Chevronnée</i>  198	<i>Onde</i>  199	<i>Ployé et Accompagné</i>  200	<i>Couché et Contourné</i>  201	<i>Renversé</i>  202
<i>Chevron chargé d'un autre</i>  203	<i>Brisé ou Eclaté</i>  204	<i>Rompu</i>  205	<i>Renversé Entrelasé</i>  206	<i>Allaisé</i>  207	<i>Dentelée chargée</i>  208	<i>Parti</i>  209
<i>Escussons</i>  210	<i>Bordure</i>  211	<i>Crenelée</i>  212	<i>Ecartelée</i>  213	<i>Orlé</i>  214	<i>Trescheur chargé</i>  215	<i>Trescheur Brochant</i>  216
<i>Double Trescheur</i>  217	<i>Paillé</i>  218	<i>Pointe</i>  219	<i>Echiquetée</i>  220	<i>Point Equipolé</i>  221	<i>Erêtée</i>  222	<i>Erêtée</i>  223



Treillisé



224

Coulice



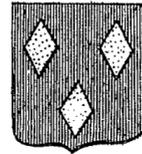
225

Herse



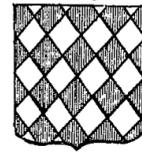
226

Losanges



227

Losangé



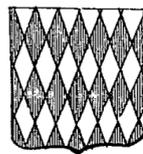
228

Fusées



229

Fuselé



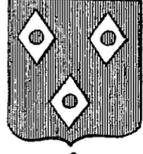
230

Macles



231

Rustres



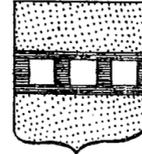
232

Billetes



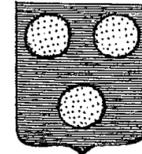
233

Carreaux



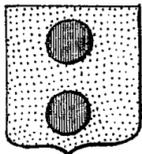
234

Besans



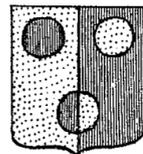
235

Tourteaux



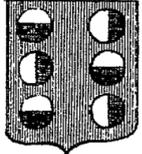
236

Tourteaux Besans



237

Besans Tourteaux



238

Papeloné



239

Lion



240

Doublequeue



241

Teste Couronnée



242

Teste Humaine



243

Diffamé



244

Affrontés



245

Adossés



246

en Sautoir



247

Plaisant



248

Josant



249

Lionceaux



250

Viléné



251

Lion Dragonné



252

Leopardé



253

Centre passant



254

Testes de Lion



255

Pates de Lion



256

Pates de Griffons



257

Leopard



258

Leopard Lionné



259

Testes



260

Griffon



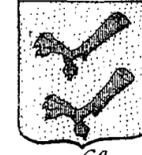
261

Pates de Griffons



262

Daims



263

Massacre



264

Massacre



265

Cornes de Cerf



266

Sanglier



267

Hure



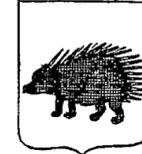
268

Porc Epic



269

Taurcau



270

Rencontre



271

Rencontre



272

Vache Clarinée Accornée



273

Mouton



274

Rencontre



275

Cheval



276

Cheval Gay



277

Teste et Col



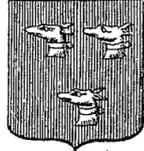
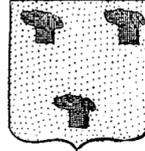
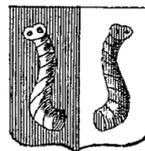
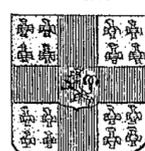
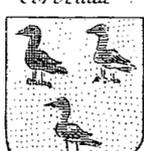
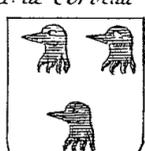
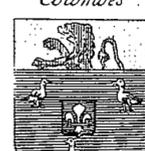
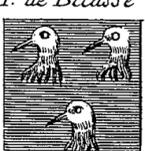
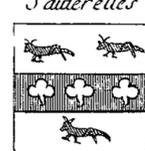
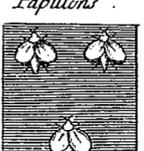
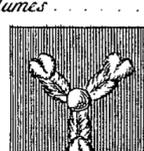
278

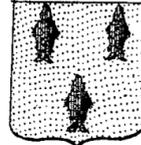
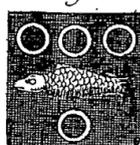
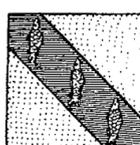
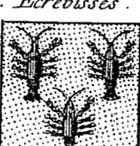
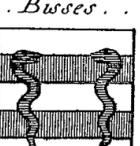
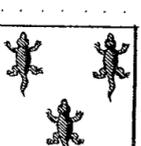
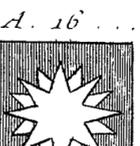
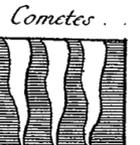
Teste et Col



279



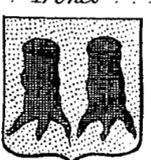
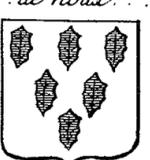
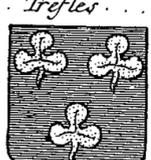
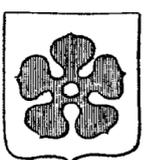
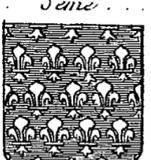
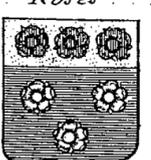
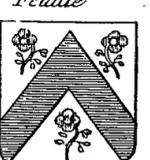
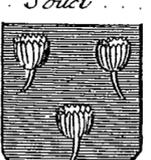
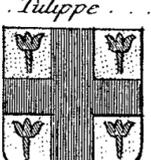
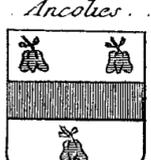
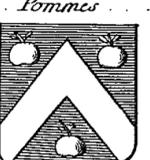
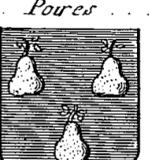
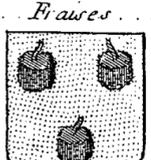
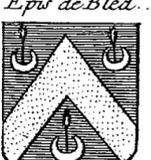
<i>Licorne</i>  280	<i>Asse ou Acculé</i>  281	<i>Teste</i>  282	<i>Lievrier</i>  283	<i>Braques</i>  284	<i>Têtes de Lievrette</i>  285	<i>Testes de Braque</i>  286
<i>Chats</i>  287	<i>Loup Ravisant</i>  288	<i>Louve Passante</i>  289	<i>Renard Rampant</i>  290	<i>Belettes</i>  291	<i>Elephant</i>  292	<i>Proboscides</i>  293
<i>Ours</i>  294	<i>Teste d'Ours Emuselé</i>  295	<i>Teste de Loup</i>  296	<i>Escarcul</i>  297	<i>Lapins</i>  298	<i>Aigle</i>  299	<i>Eployée</i>  300
<i>Vol Abaisé</i>  301	<i>de Profil ou Passante</i>  302	<i>Naissante</i>  303	<i>Aiglettes</i>  304	<i>Testes d'Aigle</i>  305	<i>Pattes d'Aigle</i>  306	<i>Allerions</i>  307
<i>Merlles</i>  308	<i>Grues</i>  309	<i>Canelles</i>  310	<i>Cigne</i>  311	<i>Cogs</i>  312	<i>Cigogne</i>  313	<i>Autruche</i>  314
<i>Phénix</i>  315	<i>Pélican</i>  316	<i>Perroquet</i>  317	<i>Corbeaux</i>  318	<i>T. de Corbeau</i>  319	<i>Epervier</i>  320	<i>Colombes</i>  321
<i>Perdrix</i>  322	<i>T. de Perdrix</i>  323	<i>T. de Bécasse</i>  324	<i>Chouette</i>  325	<i>Abeilles</i>  326	<i>Doublets</i>  327	<i>Sauterelles</i>  328
<i>Grillon</i>  329	<i>Papillons</i>  330	<i>Vol Retourné</i>  331	<i>Demai Vol</i>  332	<i>Pannaches ou Plumes</i>  333	<i>Dauphin</i>  334	<i>Dauphin</i>  335

<i>Chabots</i>  336	<i>Bars ou Barbeaux</i>  337	<i>Poissons</i>  338	<i>Truite</i>  339	<i>Brochet</i>  340	<i>Rouget</i>  341	<i>Sartine</i>  342
<i>Goujons</i>  343	<i>Sphinx</i>  344	<i>Sirene</i>  345	<i>Ecrevisses</i>  346	<i>Crabe ou Scorpion</i>  347	<i>Grenouilles</i>  348	<i>Limaçons</i>  349
<i>Limaces</i>  350	<i>Coquilles</i>  351	<i>Vanets</i>  352	<i>Couleuvre</i>  353	<i>Bisses</i>  354	<i>Giore</i>  355	<i>Lezards</i>  356
<i>Hidres</i>  357	<i>Dragons</i>  358	<i>Volant</i>  359	<i>Fourmis</i>  360	<i>Sang-sues</i>  361	<i>Rats</i>  362	<i>Sphere</i>  363
<i>Soleil</i>  364	<i>Ombre de Soleil</i>  365	<i>Croissants</i>  366	<i>Epile et Croissant</i>  367	<i>Adosse'</i>  368	<i>En Cocur</i>  369	<i>Globe</i>  370
<i>Sphere accompagnée</i>  371	<i>Croissants Affrontés</i>  372	<i>Lunes</i>  373	<i>Etoiles</i>  374	<i>A 8 Ray</i>  375	<i>A 16</i>  376	<i>Comete</i>  377
<i>Rajons</i>  378	<i>Nuée</i>  379	<i>Cometes</i>  380	<i>Arc-en-Ciel</i>  381	<i>Feu et Fumée</i>  382	<i>Rayons Ondés</i>  383	<i>Flammes</i>  384
<i>Emflammé</i>  385	<i>Flambeaux</i>  386	<i>Salamandre</i>  387	<i>Rivière</i>  388	<i>Mer</i>  389	<i>Fontaines</i>  390	<i>Fontaines</i>  391

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

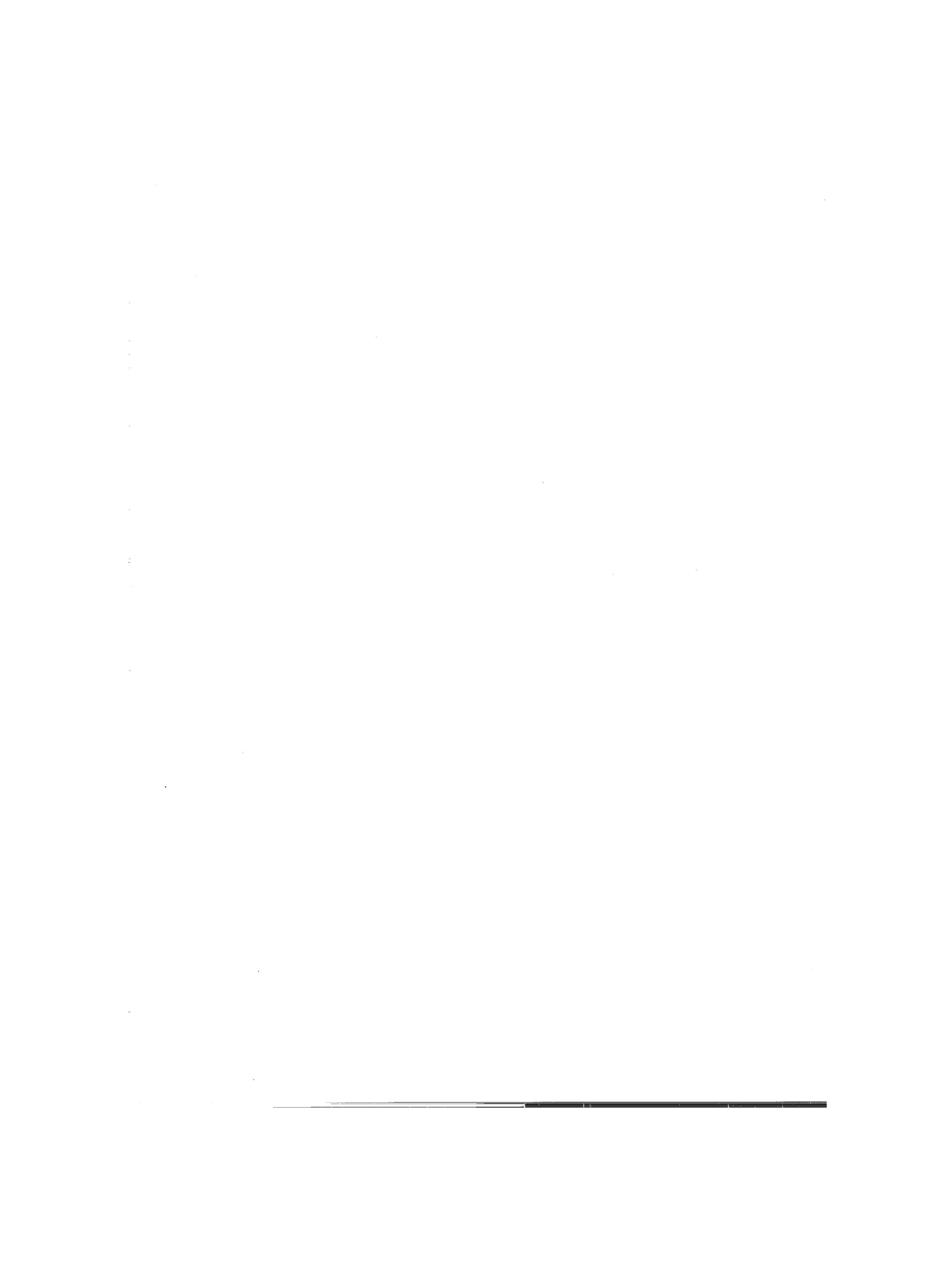
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

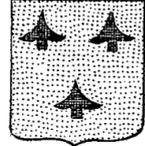
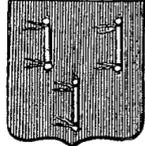
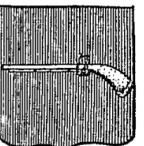
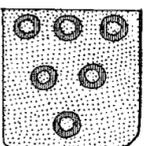
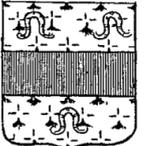
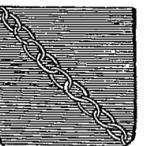
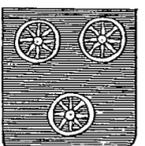
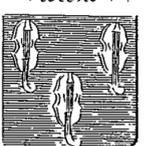
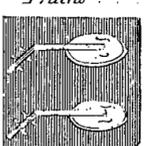
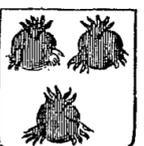
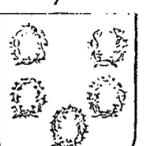
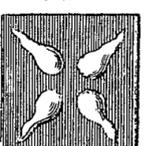
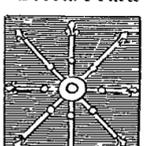
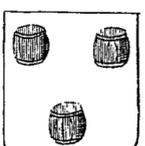
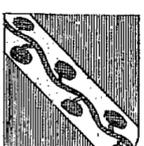
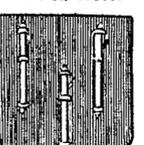
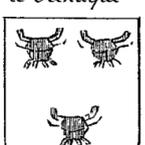
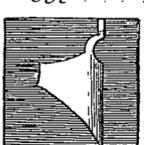
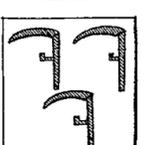
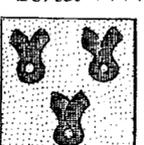
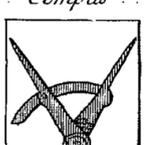
1000

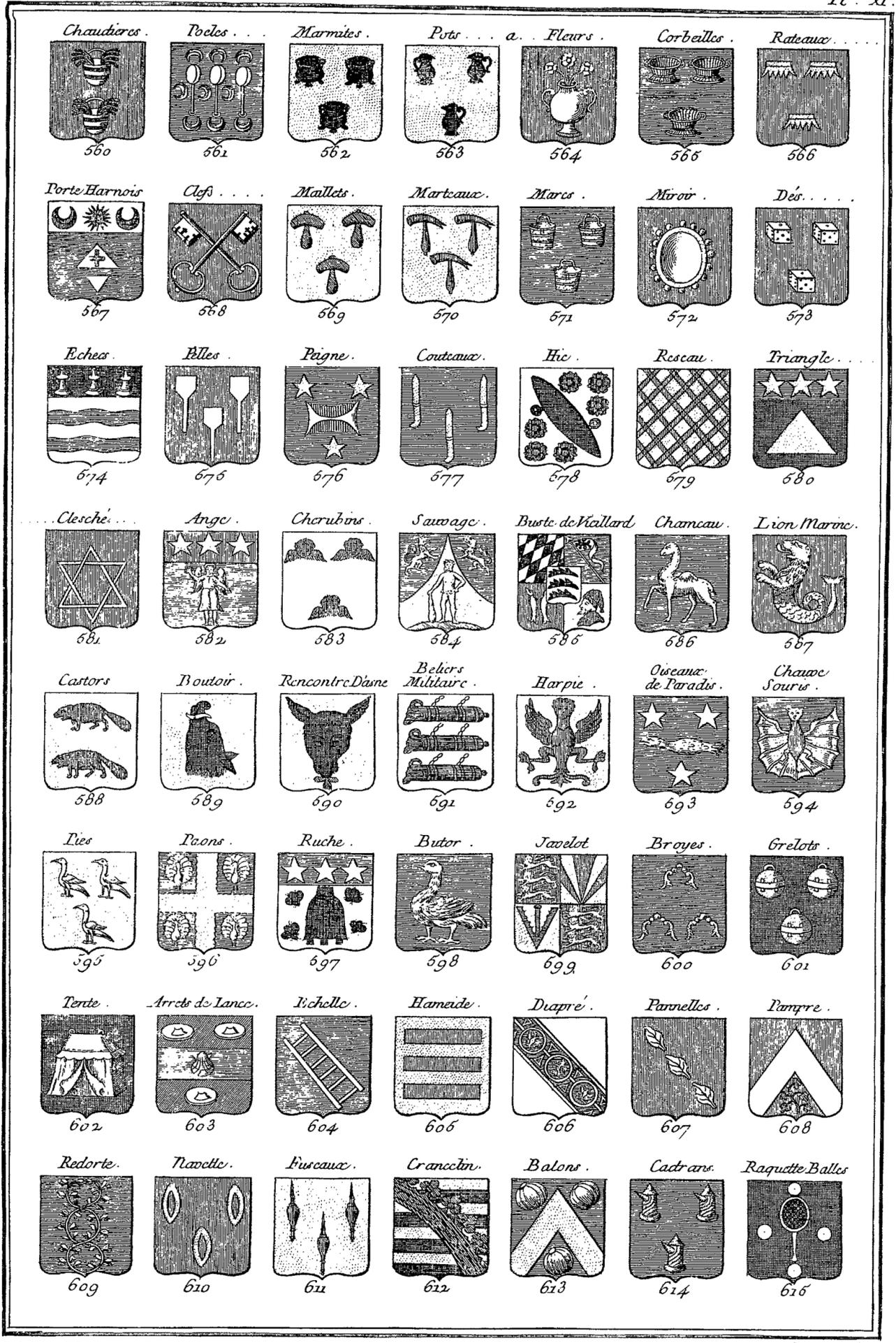
<i>Lambel</i>  392	<i>Montagne</i>  393	<i>Rocher en Mer</i>  394	<i>Olivier</i>  395	<i>Chesne</i>  396	<i>Pin</i>  397	<i>Rameau D'olivier</i>  398
<i>Epines</i>  399	<i>Crequier</i>  400	<i>Batons Nouveaux</i>  401	<i>Troncs</i>  402	<i>Feuilles de houx</i>  403	<i>de Lauriers</i>  404	<i>Trefles</i>  405
<i>Quinte Feuilles</i>  406	<i>Tierce Feuilles</i>  407	<i>Palmes</i>  408	<i>Fleur de Lis</i>  409	<i>Au Red Nourri</i>  410	<i>Semé</i>  411	<i>Lys de Jardin</i>  412
<i>Lys</i>  413	<i>Roses</i>  414	<i>Feuille</i>  415	<i>Souci</i>  416	<i>Oeillets</i>  417	<i>Tulippe</i>  418	<i>Ancolies</i>  419
<i>Pensées</i>  420	<i>Quatre Feuilles</i>  421	<i>Pommes</i>  422	<i>de Pin</i>  423	<i>Poires</i>  424	<i>Grenades</i>  425	<i>Fraises</i>  426
<i>Coquerelles ou Nouvelles</i>  427	<i>Concombres</i>  428	<i>Chou</i>  429	<i>Fleurs</i>  430	<i>Champignons</i>  431	<i>Cep de Vigne</i>  432	<i>Raisins</i>  433
<i>Epis de Bled</i>  434	<i>Ananas</i>  435	<i>Melons</i>  436	<i>Enfans</i>  437	<i>Homme</i>  438	<i>Cavalier</i>  439	<i>Femme</i>  440
<i>T. de Femmes</i>  441	<i>T. de Maure</i>  442	<i>T. d'Argus</i>  443	<i>yeux</i>  444	<i>Destrochere</i>  445	<i>Foi</i>  446	<i>Armée</i>  447

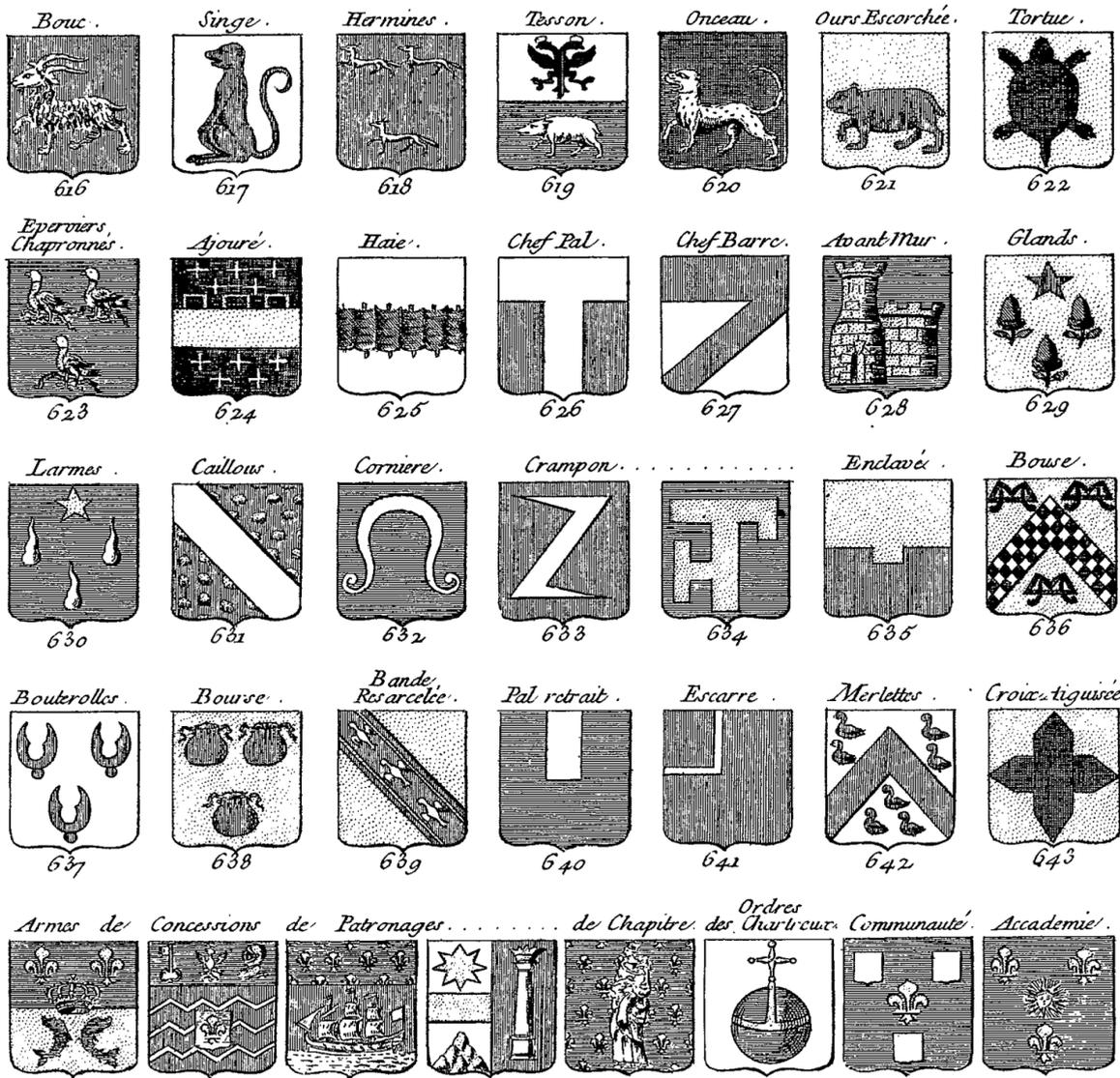


<i>Mains</i> 448	<i>Jambe</i> 449	<i>3 Jambes</i> 450	<i>Testes de Morts</i> 451	<i>Costes</i> 452	<i>Os de Jambes</i> 453	<i>Cœurs</i> 454
 455	<i>Gerbe</i> 456	<i>Houssaux</i> 457	<i>Chapeaux</i> 458	<i>Bonnets à l'Antique</i> 459	<i>Manches, Maltailles</i> 460	<i>Chemise</i> 461
<i>Châteaux</i> 462	<i>Tour Sommé</i> 463	<i>Tour</i> 464	<i>Pont</i> 465	<i>Maison Essoré</i> 466	<i>Chapelle</i> 467	<i>Piramide</i> 468
<i>Portail</i> 469	<i>3 Tours</i> 470	<i>Colonne</i> 471	<i>Tille</i> 472	<i>Muraille</i> 473	<i>Maconné</i> 474	<i>Franche Maconné</i> 475
<i>Pignon</i> 476	<i>Passe Crenelée</i> 477	<i>Pals Ondés</i> 478	<i>Bande Engoulée</i> 479	<i>Bretesée</i> 480	<i>Contre Bretesée</i> 481	<i>Calices</i> 482
<i>Coupes</i> 483	<i>Crosse</i> 484	<i>Mître</i> 485	<i>Encensoirs</i> 486	<i>Chandelier</i> 487	<i>Manipule</i> 488	<i>Gonfanon</i> 489
<i>Livre</i> 490	<i>Chapelet</i> 491	<i>Cloche</i> 492	<i>Epees</i> 493	 494	 495	<i>Badelaires</i> 496
<i>Haches</i> 497	<i>Haches d'Armes</i> 498	<i>Dars</i> 499	<i>Piques</i> 500	<i>Fer de Piques</i> 501	<i>Lances</i> 502	<i>Flesches</i> 503



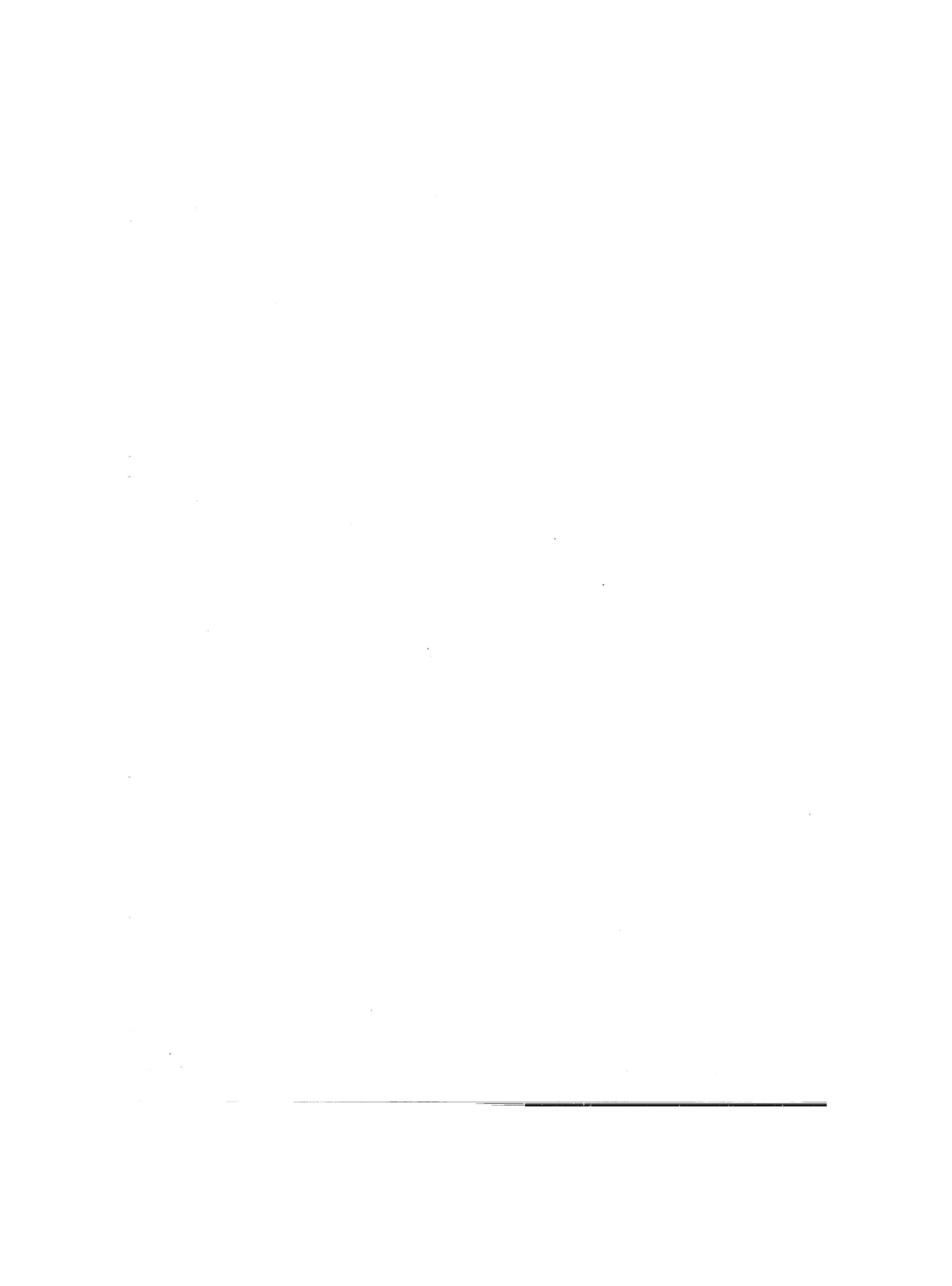
<i>Fers de Fleches</i>  504	<i>Hallebardes</i>  505	<i>Massuz</i>  506	<i>Cuirasse</i>  507	<i>Arbaleste</i>  508	 509	<i>Rocs d'Equiquier</i>  510
<i>Couples de Chien</i>  511	<i>Etriers</i>  512	<i>Eprons</i>  513	<i>Canon</i>  514	<i>Fusil</i>  515	<i>Fermeaux</i>  516	<i>Annelets</i>  517
<i>Morailles</i>  518	<i>Fers de Cheval</i>  519	<i>Chausse-Trappes</i>  520	<i>Chaines</i>  521	 522	<i>Roues</i>  523	 524
<i>Heaumes</i>  525	<i>Mat</i>  526	<i>Vaisseaux</i>  527	<i>Ancre</i>  528	 529	<i>Violons</i>  530	<i>Luths</i>  531
<i>Harpes</i>  532	<i>Grenades</i>  533	<i>Cors de Chasse</i>  534	<i>Couronnes</i>  535	<i>d'Epines</i>  536	<i>Otelles</i>  537	<i>Escarboucle</i>  538
<i>Diamant en Triangle</i>  539	<i>Triangle</i>  540	<i>Clous</i>  541	 542	<i>Anilles</i>  543	<i>Tennes</i>  544	<i>Barillet</i>  545
<i>Balances</i>  546	<i>Bourdons</i>  547	<i>Gibecieres et Oignons</i>  548	<i>Bresses</i>  549	<i>Etendards</i>  550	<i>Chaises à l'Antique</i>  551	<i>Soc</i>  552
<i>Faulx</i>  553	<i>Fers de Faulx</i>  554	<i>Faucilles</i>  555	<i>Forces</i>  556	<i>Douloirs</i>  557	<i>Carreaux</i>  558	<i>Compas</i>  559

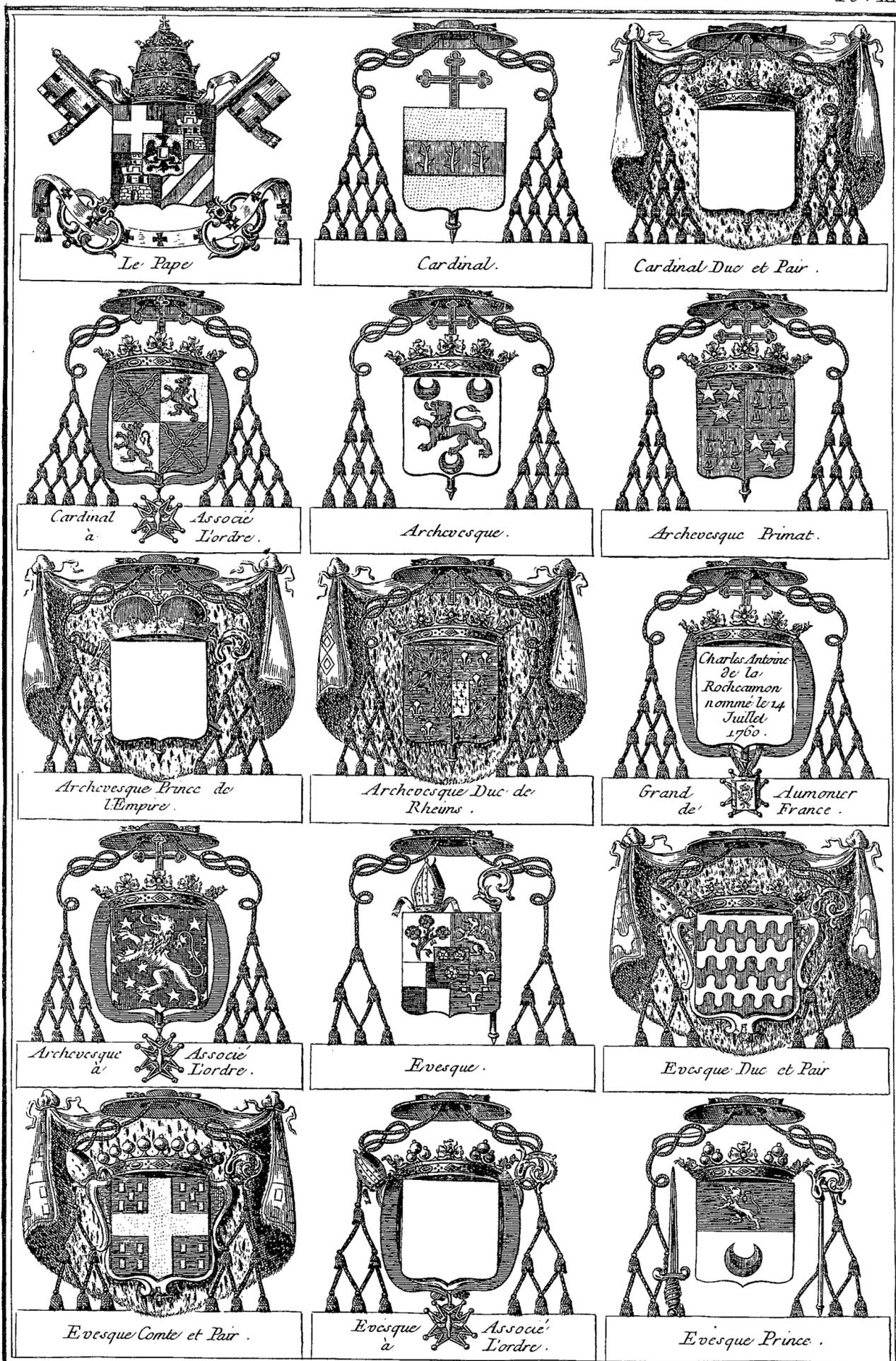




Art Heraldique.

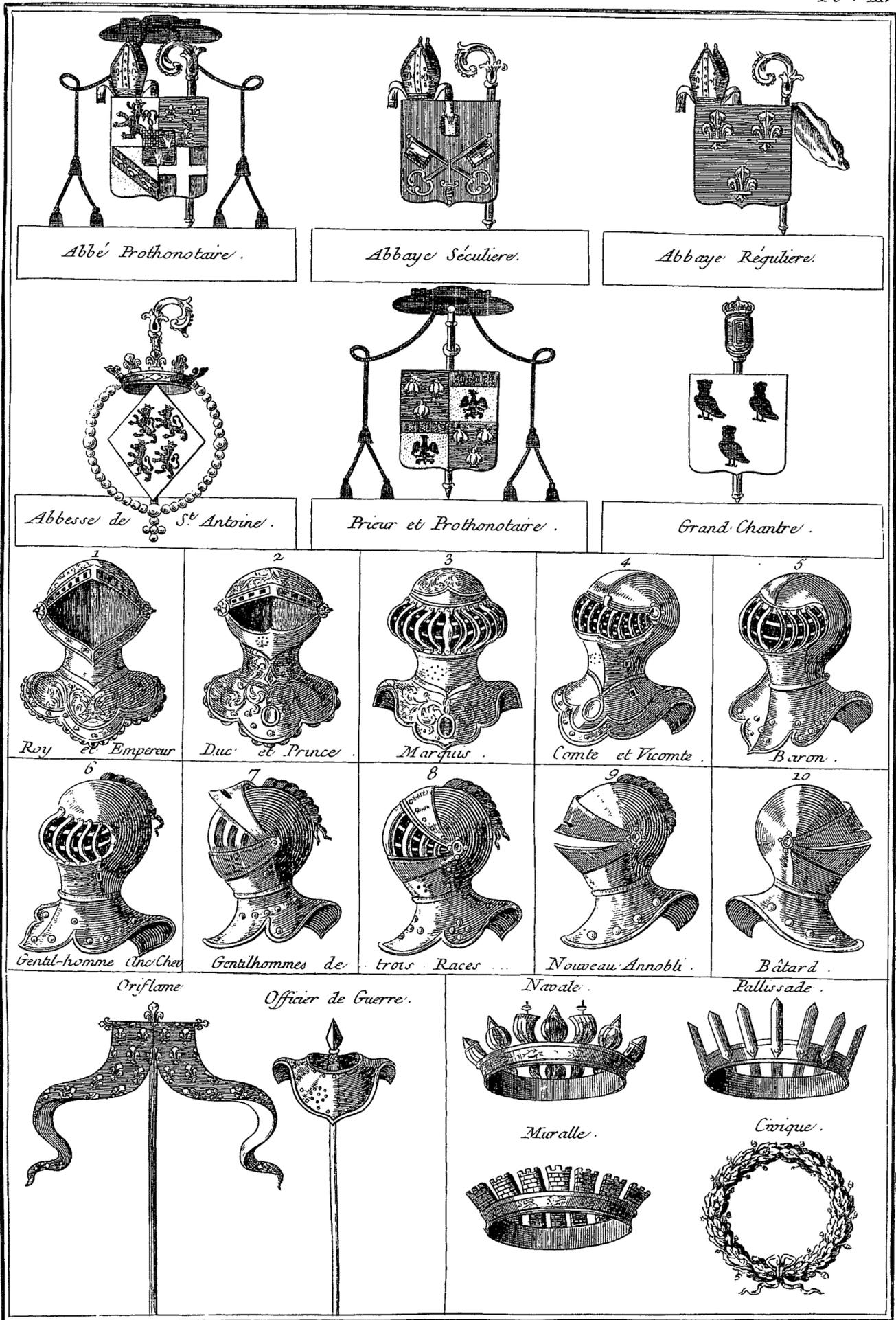
Benard. Pecc.





Art Heraldique.

Benard Fecit



Abbé Prothonotaire.

Abbaye Séculière.

Abbaye Régulière.

Abbesse de S^e Antoine.

Prieur et Prothonotaire.

Grand Chantre.

Roy et Empereur

Duc et Prince

Marquis

Comte et Vicomte

Baron

Gentil-homme d'uno Charge

Gentilhommes de

trois Races

Nouveau Annobli

Bâtard

Oriflame

Officier de Guerre.

Navale.

Pallisade.

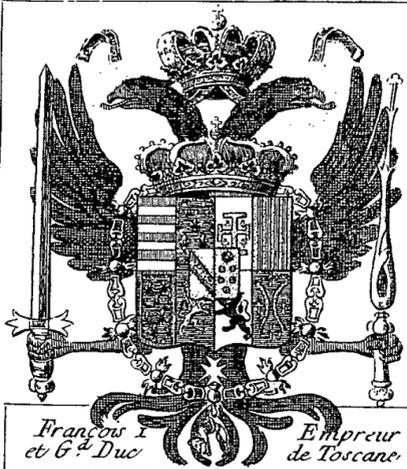
Miralle.

Civile.

Art Heraldique.

Benard. Fecit.

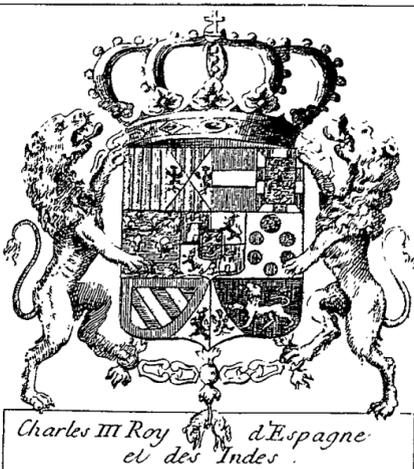




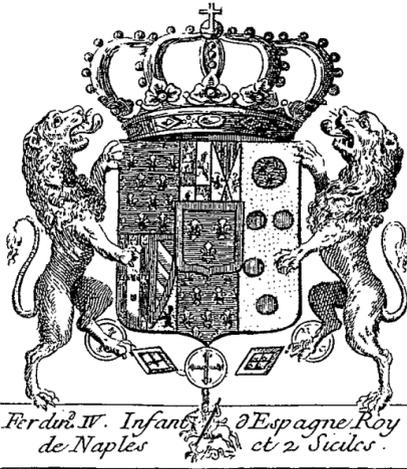
François I Empereur et 6^e Duc de Toscane.



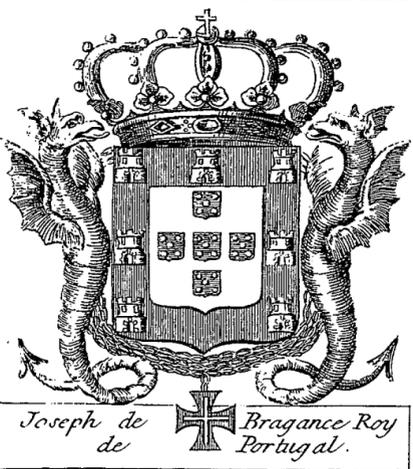
Louis XV le Bien Aimé Roy de France et de Navarre.



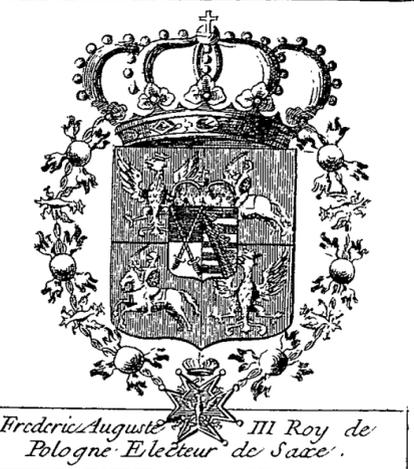
Charles III Roy d'Espagne et des Indes.



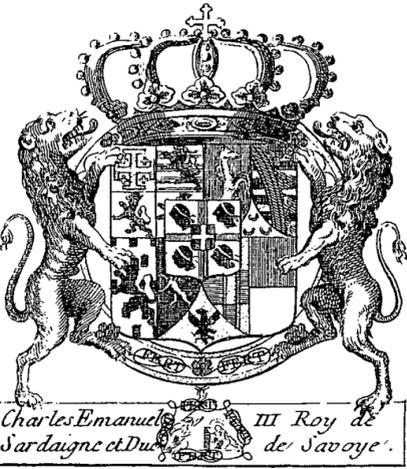
Ferdinand IV. Infant d'Espagne. Roy de Naples et de Siciles.



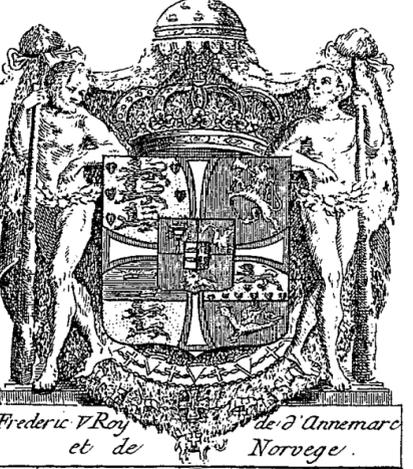
Joseph de Bragança Roy de Portugal.



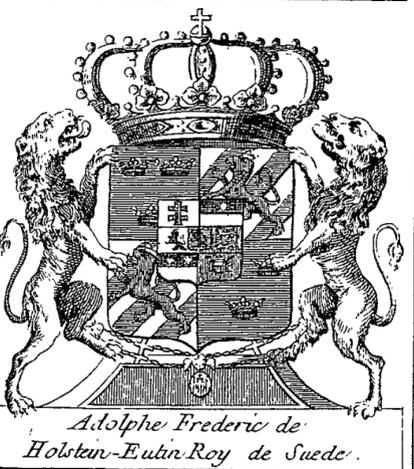
Frederic August III Roy de Pologne. Electeur de Saxe.



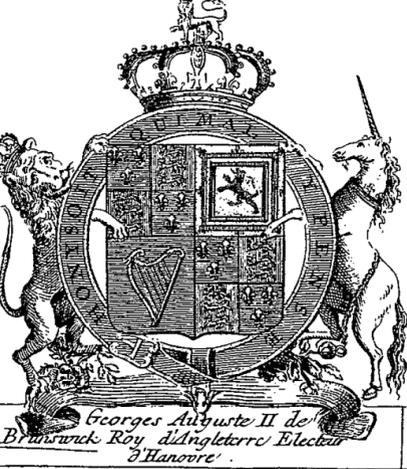
Charles Emmanuel III Roy de Sardaigne et Duc de Savoye.



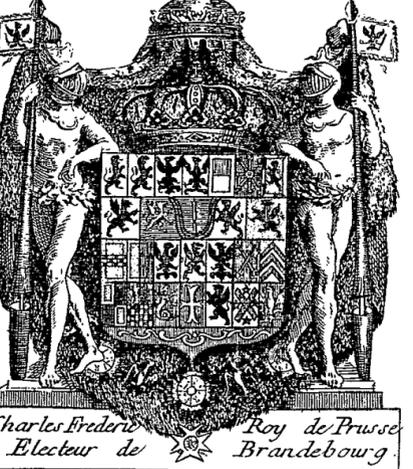
Frederic V Roy de Danemarck et de Norvege.



Adolphe Frederic de Holstein-Eutin Roy de Suede.



Georges Auguste II de Brunswick Roy d'Angleterre Electeur de Hanovre.



Charles Frederic Roy de Prusse Electeur de Brandebourg.

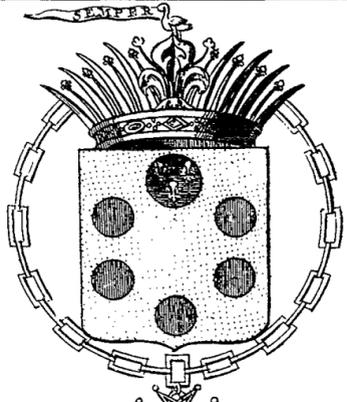


Elisabeth Petrovna Imperatrice de toutes les Russies.

Art Heraldique.

Bernard Fecit

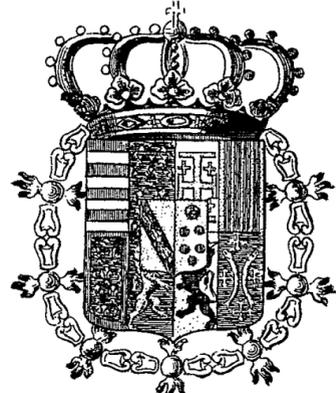




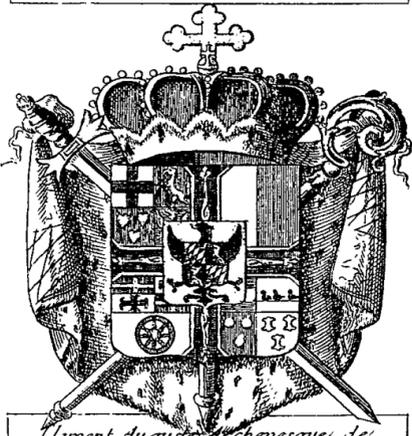
Francis I Grand Duc de Toscane.



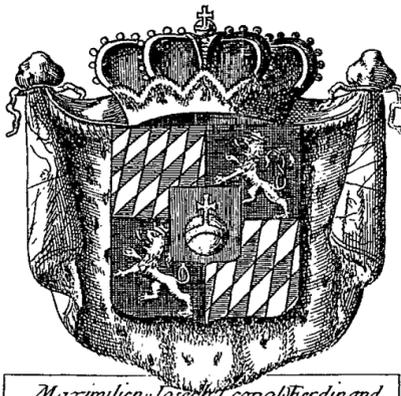
Roy Abyssin ou d'Ethiopia.



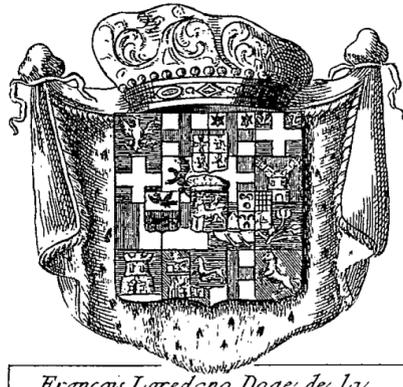
Joseph Benoit Auguste Archiduc Fils de l'Empereur.



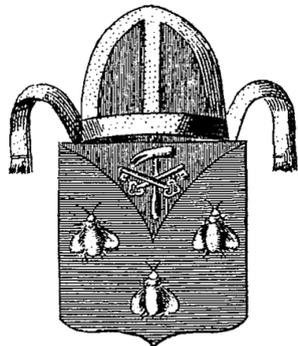
Clement Auguste Archevesque de Cologne Prince et Electeur Ecclesiastique.



Maximilien Joseph Leopold Ferdinand Duc de Baviere Prince Electeur Lay.



Francis Loredano Doge de la Serenissime Republique de Venise.



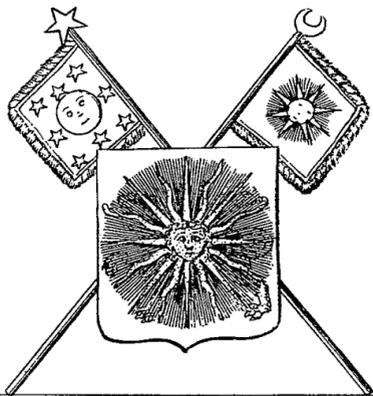
Barberini Prefet de Rome.



YON-TE-CHIM Empereur de la Chine.



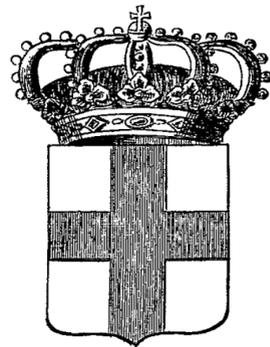
Mustapha Grand Sultan.



Schah Myrta Roy de Perse.



Quane Empereur du Japon.



Republique de Genes. Mathias Fransone Doge de la Republiq. de Genes.

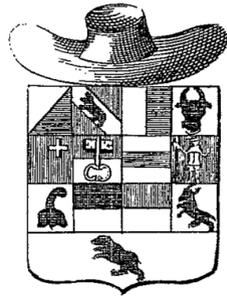
Art Heraldique.

Benard Feat.

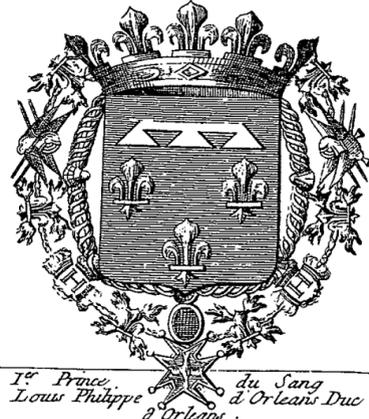




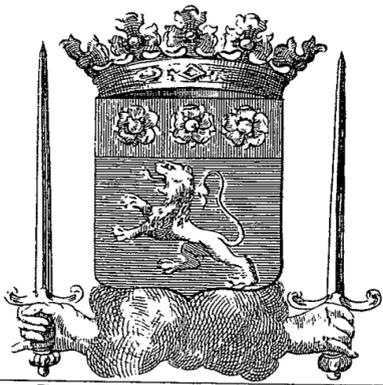
la Republique de Geneve .



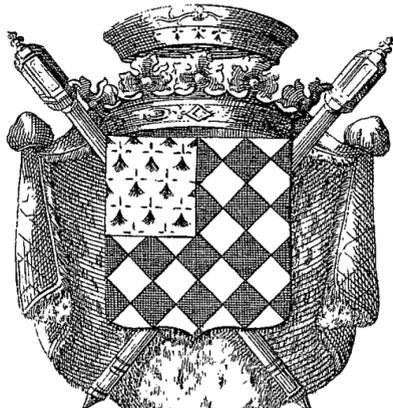
la Republique des Suisses .



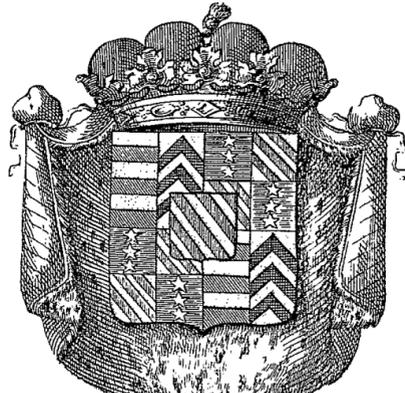
1^{er} Prince du Sang
Louis Philippe d'Orléans Duc
d'Orléans .



Francis Bonne de Lesdigueres
Cometable. Cette Charge fut Supprimee
Par Lettres de Louis XIII en Janvier 1627



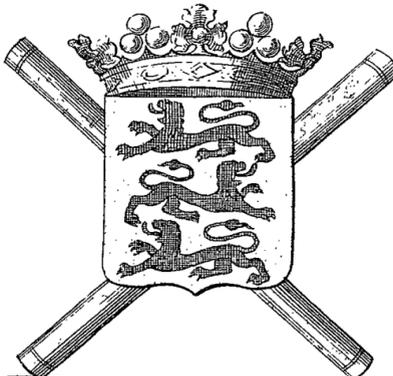
Guillaume de Lamoignon
Chancelier de France le 9 Decembre
1750



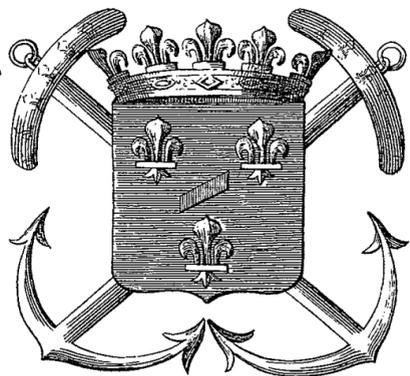
Charles Emmanuel Sire
de Crussol Duc de Vés en Languedoc
1^{er} Par hereditaire de France.



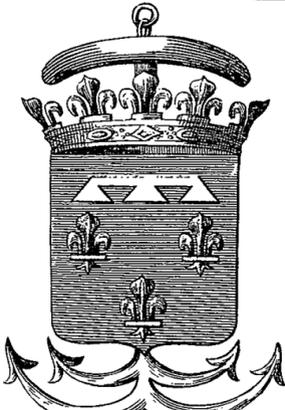
Adrien Maurice de Noailles
Doyen des Marechaux de France .



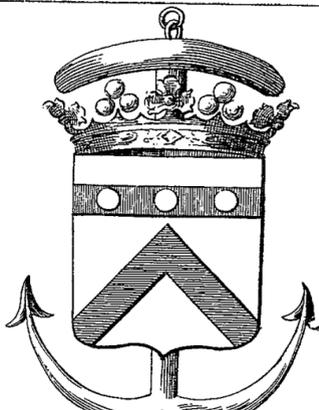
Claude Guillaume Testu Marquis
de Balincourt Marechal de France



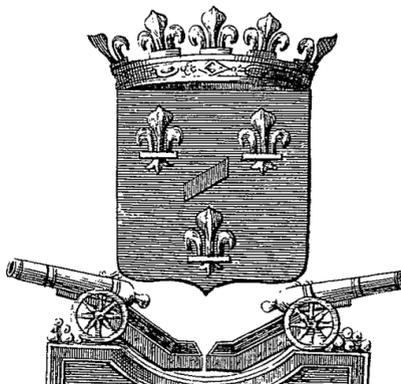
Amiral de France
Louis Jean Marie Duc de Pentecote.



J. Philippe d'Orléans Grand Brieur
de France General des Galeres.
Cette Charge a été Supprimee.



Vice
M^r de Barailh .
Amiral

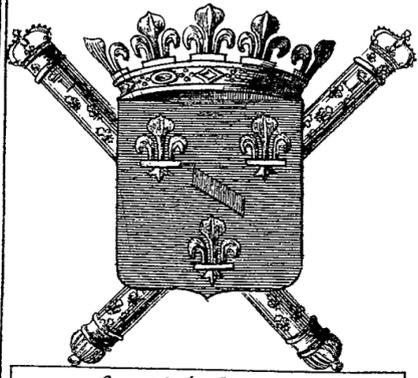


Grand Maître d'Artillerie
Louis Auguste de Bourbon P^{er} d'Ombes
Supprimee en Octobre 1755 .

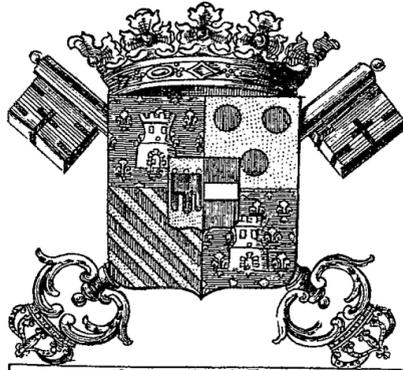
Art Heraldique.

Bernard Feat.

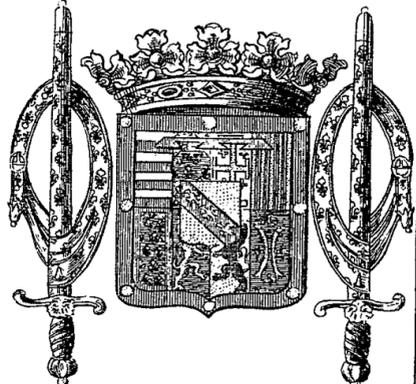




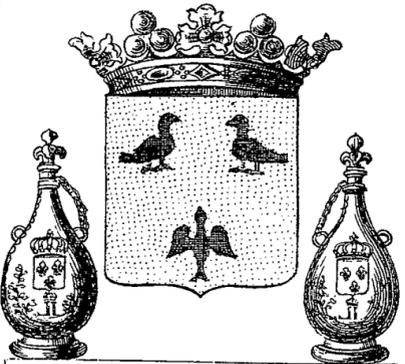
Grand Maître de France
Louis Joseph de Bourbon Prince du Sang
né et titré Prince de Condé.



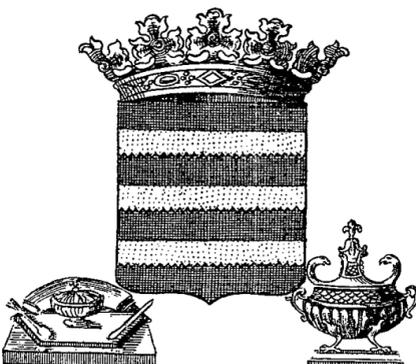
Grand Chambellan
Charles Godefroi Delatour d'Anvergne Duc
de Bouillon le Prince de Turcine
en survivance



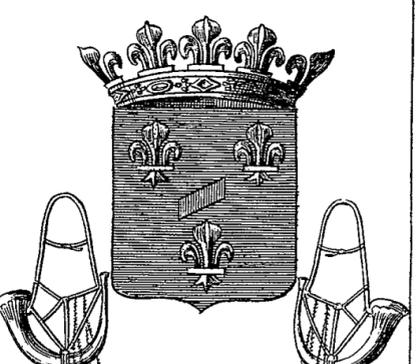
Grand Ecuyer de France
Louis Charles De Lorraine Comte de
Brionne



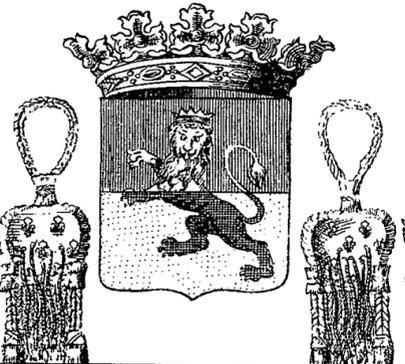
Grand Bottelier Echauson
André de Gypode
Supprimée.



Grand Panetier
Jean Paul Timoleon de Cosse
Duc de Brissac.



Grand Veneur
Louis Jean Marie de Bourbon
Duc de Penthièvre.



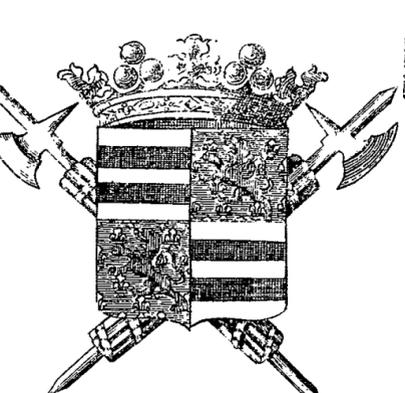
Grand Fauconnier
Louis César de la Baume le Blanc
Duc de la Vallière.



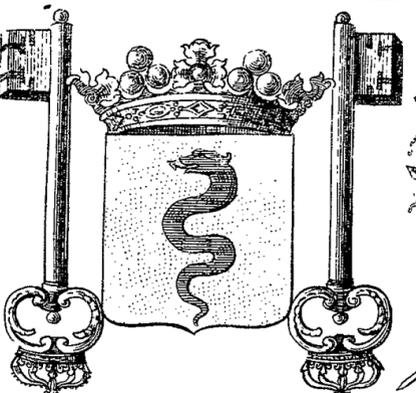
Grand Loucheur
le Marquis de Flamarans
le Comte de Flamarans en survivance.



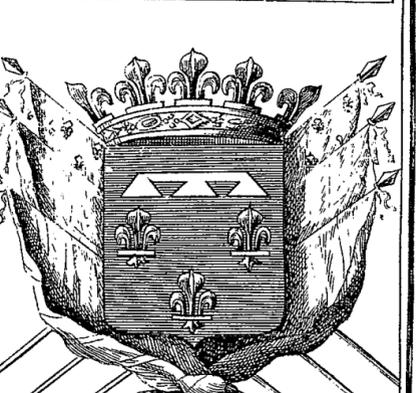
Grand Marechal de Logis
Louis Michel Chanallart
Comte de la Saxe.



Grand Prevost
du Bouschet Marquis de
Sourches.



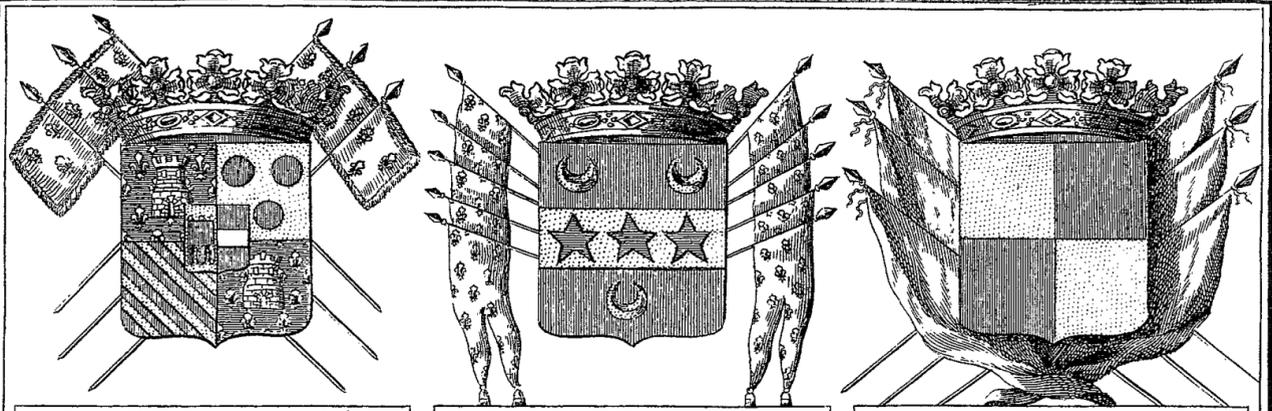
Capitaine de la Porte
Jean Baptiste Joachim Colbert
Marquis de Croissy.



Colonel Général de l'Infanterie
Philippe d'Orléans qui en remit
Volontairement la Demission en Decr 1780
par la elle demeure Supprimée.

Art Heraldique.

Bernard Picot



*Colonel Général de la Cavalerie
Godéfrroi Charles Henry Prince
de Turenne.*

*Colonel Général des Dragons
François de Franquetot Duc
de Coigny*

*Colonel Général des Gardes Françaises
Louis Antoine Gontaut.*



*Colonel Général des Suisses et Griffons
Louis Charles Bourbon Comte d'Eu.*

*Premier du Parlement
Mathieu François Mole.*

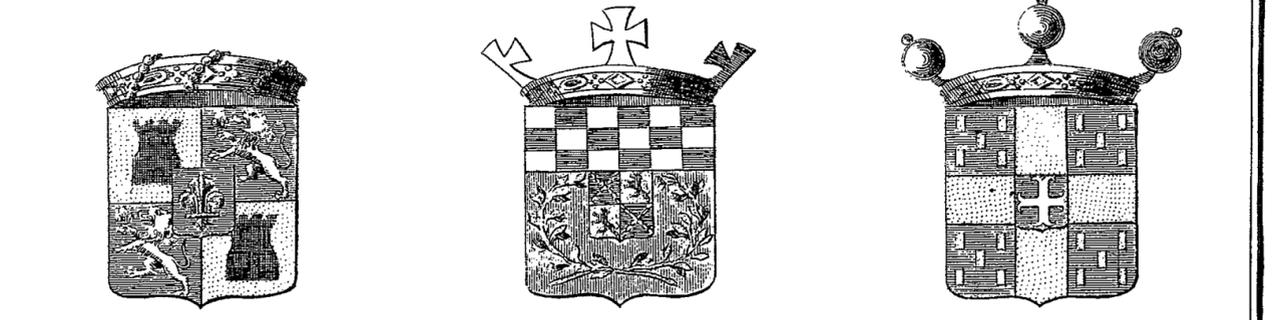
*President
René Nicolas Augustin Maupeou.*



*Prevost de Paris
M. de Segur*

*Marquis
Louis Philogène Brutart Marquis
de Ruffeulle*

*Comte
François Bulkeley Comte
de Bulkeley*



*Baron
de Zur-lauben.*

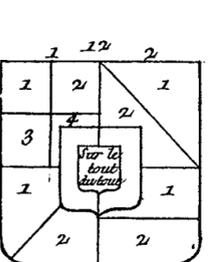
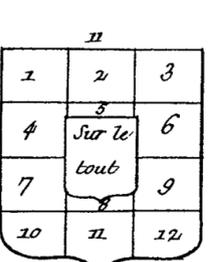
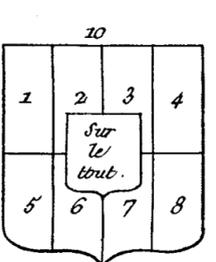
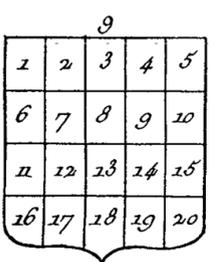
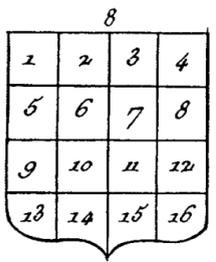
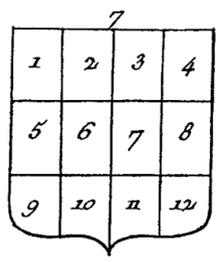
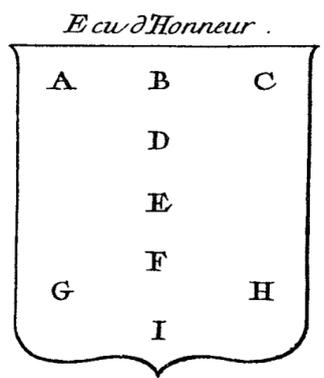
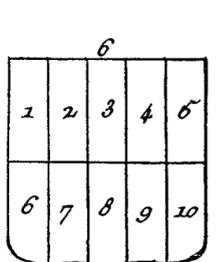
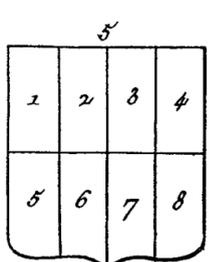
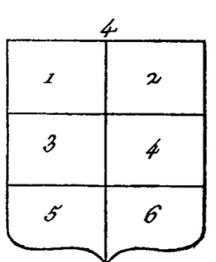
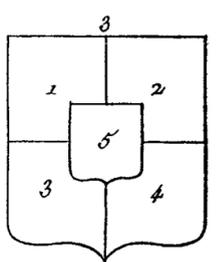
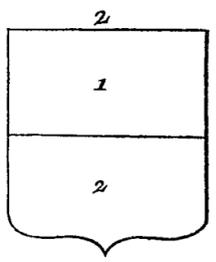
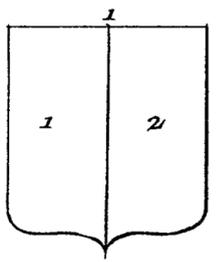
*Vidame
Marie Joseph d'Albert d'Alby
Vidame d'Amiens.*

*Vicomte
Arnauld-Cesar Louis Vicomte
de Chorseul.*

Art Heraldique.

Bernard Pecc



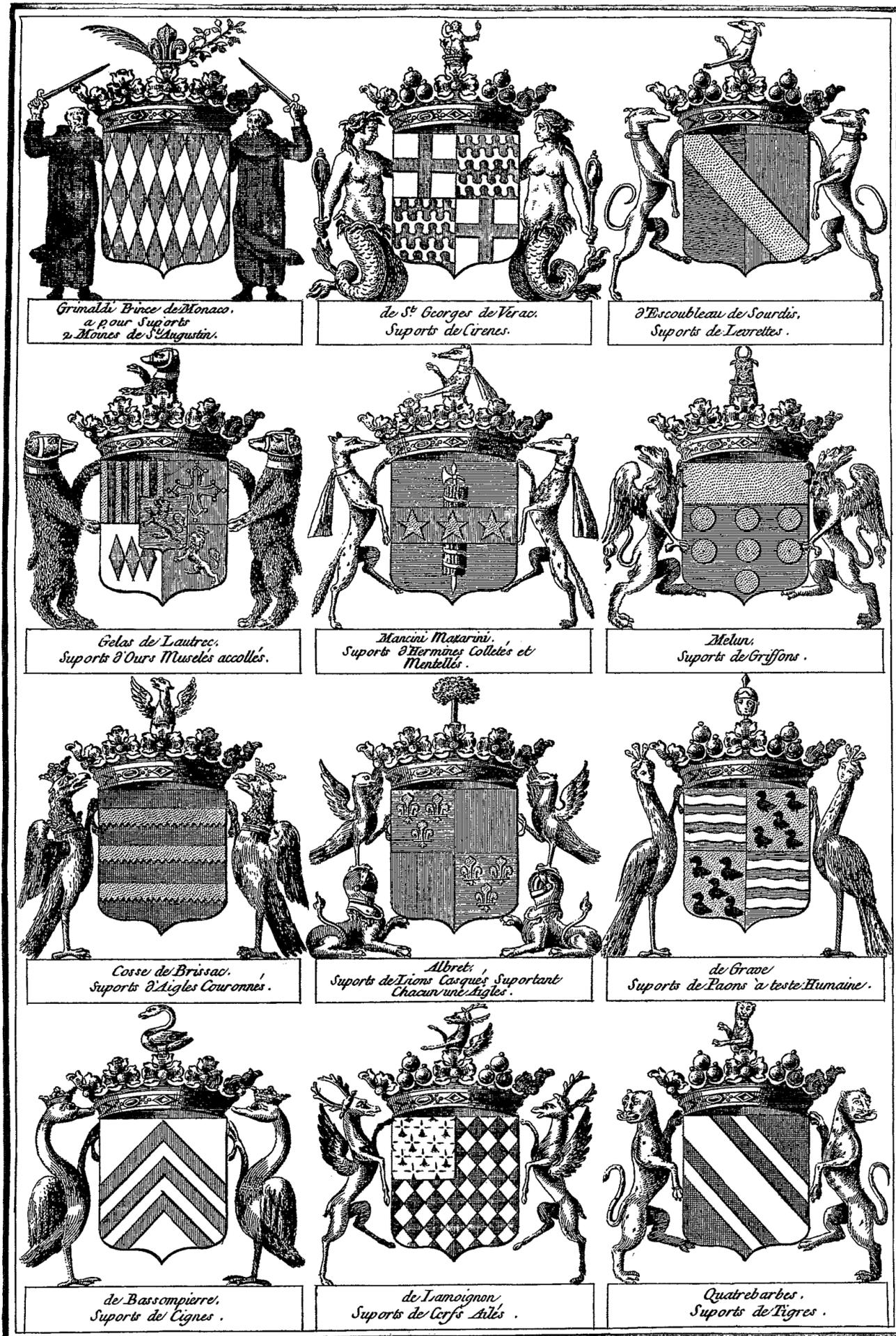


PENNON DE 52 QUARTIERS

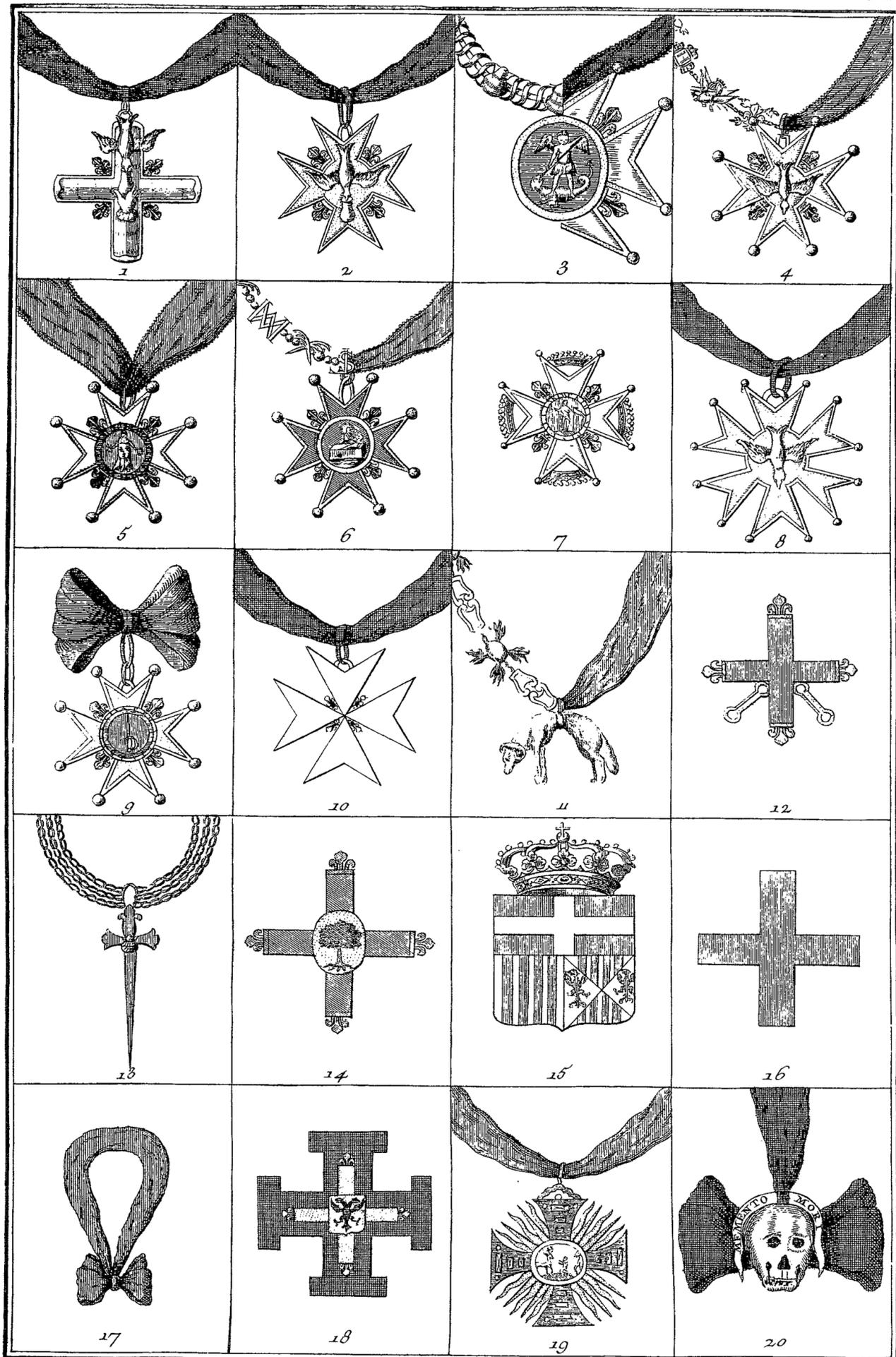
<i>Castille.</i> 1	<i>Leon.</i> 2	<i>Aragon.</i> 3	<i>Naples.</i> 4	<i>Sicile.</i> 5	<i>Navarre.</i> 6	<i>Grenade.</i> 7	<i>Toledo.</i> 8
<i>Valence.</i> 9	<i>Galice.</i> 10	<i>Asturie.</i> 11	<i>Majorque.</i> 12	<i>Seville.</i> 13	<i>Sardaigne.</i> 14	<i>Cordone.</i> 15	<i>Murcie.</i> 16
<i>Jascon.</i> 17	<i>Gibraltar.</i> 18	<i>Canarie.</i> 19	<i>Inde.</i> 20	<i>Amerique.</i> 21	<i>Milan.</i> 22	<i>Brabant.</i> 23	<i>Flandres.</i> 24
<i>Lombourg.</i> 25	<i>Luxembourg.</i> 26	<i>Anvers.</i> 27	<i>de Barcelonne.</i> 28	<i>Flandres.</i> 29	<i>Navarre.</i> 30	<i>Hainault.</i> 31	<i>Biscaye.</i> 32
		<i>Malines</i>		<i>Moine</i>			

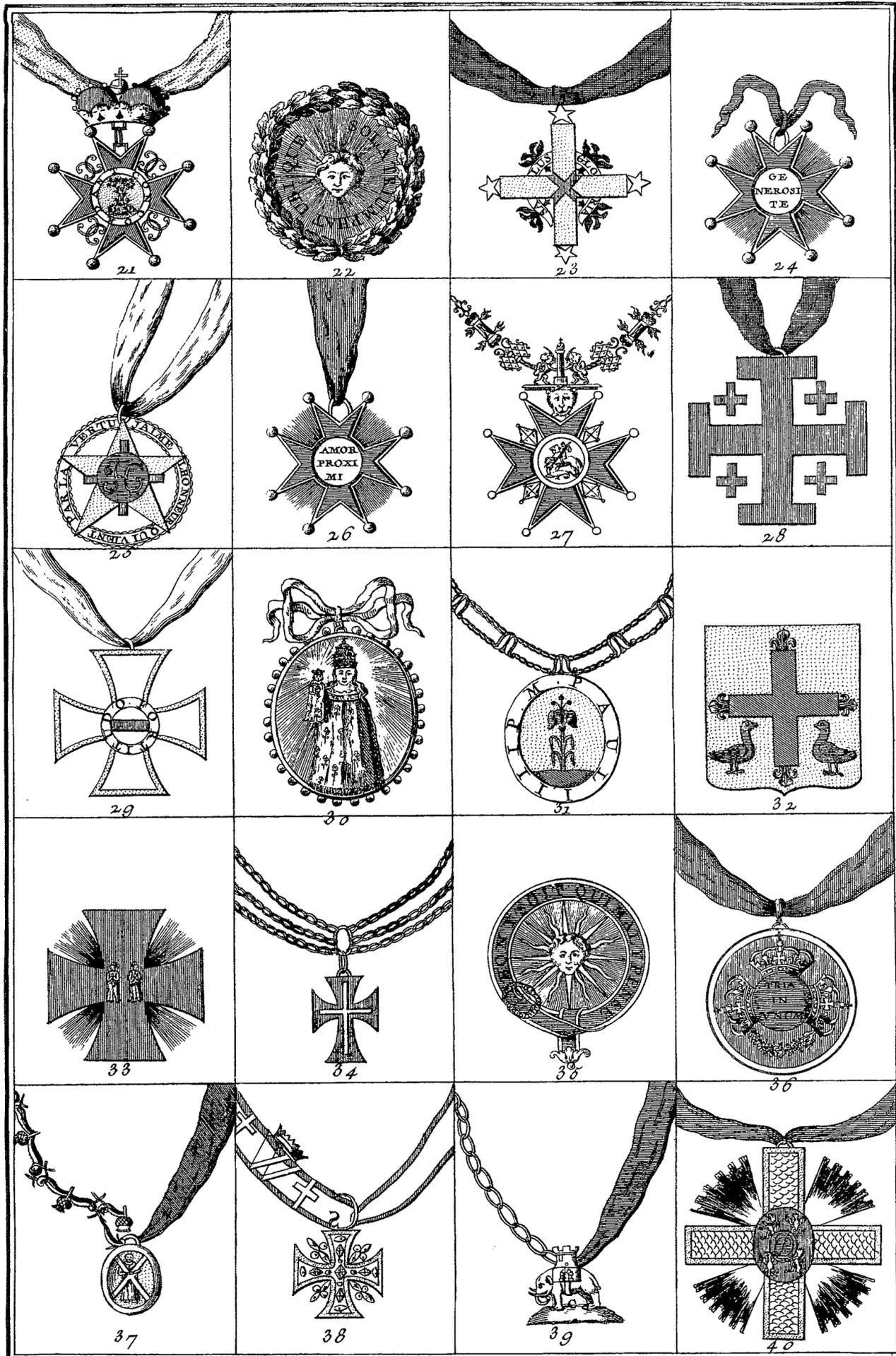


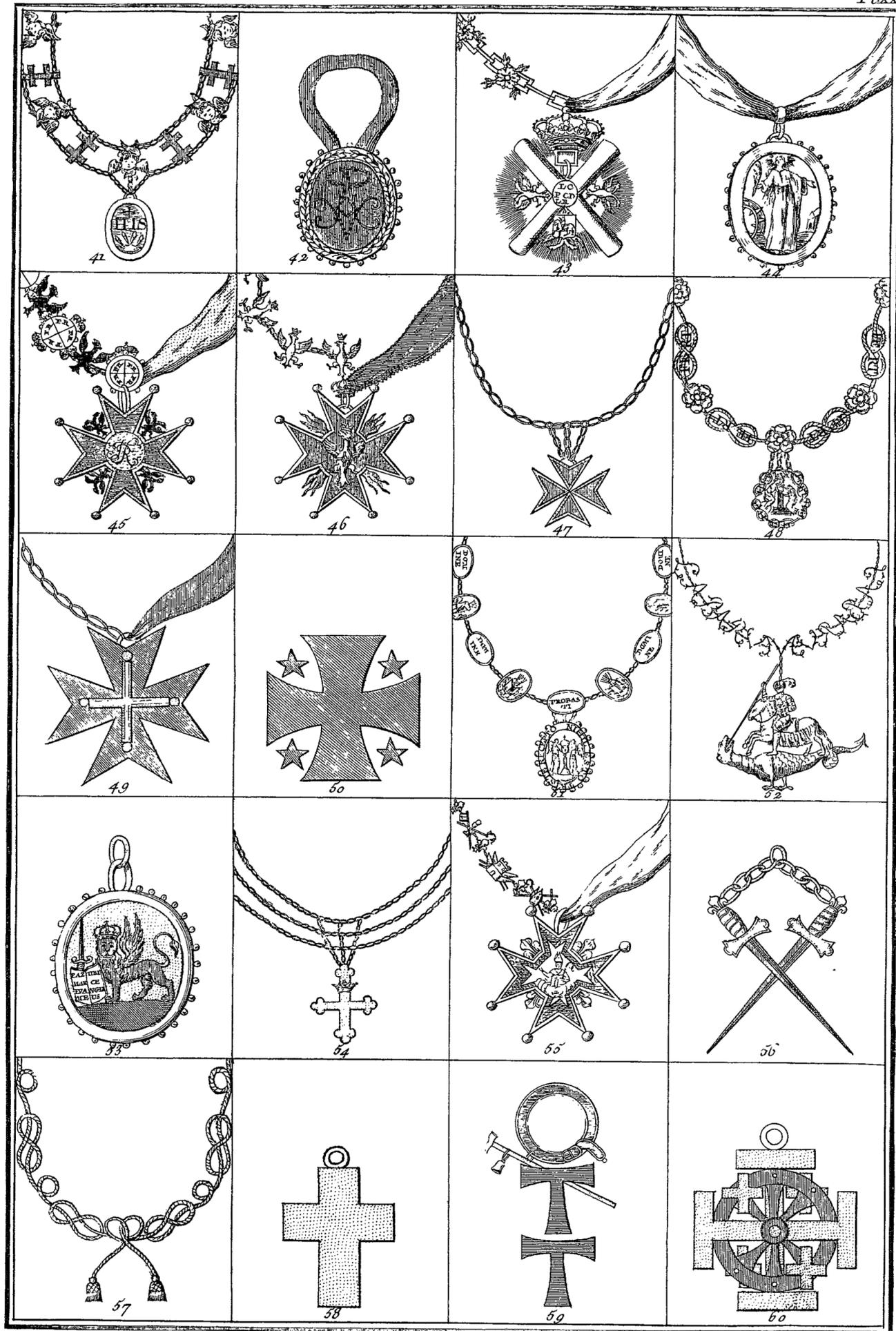


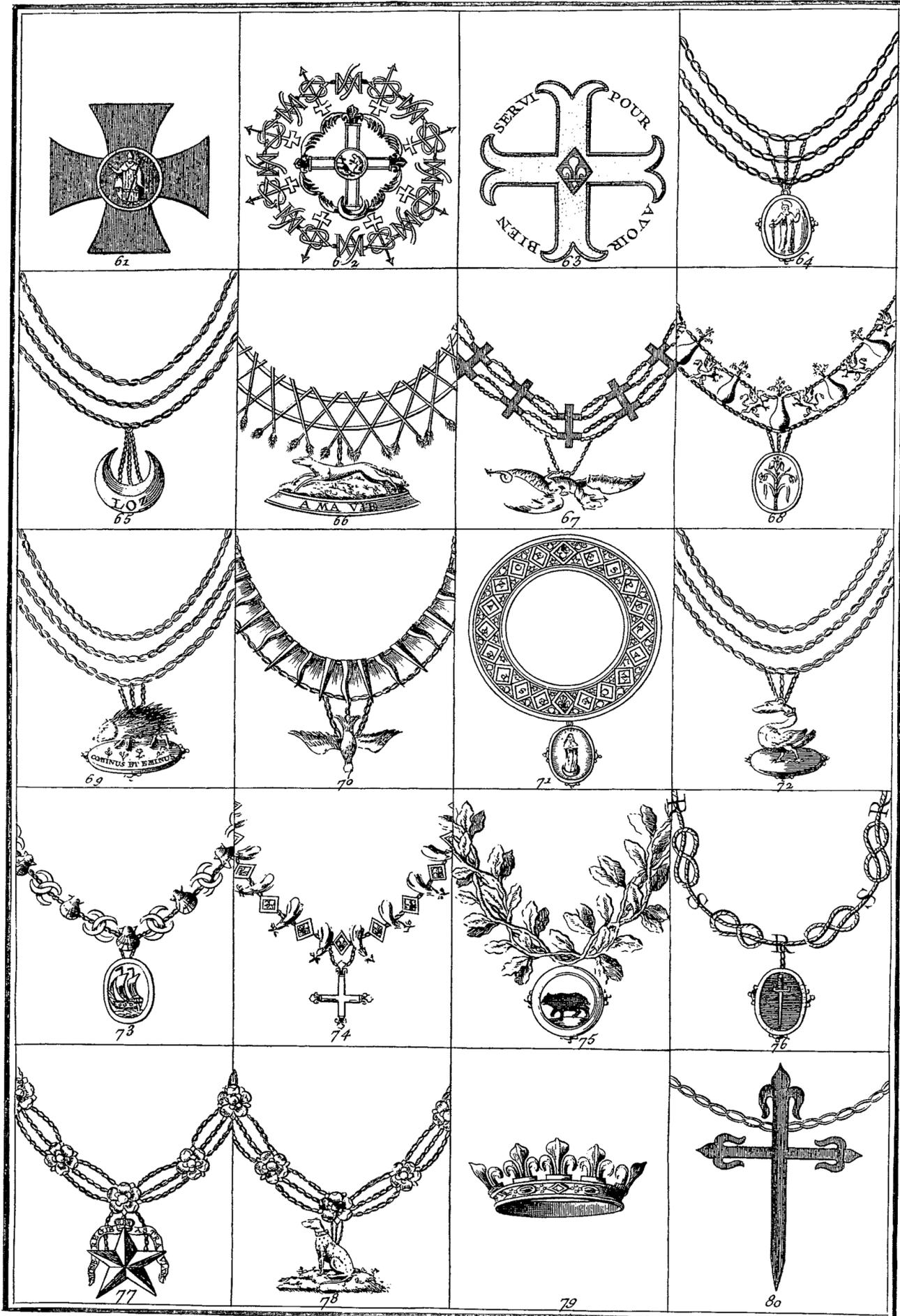


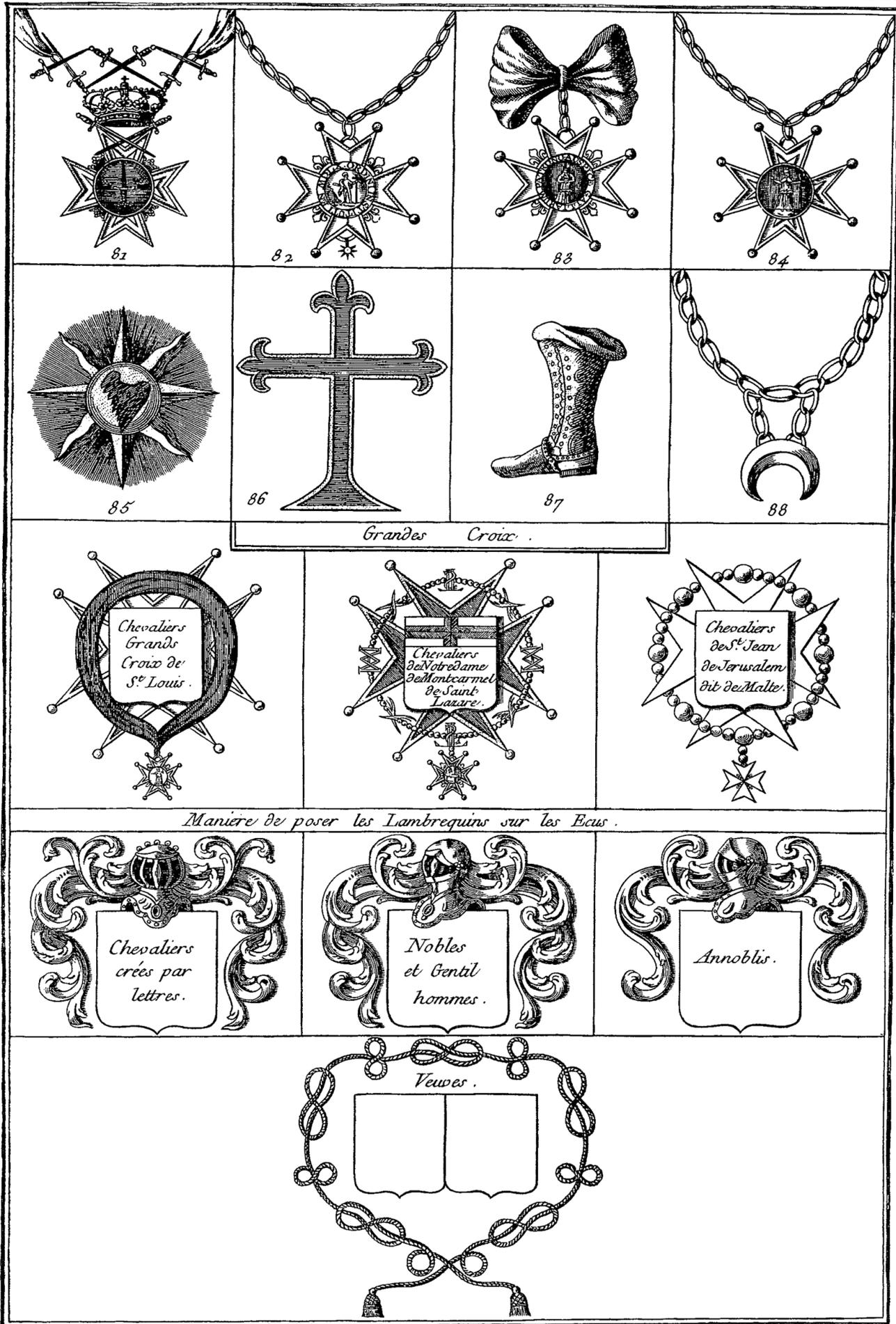
Benard. Peint











Grandes Croix.

Manière de poser les Lambrequins sur les Ecus.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document focuses on the interpretation and analysis of the collected data. It discusses the various statistical tools and techniques used to draw meaningful conclusions from the data.

4. The fourth part of the document discusses the importance of communication and reporting. It emphasizes the need for clear and concise communication of the findings and conclusions to the relevant stakeholders.

5. The fifth part of the document discusses the importance of ethical considerations in data collection and analysis. It highlights the need for transparency, honesty, and respect for the privacy and rights of individuals.

6. The sixth part of the document discusses the importance of ongoing monitoring and evaluation. It emphasizes the need for regular review and assessment of the data collection and analysis process to ensure its effectiveness and relevance.

7. The seventh part of the document discusses the importance of collaboration and teamwork. It highlights the need for effective communication and coordination among all team members to ensure the successful completion of the project.

8. The eighth part of the document discusses the importance of documentation and record-keeping. It emphasizes the need for maintaining accurate and up-to-date records of all data collection and analysis activities.

9. The ninth part of the document discusses the importance of staying up-to-date with the latest developments in the field. It emphasizes the need for continuous learning and professional development to ensure the highest quality of work.

10. The tenth part of the document discusses the importance of maintaining a positive attitude and mindset. It emphasizes the need for resilience, perseverance, and a strong sense of purpose to overcome any challenges that may arise during the process.



ART HÉRALDIQUE, ou BLASON,

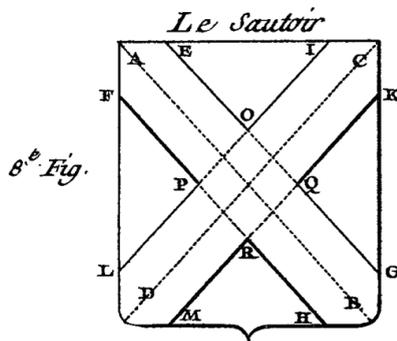
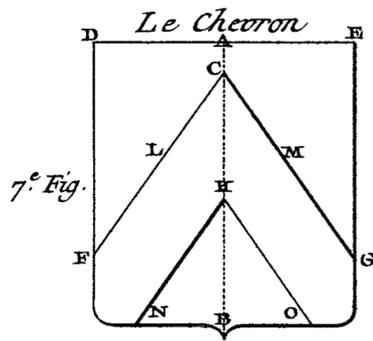
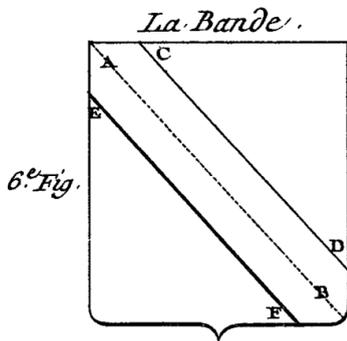
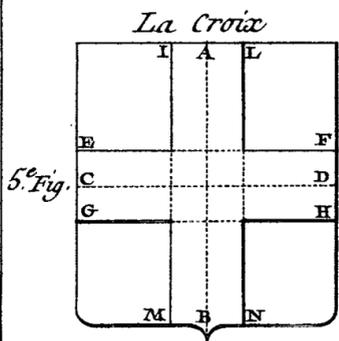
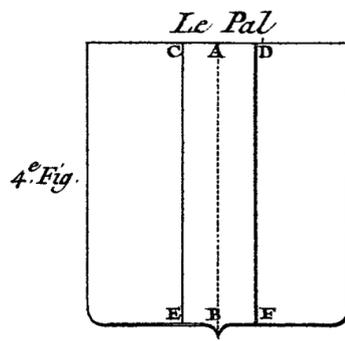
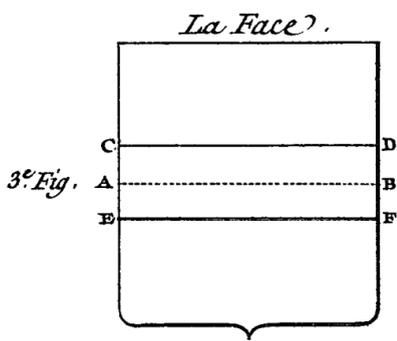
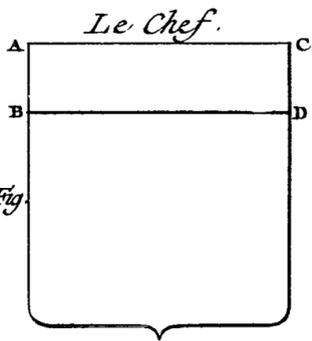
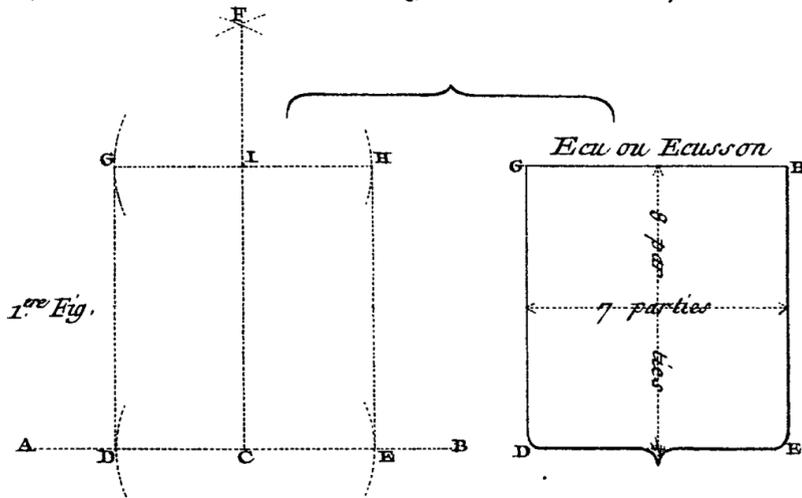
CONTENANT six Planches.

PLANCHE I ^{ere} .	PLANCHE IV.
PROPORTIONS géométriques des piéces ou figures héraldiques.	Divisés, bureles, trangles, vergettes & cottices.
PLANCHE II.	PLANCHE V.
Pièces honorables en nombre.	Répartitions ou différentes divisions & diverses piéces.
PLANCHE III.	PLANCHE VI.
Répartitions ou divisions de l'écu.	Autres répartitions. Brisures.



Proportions Géométriques des Pièces ou Figures Héraldiques.

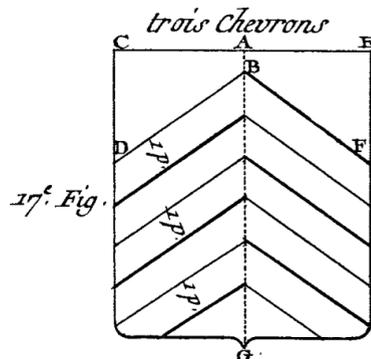
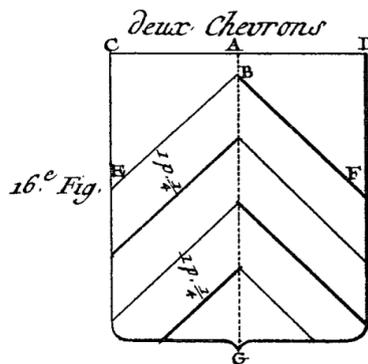
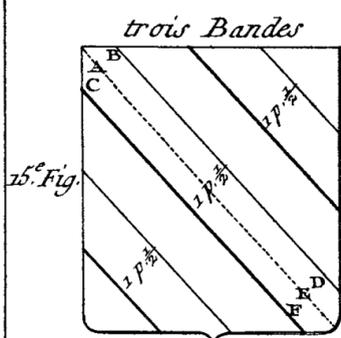
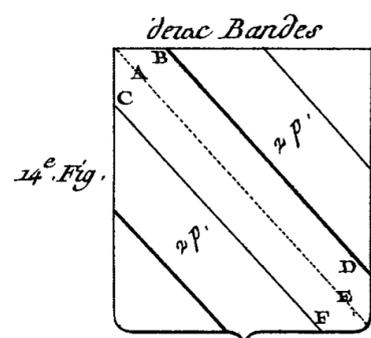
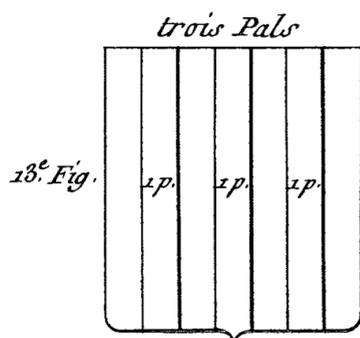
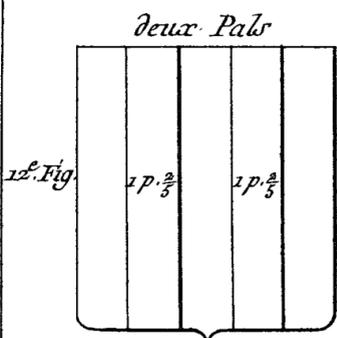
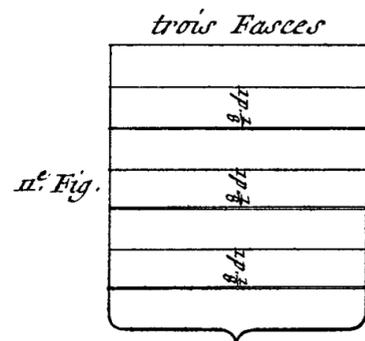
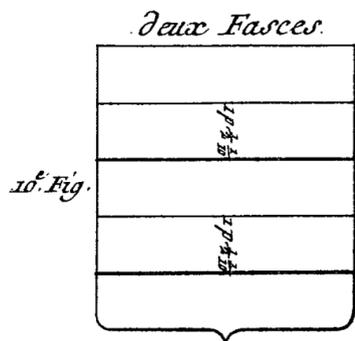
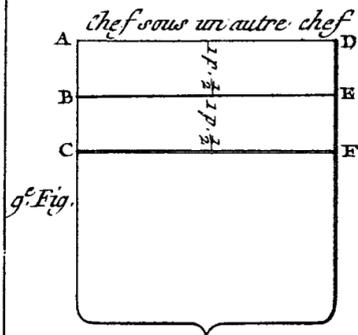
Pièces honorables.
Il y en a sept.



Benard Dircx.

Blason.

Pieces Honorables en nombre.



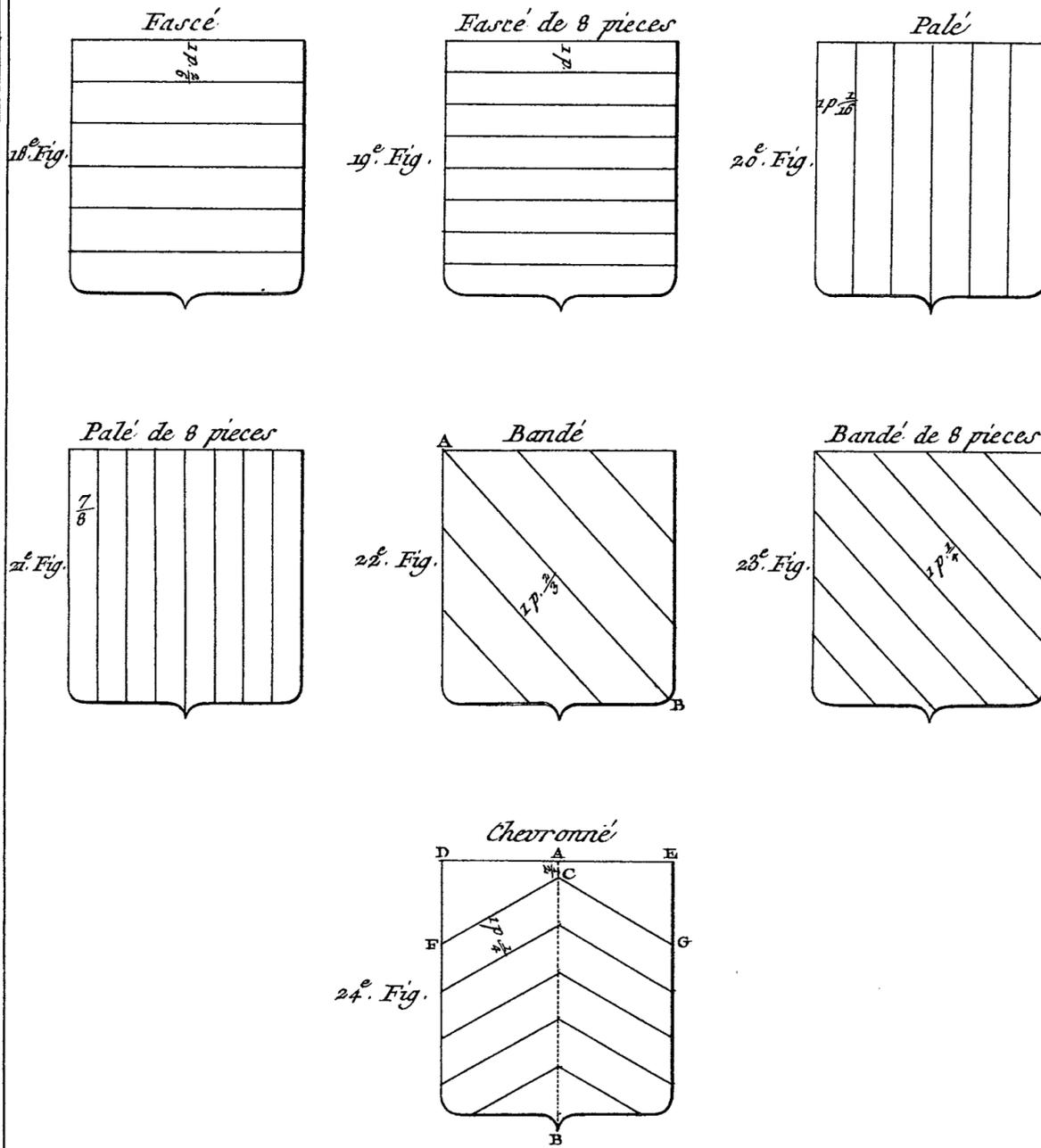
Les Croix et les Sautoirs ne se trouvent point en nombre comme Pieces Honorables.



Benard Dircx.

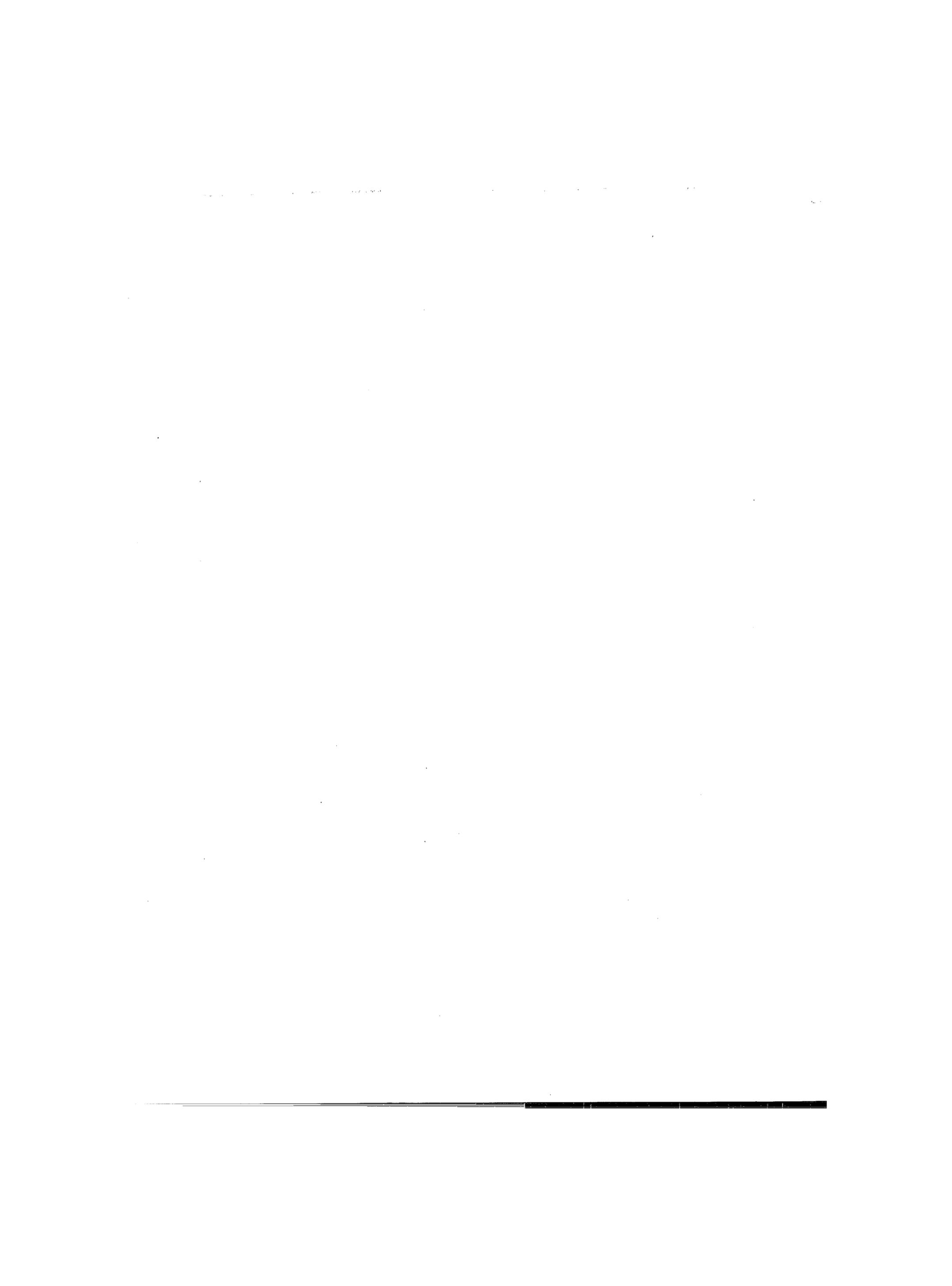
Blason.

Répartitions ou Divisions de l'Ecu.

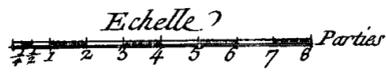
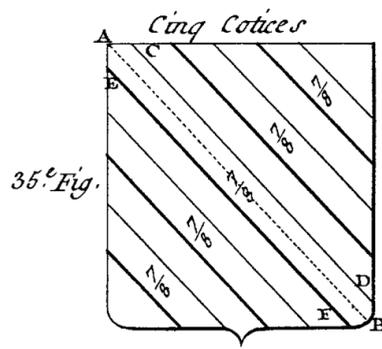
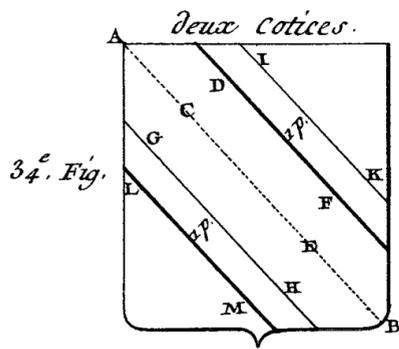
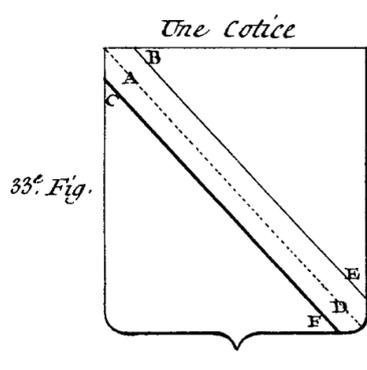
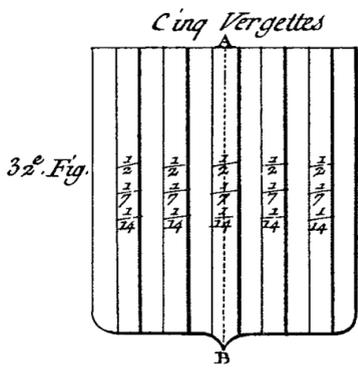
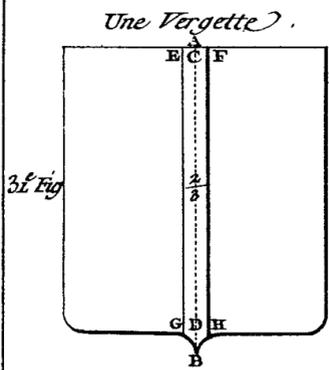
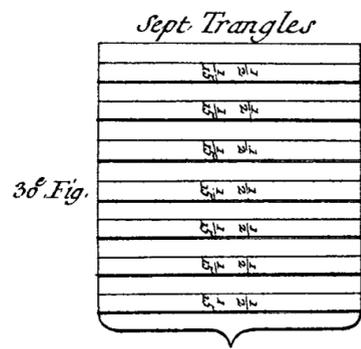
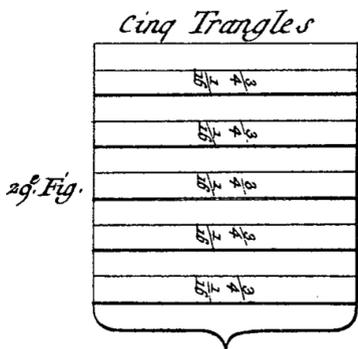
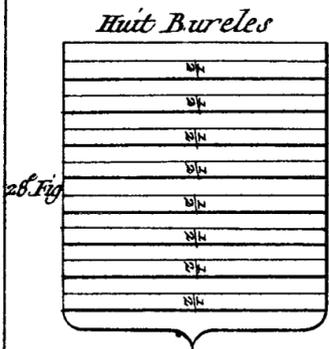
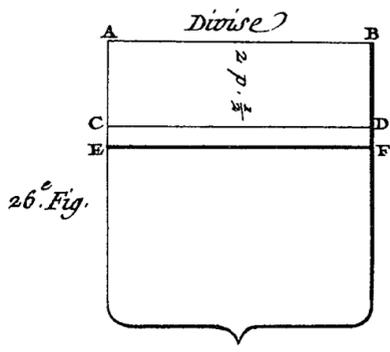
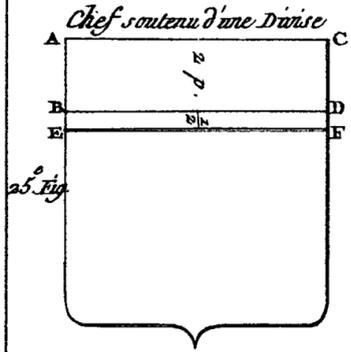


Benard. Direr.

Blason

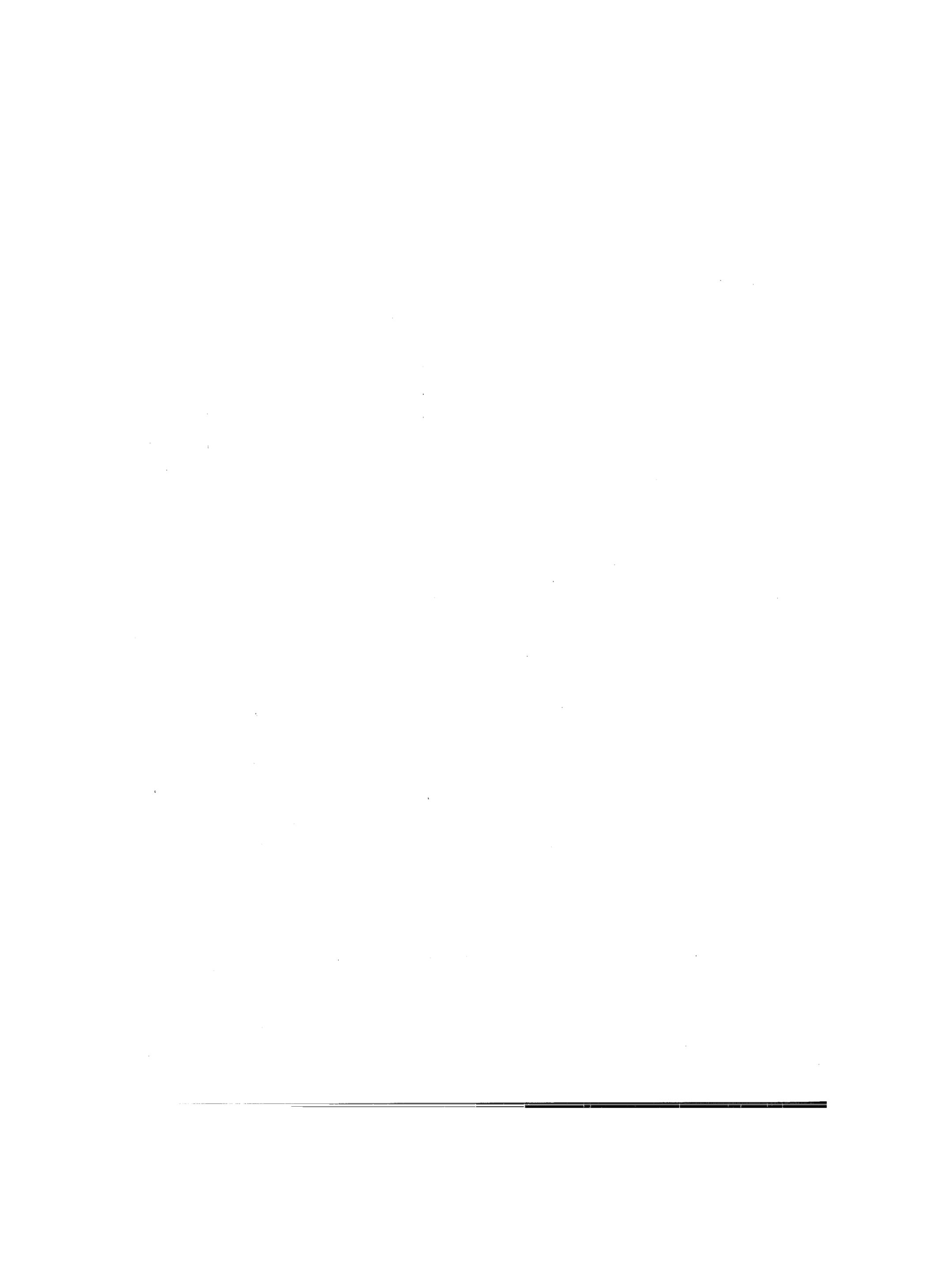


Divises, Bureles, Triangles, Vergettes et Cotices.

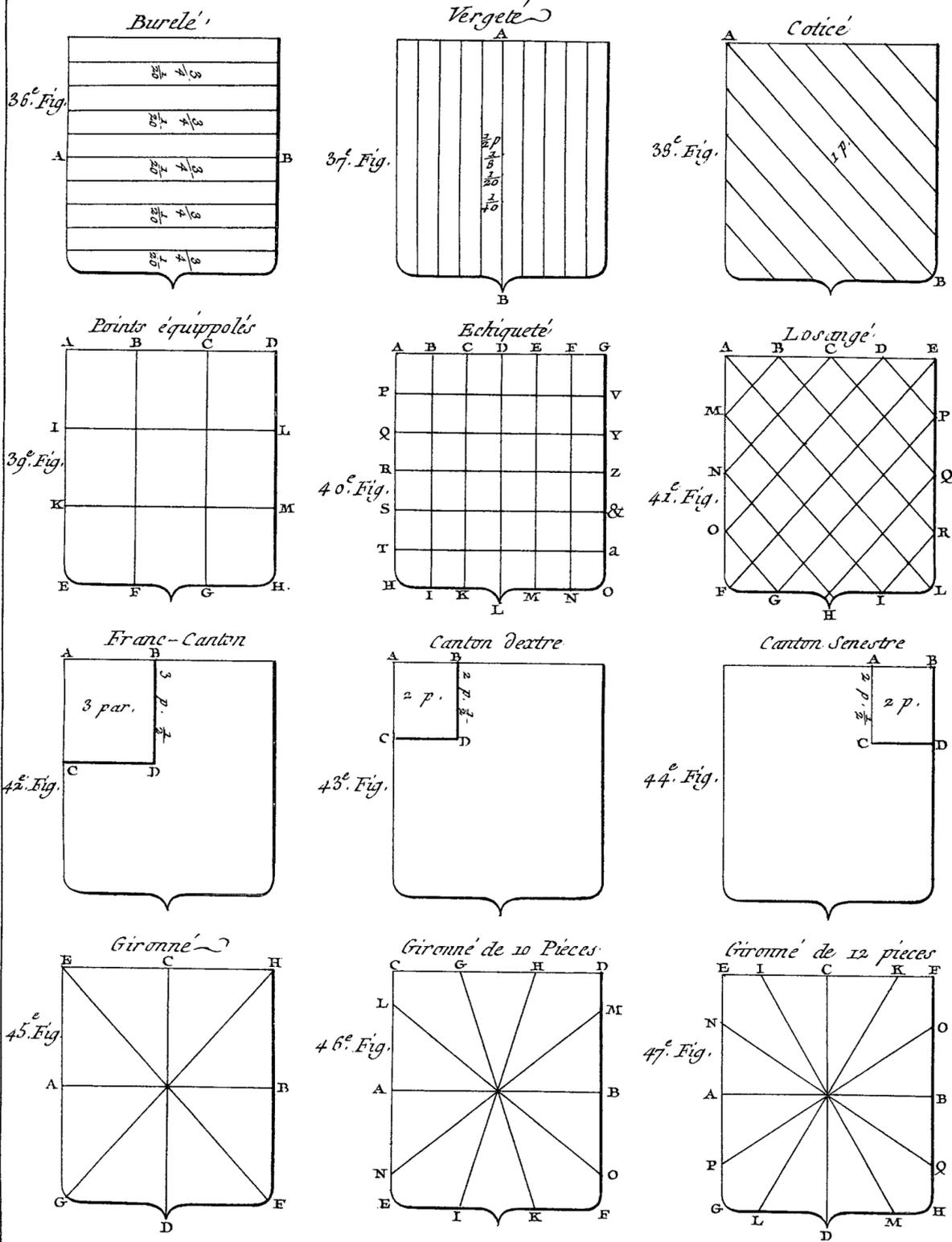


Benard. Dirac.

Blason.



Répartitions où différentes Divisions et diverses Pièces.

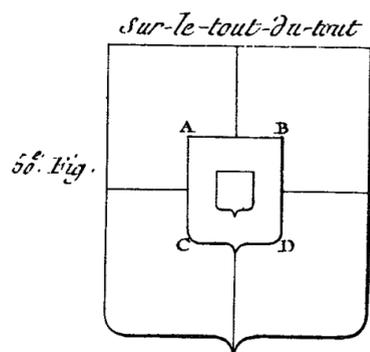
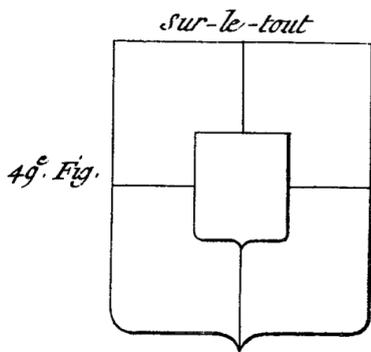
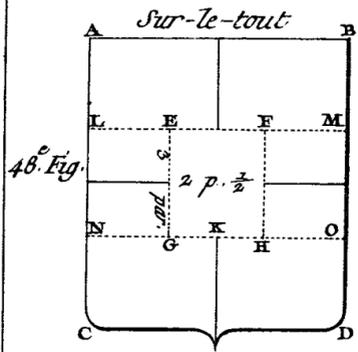


Benard Drex.

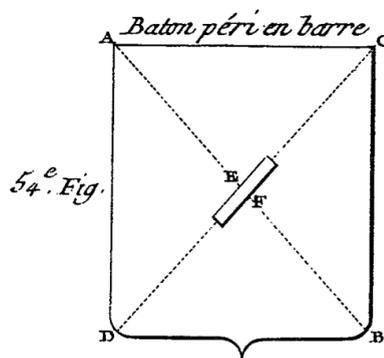
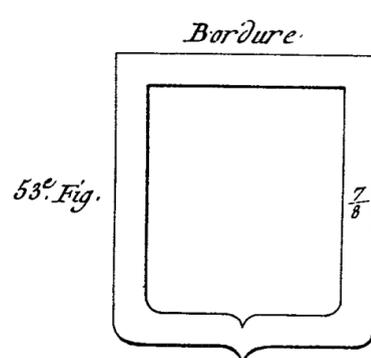
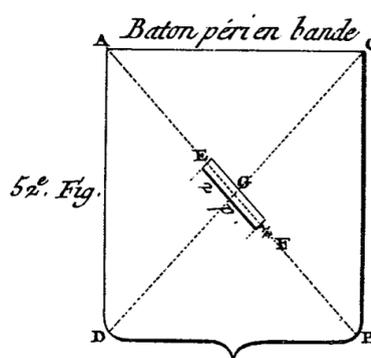
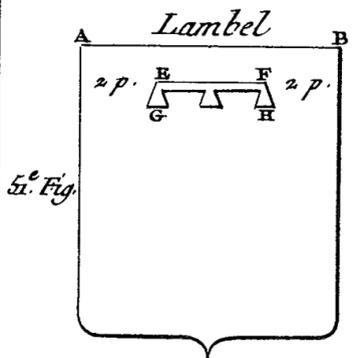
Blason.

2000-00-00

Autres Répartitions.



Brisures pour distinguer les Branches.



Benard Dirces.

Blason.

